

VIGIE

BULLETIN
D'ANALYSE
STRATÉGIQUE
ET PROSPECTIVE



E-mail: baspvigie@gmail.com

N°s 003 et 004- Décembre 2014



**Boko Haram,
Comprendre le terrorisme
pour mieux le combattre**



E-mail: baspvigie@gmail.com

Une publication de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

Directeur de la Publication & Conseiller à la Rédaction:
CD THOM Cécile Epse OYONO - DGA/EIFORCES

Coordonateur Général:

Pr MVOMO ELA Wullson, Chef du Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES

Coordonateurs Technique:

C/E ONGOLO Auguste Chef Cellule Documentation CRD/EIFORCES

Dr PASSO SON BANG Elie

Comité de Rédaction:

Professeur Wullson MVOMO ELA

C/E ONGOLO Auguste

LCL TCHINDA MBOUZIKEU Henri

Dr PASSO SON BANG Elie

CD KWAJEP Benjamin

NGOUMBE Zacharie

Dr ETOUNDI MBALLA Georges Alain

OUBA ABDOUL-BÂGUI

Dr MBARKOUTOU

BANA BARKA

KOULTCHOUMI Babette

BIEM Jean Eudes (PhD)

MBIA Augustin Charles

Mme MFOULA EDJOMO Marie Thérèse Chantal

NGOBO ATEMENGUE Annick Cécile

NTIENJOM MBOHOU Leger Félix

Traduction:

Dr SAMAH Alfred

Dr NDILOSEH Melvis

OLOMO MENDOUGA

Crédit photos:

Centre de Recherche et de Documentation/EIFORCES

Google Images

Design et impression:

e2c Sarl: Tél : 22 00 09 82

e2csarl@yahoo.fr

Sommaire	02
Staff EIFORCES.....	04
Editorial	06
EIFORCES en bref.....	08

Actualité de l'EIFORCES09 - 14

Communiqué final de la 5ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'EIFORCES:	09
Rentrée académique 2014 - 2015 à l'EIFORCES:	10
Guerre contre Boko Haram: L'EIFORCES au front.....	11
L'EIFORCES en voyage d'études:	12
Crise centrafricaine: au coeur du diagnostic:.....	14

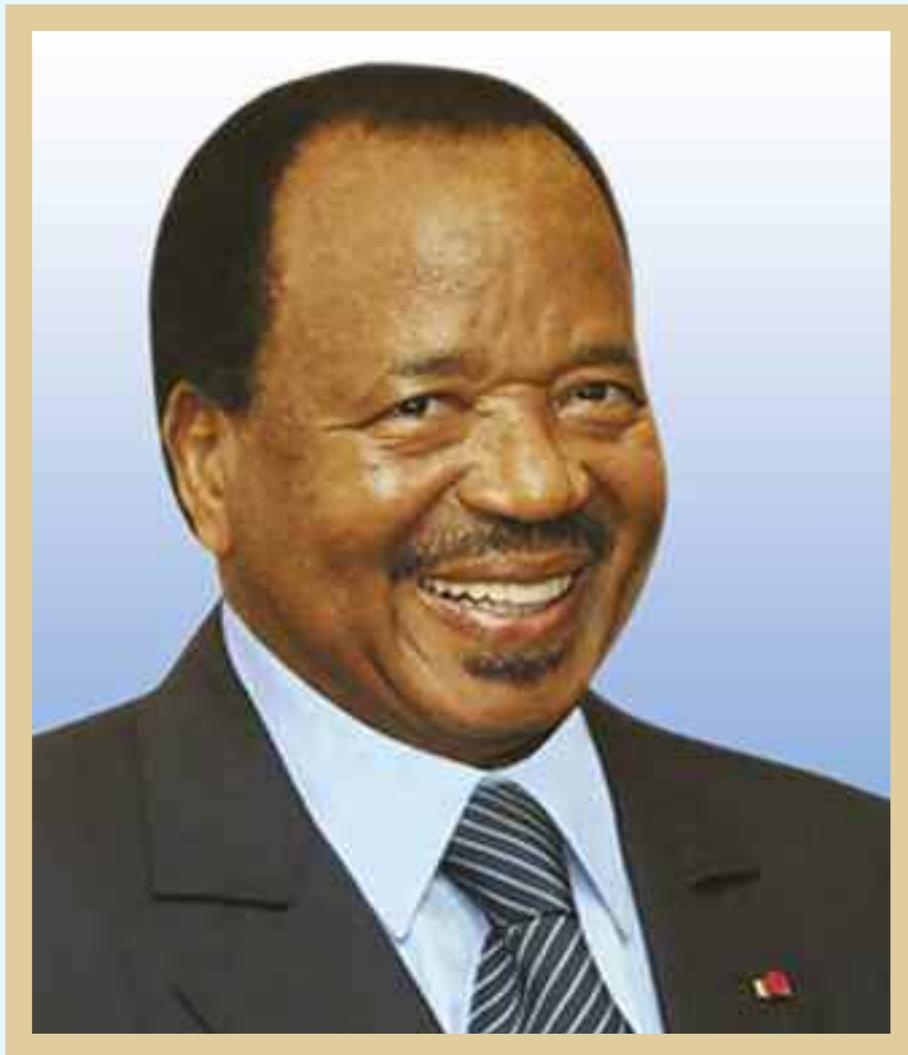
Sécurité Intérieure15 - 28

Gendarmerie nationale camerounaise: vers une optimisation permanente de la lutte contre l'insécurité routière	15
Problématique de la circulation des gros porteurs	19
Etat des lieux sur la lutte contre le phénomène des accidents de la voie publique	21
Le Cameroun face à la menace d'une épidémie de maladie à virus Ebola : du dispositif de préparation à la riposte	25

Dossier : Boko Haram, Comprendre le terrorisme pour mieux le combattre.....29 - 93

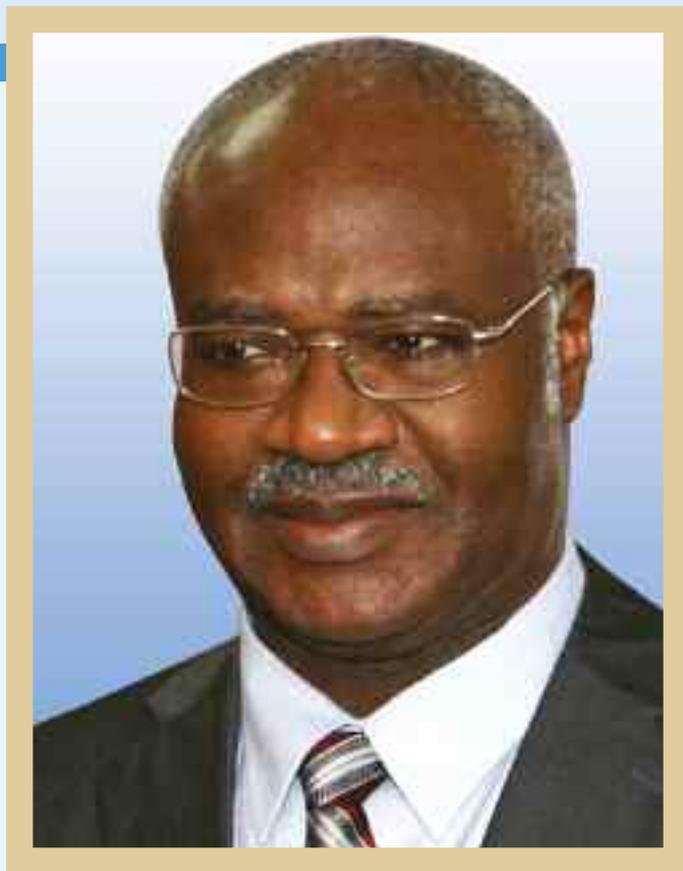
L'Afrique subsaharienne dans la géostratégie du terrorisme et du contre terrorisme: un défi politique, stratégique et opérationnel pour la communauté de défense et de sécurité	30
De la contagion islamiste dans l'Extrême-Nord du Cameroun: risques et limites	39
Expansion de Boko Haram, dépeuplement des zones frontalières et afflux des réfugiés du terrorisme dans le Nord Cameroun	47
Ecoles coraniques itinérantes et exclusion sociale : le cas des Mahadjirs du bassin tchadien	55
Démographie lacustre, anarchie et production criminelle au lac Tchad	67
Evolutions du statut polémologique de Boko Haram face à la stratégie globale des Nations Unies en Afrique Centrale: esquisse de prospective intégrée	73
La «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram» au Cameroun : une objectivation du triptyque Peuple-Armée-Nation.	81
La mobilisation sous régionale, continentale et internationale dans la lutte contre Boko Haram	86

E
B
H
A
M
W
S
O
S



S.E.M. Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
Chef Suprême des Forces de Sécurité



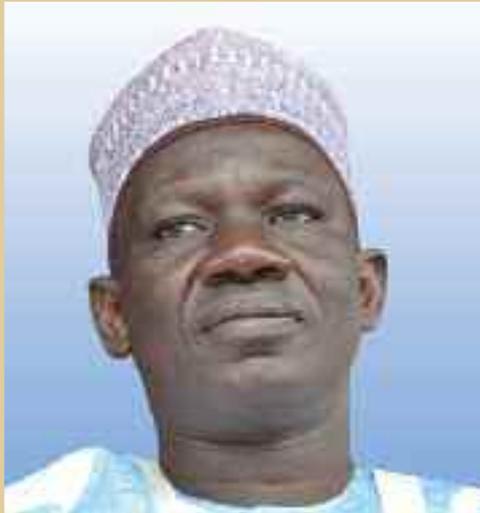
YANG Philémon

Premier Ministre, Chef du Gouvernement



MEBE NGO'O Edgard Alain

Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense
Président du Conseil d'Administration
EIFORCES



ALAMINE Ousmane MEY
Ministre des Finances
Tutelle Financière - EIFORCES



Pierre MOUKOKO MBONJO
Ministre des Relations Extérieures
Membre du Conseil d'Administration - EIFORCES



Jean Baptiste BOKAM
Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie
Co-tutelle Technique - EIFORCES



Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale
Co-tutelle Technique - EIFORCES



CD THOM Cécile Epse OYONO
Directeur Général Adjoint - EIFORCES

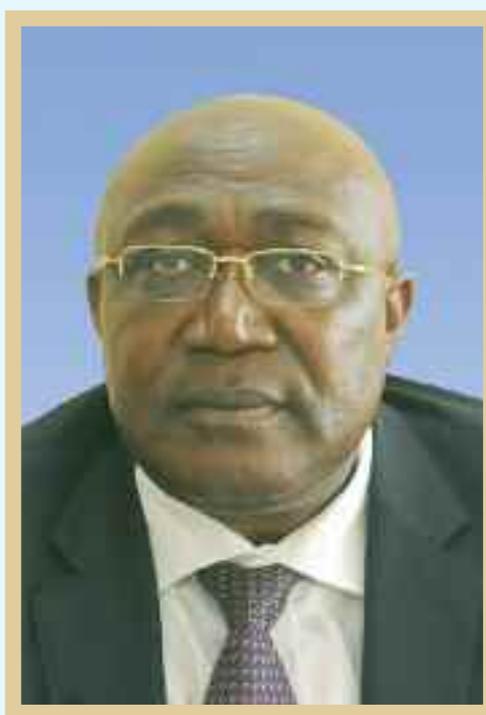
EDITORIAL

Boko Haram : comprendre le phénomène pour mieux le combattre

Fondé en 2002 par Mohamed YUSUF, la secte Boko Haram avait jusqu'alors limité son action dans la partie septentrionale du Nigéria. L'expansion de son champ d'action à certains pays limitrophes du Nigéria est devenue une préoccupation importante dans l'agenda international. Mouvement né de la cristallisation d'un fort ressentiment vis-à-vis des élites économiques, politiques, religieuses et sociales du Nord Nigéria, Boko Haram s'est positionné au départ comme une « critique sociale » de l'ordre établi, le relai des revendications locales face à une marginalisation économique et politique accentuée par une corruption endémique. Les affrontements chroniques entre musulmans et chrétiens ont radicalisé la secte, tout comme les frictions avec les autorités locales qui, en escaladant en représailles massives, ont entraîné la mort de Mohamed YUSUF. La résultante en a été l'unification des adeptes de la secte dans une quête sanglante de vengeance et l'occupation de portions du territoire nigérian.

La progression de Boko Haram, ses modes opératoires, son discours idéologique similaire à ceux de ses homologues de l'AQMI ou Al Qaeda, suscitent de nombreux questionnements, notamment deux que nous essaierons d'isoler. **Premièrement, y aurait-il des risques ou une probabilité de voir émerger une internationale djihadiste depuis le Proche et Moyen Orient jusqu'à la façade atlantique nord de l'Afrique ? Deuxièmement, comment combattre efficacement le phénomène Boko Haram pour un retour à une stabilité durable dans les zones affectées ?**

Il convient *in limine litis* de relever que Boko Haram s'inscrit dans ce que l'on appelle aujourd'hui la mouvance « locale » en raison de l'enchevêtrement



Pr Wullson Mvomo Ela
Chef du Centre de Recherche et de Documentation
EIFORCES

des dimensions locales et globales du problème. En outre, en ce qui concerne le Nigéria, les fondamentalismes sont observables tant dans la chrétienté que dans l'Islam et, comme l'affirme Jean François BAYART, la vitalité du fait religieux en Afrique atteste de ce qu'il participe du « temps mondial ».

Boko Haram semble exprimer un mythe de l'âge d'or, un « retour aux sources de l'empire perdu ». En proclamant son propre califat et en affirmant sa volonté de faire régner la Charia sur toute l'étendue du Nigéria mais également dans le reste du monde, Abubakar SHEKAU s'identifie à Ousman Dan Fodio qui conquiert le Nord du Nigéria au début du 19^{ème} siècle en y établissant l'un des plus grands empires de l'histoire de l'Afrique. Sur ce point, il convient de relever

que les groupes radicaux ont tendance à prospérer dans les espaces déjà contestés, car selon Yvan GUICHAOUA, ils offrent aux entrepreneurs islamistes des opportunités de capitaliser les mécontentements locaux.

L'allégeance récemment faite par SHEKAU à l'endroit d'AL-BAGDHADI (Daech) et la sympathie manifestée antérieurement à AL-ZAWAHIRI (Al Qaeda) font de Boko Haram un cas d'étude énoncé en ces termes : « Boko Haram : comprendre le phénomène pour mieux le combattre ». Au moins deux raisons en justifient la pertinence et démontrent l'alignement de ce phénomène à la tendance « globale ».

Primo, au regard de son déploiement et de son mode opératoire, Boko Haram est un fondamentalisme vidé de sa substance. On semble être aux limites du grand banditisme qui se sert du substrat idéologique djihadiste par effet d'imitation pour se donner une certaine légitimité.

Deuxio, et comme prolongement du primo,

l'allégeance ou l'apparement simultanément à Daech et Al Qaeda semble trouble et illogique quand on sait que ces deux groupes sont en concurrence ouverte. Il y a donc une quête de placement de Boko Haram auprès de l'un ou l'autre dans le but d'en tirer des dividendes en termes de soutien et de crédibilité.

Aujourd'hui, Boko Haram, sous son couvert de *coryphée* ou de promoteur du fondamentalisme islamique, est décrédibilisé du fait de ses nombreuses exactions. La mobilisation régionale (CEEAC-CEDEAO-CGG...) et internationale (sur les plans bilatéral et multilatéral) portent ses premiers fruits avec les premiers succès militaires des pays engagés dans la lutte contre la secte islamiste. Toutefois, les actions de ce groupe terroriste ont eu un impact dévastateur sur les pays affectés tant sur les plans économique et social (santé et éducation) qu'en matière d'infrastructures pour ne citer que ceux-là.

Au demeurant, Boko Haram est le révélateur de dysfonctionnements profonds dans les pays affectés par son action. Premièrement, l'on peut relever la problématique des politiques publiques qui marginalisent de nombreux jeunes sans perspective et qui contribuent à graisser la mécanique fondamentaliste et criminelle. Deuxièmement, la progression de Boko Haram sur le terrain ainsi que ses nombreuses incursions en territoires étrangers a révélé un maillage territorial limité des Forces de sécurité et de défense tant du Nigéria que des pays limitrophes affectés.

A ce niveau, il importe d'ébaucher des hypothèses de solutions au problème Boko Haram en prenant en compte le fait que le *casus belli* ne serait ni la religion ni la marginalisation économique et politique. Car en effet, le fait que Boko Haram ne se soit pas répandu dans tout le Nord du Nigéria qui souffre des mêmes problèmes économiques et politiques, tout comme le fait qu'aujourd'hui tous les mouvements de contestation dans l'Etat de Borno (épicerie du phénomène) se désolidarisent publiquement de Boko Haram, suscitent des interrogations sur les motivations et la raison d'être de ce groupe.

Dans un premier temps, il convient de relever que la réponse militaire au problème est effective depuis la mobilisation régionale qui a vu l'entrée en guerre du

Tchad et du Niger, ainsi que la réorganisation du commandement territorial des armées engagée par le Cameroun. Les premiers résultats sont visibles et seront sans aucun doute amplifiés avec la finalisation du processus de mise en place d'une force multinationale par les Nations Unies et la poursuite de la coopération avec les puissances étrangères, notamment à travers la mise à disposition de ressources logistiques et du renseignement.

Dans un second temps, une réponse au malaise socio-économique dans les régions affectées par Boko Haram est en marche notamment au Cameroun où le gouvernement a adopté des mesures budgétaires, entre autres, afin de développer l'emploi et l'entrepreneuriat en faveur des jeunes ainsi que les infrastructures propices à l'essor socio-économique de la partie septentrionale du pays.

Outre ces efforts en cours, il semble impératif pour les Etats de la Région de travailler de manière à libérer tout le potentiel de développement de l'intégration régionale d'une part, et pour la communauté internationale de se mobiliser en faveur de la consolidation des économies des pays touchés ainsi que la reconstruction des Etats déstabilisés ou sous risque de déstabilisation d'autre part. La recherche de réponses durables au phénomène Boko Haram ne devrait pas se départir d'une réflexion au niveau universel prenant en compte les dimensions géostratégique et axiologique d'analyse.

Sur le plan géostratégique, l'on pourrait envisager un recentrage durable des stratégies américaines et des puissances alliées dans l'espace arabo-musulman en faveur du renforcement de la légitimité politique du paradigme démocratique (au lieu du paradigme ethno-religieux)¹.

Sur le plan axiologique, l'on pourrait envisager la construction d'un débat philosophico-théologique en rapport avec la modernisation de structures sociales et politiques². Ce débat philosophique pourrait valablement s'articuler dans les programmes éducatifs, la sensibilisation de masse en faveur du développement d'une culture de tolérance et de cohabitation interreligieuses, d'une vision politique de l'Etat afin de rendre inaudibles les sirènes du fondamentalisme.

¹ Les effets délétères des dernières interventions (Irak, Libye, Syrie, Afghanistan) ont créé des espaces politiques déstructurés où prolifèrent des groupes terroristes.

² Y compris la prise en compte de l'idée de *Weltanschauung* i.e conception du monde prévalant au plan mental. Le fait religieux est resté très prégnant dans le monde arabo-

musulman. Il y a lieu de rappeler la place du débat philosophique dans la sortie du monde occidental du modèle théocratique fondé sur le dogme et son passage au modèle de la république laïque issu du dépassement des querelles religieuses à travers des luttes politiques.

EIFORCES EN BREF



EIFORCES

L'EIFORCES est un établissement public administratif de droit camerounais, doté d'une personnalité juridique et financière.

Localisation

Siège social : Yaoundé/Ngouso

Textes organiques

Décret n°2008/179 du 22 mai 2008 portant création de l'EIFORCES ;

Décret n° 2012/307 du 25 juin 2012 sur les modalités d'organisation et de fonctionnement.

Missions

Formation et recherche dans les domaines du Soutien à la Paix et de la Sécurité.

Types de formation

Préparation au Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité (DEMFS)
Préparation au Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS).

Structure

Un Conseil d'Administration présidé par le Ministre de la Défense.

Membres : le Ministre des Relations Extérieures, le Secrétaire d'Etat en Charge de la Gendarmerie Nationale, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, les Représentants de la Présidence de la République, des pays partenaires et Organisations (ONU, Union Européenne, Union Africaine, CEEAC, UEMOA...).

Une Direction Générale. Elle a à sa tête un Directeur Général assisté d'un Adjoint, des Conseillers Techniques, des Directeurs, des Chefs de Divisions...

Des organes consultatifs.

EIFORCES: «Un outil au service de la Paix et la Sécurité du Continent Africain»

COMMUNIQUE FINAL DE LA 5ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EIFORCES

L'an 2014, le trente et un du mois de décembre, s'est tenue au Palais des Congrès à Yaoundé, la cinquième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), sous la présidence de Monsieur MEBE NGO'O Edgard Alain, Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense, Président dudit Conseil.

Monsieur le Commissaire Divisionnaire DOUM-NDONGO Patrice, Directeur Général Par Intérim, rapportait les Affaires inscrites à l'ordre du jour. Ladite session, consacrée essentiellement à l'examen de la session des Comptes, a analysé également les cinq (05) points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1: Adoption du Compte-Rendu de la 4^{ème} session des Comptes ;
- 2: Rapport des activités de l'année 2014:
 - Examen et adoption du Rapport de Performance au 30 novembre 2014;
 - Rapport du 2^{ème} Colloque International de l'EIFORCES;
 - Suivi de la Convention Cameroun-France au sujet de l'EIFORCES;
 - Suivi de la Convention Cameroun-Japon.
- 3: Examen et Adoption du Projet de Performance 2015 ;
- 4: Nominations aux postes de responsabilités ;
- 5: Divers

A la suite de débats fructueux, le Conseil d'Administration a validé le Projet de Performance 2015 de l'EIFORCES. Il a invité la Direction Générale à poursuivre le renforcement des capacités des personnels chargés de le mettre en œuvre.

Le Conseil d'Administration a approuvé le Budget du sous-Programme 2015 de l'EIFORCES, qui s'équilibre en ressources et en dépenses à la somme de 3.361.257.000 FCFA, répartie ainsi qu'il suit :

Deux milliards sept cent cinquante cinq mille (2.755.000.000 FCFA) pour les investissements ;

Six cent six millions deux cent cinquante sept mille (606.257.000 FCFA) pour le fonctionnement.

Le Conseil d'Administration a suivi avec attention la présentation par la Direction Générale du Rapport de Performance 2014 et du Rapport d'Exécution du budget Sous-Programme à la fin décembre 2014, lesquels ont induit de nouvelles résolutions en vue de poursuivre la modernisation du fonctionnement de l'EIFORCES. Les Administrateurs ont également pris connaissance du projet de nominations aux postes de responsabilités ainsi que d'autres sujets spécifiques au fonctionnement de l'EIFORCES.

Après avoir prescrit à la Direction Générale une stratégie rigoureuse de recouvrement des ressources, le Conseil d'Administration a relevé avec satisfaction le niveau d'implication de l'EIFORCES, à travers son Centre de Recherche et de Documentation, dans la recherche des solutions durables aux questions de Paix et de Sécurité en Afrique.

Enfin, le Conseil d'Administration a félicité le Directeur Général Par Intérim pour la clarté et la bonne qualité des documents présentés, ainsi que la bonne marche de l'Institution et le maintien d'un climat professionnel et social serein en son sein.

Fait à Yaoundé, le 31 Décembre 2014

Le Président,

(é) Monsieur MEBE NGO'O Edgard Alain

RENTREE ACADEMIQUE 2014-2015 A L'EIFORCES

La rentrée du Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS) a eu lieu le 14 octobre 2014 dans les locaux provisoires de l'EIFORCES au quartier NGOUSSO à Yaoundé.

A l'issue des résultats du concours du cycle du brevet d'études supérieures de sécurité (BESS) qui s'est déroulé les 15 et 16 septembre 2014, 15 auditeurs y ont été admis et répartis comme suit : 06 Places ont été ouvertes aux nationaux soit 3 officiers supérieurs issus de la Gendarmerie Nationale et 3 hauts fonctionnaires de police du grade de commissaire de police principal ; les 9 autres places ayant été réservées à 6 autres nationalités africaines à savoir : le Benin, le Congo, le Gabon, le Mali, le Tchad, la RCA, la Côte d'Ivoire, la RDC et le Nigéria.



Une attitude des auditeurs du 2ème Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS) en salle de cours au campus provisoire de l'EIFORCES à Ngoussou (Yaoundé).

Le Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS) vise à préparer les hauts cadres de la Police et de la Gendarmerie à occuper des fonctions de commandant de groupe de forces (gendarmerie ou police) ou encore des fonctions de commandant de composante «police» dans le cadre des Opérations de soutien à la Paix (OSP). Ces cadres sont également moulés pour occuper des fonctions de haut niveau (gendarmerie ou police), au sein des états-majors de composante «police» ou de chef de mission.

A l'issue de ce cursus de 40 semaines, ces stagiaires sont en mesure de concevoir, planifier et conduire une opération de «police» dans un cadre national et/ou international.

Cette scolarité donne la latitude à l'apprenant d'ouvrir son champ cognitif sur l'ensemble des acteurs coproducteurs de sécurité. Il est aussi initié à développer sa vision prospective sur la sécurité en Afrique et le monde en intégrant les données nécessaires à leur compréhension. Ces hauts fonctionnaires de la Police ou officiers supérieurs de la Gendarmerie reçoivent une solide formation pour être des interlocuteurs crédibles capables; de véritables forces de proposition auprès des autorités civiles et militaires.

En fin de formation il leur est délivré un diplôme de l'EIFORCES intitulé «Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité» et un Master en Sécurité, option «Sécurité Internationale»

cosigné par l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

Le Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité (DEMFS) – session 4

Après la proclamation des résultats du concours auquel ont été soumis les candidats nationaux, le stage de formation d'une durée de 20 semaines, en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité (DEMFS) – session 4, a débuté quant à lui le 23 novembre 2014 et va s'achever le 25 mars 2015. Cette promotion compte 24 stagiaires dont 08 nationaux et 16 étrangers issus de plusieurs nationalités africaines ayant au minimum le grade de capitaine de Gendarmerie ou Commissaire de Police et possédant une expérience de commandement d'une unité de maintien de l'ordre ou de sécurité territoriale.

Ils sont ainsi préparés à l'aptitude à occuper des fonctions de maîtrise au sein de tout état-major en temps normal ou de crise, en particulier au sein des états-majors de composante «police» dans le cadre des opérations de soutien à la paix. Ces stagiaires sont également initiés à ouvrir leur champ de connaissances en matière de sécurité intérieure et des opérations de maintien de la paix.

En fin de formation, il leur est délivré un diplôme de l'EIFORCES intitulé «Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité».

GUERRE CONTRE BOKO HARAM : L'EIFORCES AU FRONT

Du 21 au 25 octobre 2014, l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), à travers le chef de son Centre de Recherche et de Documentation (CRD), le Professeur Wullson MVOMO ELA, par ailleurs Coordonateur régional de la stratégie des Nations Unies contre le terrorisme et la prolifération des ALPC en Afrique Centrale, a pris part à la mission conjointe effectuée par les Bureaux Sous-Régionaux des Nations pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), dans la zone du Lac-Tchad.

Cette mission au sein de laquelle le système des Nations Unies au Cameroun, notamment le Centre régional des droits de l'homme pour l'Afrique Centrale, était également représenté, avait pour objectif d'évaluer : la situation sur le terrain, en terme d'impact politico – administratif, social et économique des attaques terroristes de Boko Haram dans la Région de l'Extrême Nord ; la stratégie du Cameroun en termes de prévention, de protection, de poursuite et de réponse, selon la doctrine onusienne de lutte mondiale contre le terrorisme définie en 2006 ; et les défis de toutes natures qui en découlent et auxquels le Cameroun fait désormais face.

Dans cette optique, la délégation ONU – EIFORCES a eu à rencontrer aussi bien à Maroua, Chef-lieu de Région de l'Extrême Nord, qu'à Mokolo et Mora, chef-lieu respectifs des Départements du Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava, situés au cœur du théâtre des attaques et des prises d'otages perpétrées par la secte terroriste Boko Haram, les autorités administratives et leurs Etats-majors civilo-militaires respectifs. Pour ne prendre que l'exemple de la rencontre avec Monsieur le Gouverneur, entouré de tous ses collaborateurs, elle a permis de faire le tour d'horizon du contexte, au complexe de l'insécurité généré par l'extrémisme violent disséminé depuis des mois par Boko Haram dans la région. Ce, pour en mesurer l'impact et prendre, à juste titre, toute la mesure des efforts déterminés et déterminants du Gouvernement et du peuple camerounais, engagés jusque-là tout seuls, dans une guerre qui, si elle a pour cause la protection de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Cameroun, n'en a pas moins celle de la stabilité de toute l'Afrique Centrale et, au-delà, de l'Afrique Médiane.

Et pour dire le peu, la reconfiguration des dispositifs militaires et sécuritaires pour un resserrement efficace du maillage territorial et la mobilisation des politiques publiques relevant de la sécurité humaine, la santé, l'éducation, secteurs les plus touchés dans la zone frontalière, zone d'impact des agressions de Boko Haram, en témoignent.

Avec les autorités traditionnelles et religieuses, les organisations de la société civile, les échanges ont surtout porté sur l'impact destructeur du terrorisme sur le tissu familial et socio économique, notamment les chartes traditionnelles, la coexistence pacifique et le dialogue traditionnel entre les religions au Cameroun, le respect des droits de l'homme et les problèmes humanitaires liés à la multiplication des réfugiés et des déplacés internes.

Parmi les observations qui ont pu être faites par les uns et les autres, il y aurait lieu de retenir ce qui suit :

- 1/ Le rôle central de l'autorité administrative dans la coordination de l'approche globale, civilo-militaire mise en œuvre ;
- 2/ L'efficacité opérationnelle de la réponse militaire et sécuritaire face au harcèlement de Boko Haram ;
- 3/ L'évidence des facteurs pauvreté, misère, ignorance, plus que la communauté ethnico-religieuse, dans la propagation du djihadisme et de l'extrémisme violent ;
- 4/ L'exigence de la coopération transfrontalière de défense et de sécurité entre le Cameroun et ses voisins, pour réduire autant que faire se peut, les effets de la porosité des frontières et des menaces transfrontalières et transnationales ;
- 5/ La définition d'une stratégie de gouvernance globale et des conditions adéquates de sa mise en œuvre, dans une approche multisectorielle, de manière à éradiquer l'extrémisme violent ;
- 6/ Le renforcement de la coopération de défense et de sécurité à partir d'un socle doctrinal global, dans une approche de sécurité collective.

NTIENJOM MBOHOU Leger Félix

L'EIFORCES EN VOYAGE D'ÉTUDES

Les stagiaires du 2^e Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS) et du 4^e Diplôme d'Etat-Major des Forces de Sécurité (DEMFS) ont effectué un voyage d'études dans la Région de l'Est, du lundi 16 au dimanche 22 février 2015. Ce voyage qui s'inscrit dans le cadre du programme d'instruction de l'EIFORCES avait pour but de permettre aux officiers élèves de 13 nationalités africaines, de découvrir le Cameroun, pays hôte, ses structures sécuritaires, ses réalités politiques, économiques et sa culture en vue d'en tirer le meilleur profit.



Délégation de l'EIFORCES posant avec le Gouverneur de la Région de l'Est et son Etat-Major.

Sous la supervision générale du Commissaire Divisionnaire DOUM-NDONGO Patrice, Directeur Général par Intérim de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), le Colonel ENGOLO ELLA Thomas, Directeur des Etudes, qu'assistait le Chef de la Division de l'Enseignement Supérieur de cette structure, le Lieutenant Colonel BIKELE Pierre Aimé, a conduit les stagiaires du 2^e Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS) et du 4^e Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité (DEMFS), dans la Région de l'Est pour y effectuer un voyage d'études.

Cette délégation, forte de 37 stagiaires, 03 officiers d'encadrement et 05 personnels de soutien, a quitté l'EIFORCES le lundi 16 février 2015 à 08 heures 45 minutes, via la Route nationale N010 reliant Yaoundé à la Région de l'Est en passant par Ayos. Cette mission qui a conduit cette forte délégation dans différentes structures civiles et militaires, a été l'occasion pour les stagiaires de confronter, à des fins pédagogiques, les connaissances théoriques acquises à l'EIFORCES aux réalités du terrain.

Arrivée à Bertoua aux environs de 12h30 minutes, après une halte d'une demi-heure à AYOS, la délégation a débarqué dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est où elle a été accueillie par l'autorité elle-même; M. IVAHA DIBOUA Dieudonné, qu'entourait son Etat-major, sous la coordination du Secrétaire Général de la Région M^{me} NGA ZANGA Rachele en présence du Préfet du département du Lom et Djerem M. NGONG Irénée.

Après son mot de bienvenue et quelques civilités d'usage, le Gouverneur a entretenu la délégation sur "le rôle de l'autorité administrative dans la gestion de crise" dans le contexte camerounais. Cet exposé, axé sur son rôle dans la coordination des différentes forces de défense et de sécurité mises à sa disposition, a été suivi d'échanges conviviaux avec les stagiaires dans un jeu de questions-réponses.

Au cours de leur séjour à l'Est, la délégation de l'EIFORCES a eu par ailleurs droit à plusieurs exposés délivrés par diverses autorités civiles et militaires rencontrées au cours de la visite des casernes et certains sites stratégiques de cette Région. Les

stagiaires ont ainsi eu à découvrir que la Région de l'Est, la plus vaste des 10 que compte le pays, fait partie de la 1ère Région Militaire Interarmées des quatre existant au Cameroun.

Poursuivant son périple, la délégation a été reçue par d'autres autorités civiles, policières et militaires de la Région au rang desquelles, le Colonel ENOW Joseph EYONG, Commandant de la Légion de Gendarmerie de l'Est, le Commissaire Divisionnaire ADAMOU ALIOUM, Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Est, le lieutenant-colonel MEZUI ZO'O Elie Romance, Commandant du 12ème Bataillon d'Infanterie Motorisée, le lieutenant-colonel DEUTOU Etienne André, Commandant du 2ème Bataillon d'Intervention Rapide, le Chef de Bataillon MEDJO AYONG Aloys, Commandant du 11^e Bataillon d'Appui. Tous ces hauts responsables de sécurité et de défense se sont entourés de leurs États-majors respectifs à l'effet d'entretenir la délégation sur les missions traditionnelles dévolues à chacun, les menaces sécuritaires dont ils font habituellement face, les difficultés rencontrées quotidiennement, et plus encore la synergie d'action mise en œuvre dans la poursuite des objectifs de sécurisation de l'ensemble de la circonscription.

Au cours de son séjour dans la région administrative de l'Est, la délégation, en marge de la visite des structures militaires et conformément au chronogramme établi, a effectué du 18 au 21 février 2015, quatre visites de sites à savoir: les localités de Letta, Belabo, Lom Pangar et Gado Badjéré. Chaque étape de ce périple a été ponctuée par des entretiens empreints de franchise et de convivialité à l'issue desquels un échange de cadeaux symboliques entre le chef de délégation et les différentes autorités rencontrées a suivi.

Plusieurs structures civiles telles que le check-point de Bonis, la station de pompage de la COTCO, la Société Camerounaise des dépôts pétroliers de Belabo, le barrage hydroélectrique en construction de Lom Pangar et le site des réfugiés de Gado Bajéré, ont été ainsi passés en revue. Les entretiens qui y ont

été menés ont en priorité porté essentiellement sur les aspects sécuritaires et notamment la coordination en cas d'incident, des interventions des différents acteurs appelés à travailler ensemble.

Pour marquer la fin de ce voyage marathon, un dîner a été offert à la délégation au soir du 21 février 2015, par le Colonel ENOW Joseph EYONG, Commandant de la Légion de Gendarmerie de l'Est, en présence du Gouverneur de la Région de l'EST. A cette occasion, le Chef de la délégation de l'EIFORCES, le Colonel ENGOLO ELLA Thomas a remercié les autorités civiles et militaires de la Région pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et a promis rendre compte fidèlement au Directeur Général par Intérim de l'EIFORCES, combien la délégation qui l'accompagne a été satisfaite de son séjour à l'Est.

Très satisfaits de leur séjour, les stagiaires ont noté le dynamisme des populations de l'Est, sa richesse, sa diversité culturelle et surtout l'esprit d'adaptation des Forces de sécurité de cette vaste partie du territoire, pour relever les défis sécuritaires auxquels le pays est confronté avec le phénomène Boko Haram.

A en croire les témoignages des stagiaires des autres nationalités africaines, un constat a été unanimement fait sur la singulière similitude entre bon nombre de pays africains et le Cameroun, notamment sur le plan géographique, la concentration démographique, le type d'habitat et surtout des habitudes alimentaires.

La délégation a regagné Yaoundé en fin d'après midi du dimanche 22 février 2015.

C/E ONGOLO Auguste
CDR/EIFORCES



Visite des points sensibles : les stagiaires du Brevet et du DEMFS à la découverte de la station de pompage de la COTCO (Pipe-line Tchad – Cameroun) à Belabo. (Région de l'Est Cameroun).

CRISE CENTRAFRICAINE : AU CŒUR DU DIAGNOSTIC

Dans le cadre du déroulement de son programme d'activités pour le compte de l'année 2014, le Centre de Recherche et de Documentation (CRD) de l'EIFORCES a organisé à Yaoundé les 27 et 28 novembre 2014, un colloque international sur le thème : «Quelle paix, quelle sécurité et quel développement durables pour la République Centrafricaine ?», sous la présidence de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense Chargé de la Gendarmerie Nationale, Jean Baptiste BOKAM, Représentant du Ministre Délégué à la Présidence, Chargé de la Défense Président du Conseil d'Administration de l'EIFORCES.

Dans sa leçon inaugurale, le Professeur ABDOULAYE BATHILY, représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique Centrale, a présenté :

- L'état des lieux de la situation sécuritaire en RCA, marqué par un enracinement de la violence et de l'instabilité depuis l'accession du pays à l'indépendance, aggravé par une arriération économique et une profonde fragmentation sociétale de l'Etat;
- Les enjeux liés à la crise en RCA dont les débordements tendent à faire craindre une diffusion à l'échelle régionale de l'instabilité, et ce en dépit des initiatives de stabilisation prises aux niveaux national, sous-régional, continental et international;
- Les perspectives qui questionnent la faisabilité et la durabilité de la sortie de crise en s'articulant autour de la nécessité d'une gouvernance visionnaire et d'un projet national commun, inscrit dans la longue durée.

Après cette leçon inaugurale, les travaux se sont poursuivis pendant deux jours au sein de quatre panels axés sur les thèmes ci-après :



- Histoire et phénoménologie de l'instabilité politique en RCA.
- Impact de la crise centrafricaine et enjeux de sécurisation de l'espace sous-régional ;
- Rétrospective critique des initiatives de "civilization" du champ sociopolitique et institutionnel;
- Prospective à la paix, à la sécurité et au développement en RCA.

Les principales recommandations mises en exergue à l'issue du colloque ont été les suivantes :

La consolidation des leviers du pouvoir étatique en RCA avec à la clé la maîtrise des attributs essentiels de la souveraineté interne et internationale que sont le territoire, les instruments de la coercition, les ressources, l'infrastructure bureaucratique de l'Etat...

Le renforcement, ou plus exactement la mise en place effective des institutions fondamentales de régulation de l'Etat, avec une justice transitionnelle, une justice indépendante, un droit politique stabilisé, une société civile renforcée...

Une meilleure coordination de tous les acteurs politiques et militaires intervenant sur le terrain, et capables de ramener la paix, la sécurité et les conditions nécessaires pour un développement durable en République Centrafricaine.

Les participants au Colloque ont exprimé à l'EIFORCES leurs sincères remerciements pour l'initiative prise d'organiser une tel cadre de concertation, qui a permis de mettre en évidence quelques facteurs explicatifs du conflit centrafricain, assortis de propositions concrètes d'action.

Dr PASSO SONBANG Elie
Commissaire de Police Principal

GENDARMERIE NATIONALE CAMEROUNAISE: VERS UNE OPTIMISATION PERMANENTE DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE

Depuis quelques années, la Gendarmerie Nationale fait de la lutte contre l'insécurité routière l'un de ses axes stratégiques majeurs dans le cadre de la mission de protection des personnes et des biens qui lui est assignée. Cette orientation s'est décidée suite au constat grave de la trop grande fréquence des accidents de la circulation sur nos routes, avec les morts qui en découlent et l'impact global du phénomène sur l'économie. C'est ainsi que, s'appuyant sur la détermination du gouvernement et de la Très Haute Hiérarchie, à l'aube de la décennie 2011-2020 proclamée «Décennie d'action pour la sécurité routière»¹, la Gendarmerie Nationale a mis sur pied la campagne de «contrôle-surveillance-répression» des infractions à la circulation routière, qui est une opération dynamique tirant son essence de la perpétuelle recherche d'amélioration du rendement des personnels engagés. Cette dernière a ainsi permis, en moins de quatre ans, d'infléchir considérablement la courbe des accidents de la route dans notre pays.



L'une des priorités de l'heure de la Gendarmerie Camerounaise est de faire de la prévention routière un des axes stratégiques majeurs de sa mission traditionnelle de protection des personnes et des biens.

I - Aperçu sur l'ampleur du problème

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, près d'1,3 million de personnes meurent chaque année dans le monde dans un accident de la circulation; ce qui représente plus de 3000 décès par jour. Vingt à cinquante autres millions de personnes survivent à des accidents qui provoquent, partout dans le monde, des traumatismes handicapants. **90% des décès sur les routes surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, lesquels possèdent moins de la moitié du parc mondial de véhicules immatriculés.** Les accidents de la route sont l'une des trois premières causes de décès chez les personnes âgées de 5 à 44 ans. On estime que les conséquences économiques de ces accidents représentent entre 1% et 3% du Produit National Brut de chaque pays, soit plus de US \$500 milliards au total².

Dans son rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde en 2013, l'Organisation Mondiale de la Santé révèle que l'Afrique enregistre le taux de mortalité des suites d'accidents de la circulation le plus élevé dans le monde (24,1 pour 100.000 habitants contre 18,5 en Asie du sud-est et 10,3 en Europe). Au Cameroun en particulier, entre 2007 et 2010, la Gendarmerie Nationale a constaté annuellement en moyenne 3500 accidents de la circulation routière, lesquels ont fait 4700 blessés pour 1200 morts environ³. Ces mêmes statistiques ont montré que 70% de ces accidents étaient dus à des causes humaines (comportement des usagers), 20% à des causes matérielles (mauvais état des véhicules) et 10% aux causes infrastructurelles (mauvais état des routes).

La gravité de ces faits a été d'ailleurs relevée au plus haut sommet de l'Etat par le Président de la République qui, dans son discours de prestation de serment le 03 novembre 2011, a fustigé **«la conduite inadmissible de certains automobilistes irresponsables qui causent de véritables hécatombes sur nos routes».**

Afin d'infléchir de manière sensible cette courbe des accidents de la circulation, et mettant en œuvre les recommandations de la Très Haute Hiérarchie, la Gendarmerie Nationale a mis sur pied une vaste opération de lutte contre l'insécurité routière, baptisée **campagne de «contrôle-surveillance-répression»** des

infractions à la circulation.

Cette campagne est basée sur trois piliers : une stratégie de prévention ciblée et concertée, appuyée par l'application stricte de l'ensemble du dispositif répressif et l'engagement de toutes les ressources disponibles à la constante recherche d'amélioration de l'efficacité sur le terrain.

II - Une stratégie de prévention ciblée et concertée

La prévention des accidents de la route relève d'abord du Ministère des Transports. C'est donc en harmonie avec ce département ministériel que les actions de la Gendarmerie Nationale sont mises en œuvre sur le terrain. Une bonne stratégie de prévention repose avant tout sur le ciblage des causes des accidents. Ce ciblage ne peut se faire qu'après exploitation d'une base de données fiable. C'est pour régler cette question qu'il a été installé dans les Services Centraux de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre de la coopération Cameroun-Union Européenne, un **logiciel de gestion automatisée des données relatives aux accidents** de la circulation routière⁴. Ce logiciel permet d'obtenir «en un clic» toutes les données sollicitées, avant acheminement vers les administrations destinataires.

Pour un meilleur impact auprès des populations, le lancement de la campagne de «contrôle-surveillance-répression» en juin 2011 avait été précédé d'une période de prévention et de sensibilisation menée sur l'axe lourd Douala-Yaoundé. Jusqu'à ce jour encore, des prospectifs réalisés par la Gendarmerie Nationale sont régulièrement distribués et commentés aux usagers lors des sorties sur le terrain. D'autre part, afin que le message d'une conduite responsable sur nos routes touche toutes les couches de la population et le plus grand nombre de personnes, **les opérations sont chaque fois médiatisées.**

Enfin, la Gendarmerie Nationale **encourage et soutient de nombreuses autres initiatives légales** (institutionnelles ou relevant des syndicats et autres ONG⁵), concourant à la réduction du nombre d'accidents sur les routes. C'est le cas par exemple de

¹ En mars 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Résolution A/RES/64/255, par laquelle elle proclame la décennie 2011-2020 Décennie d'action pour la sécurité routière en vue de stabiliser puis de réduire le nombre prévu de décès imputables aux accidents de la route dans le monde, en multipliant les activités menées aux niveaux national, régional et mondial.

² Données tirées du rapport de situation de l'OMS sur la sécurité routière dans le monde

en 2009.régional et mondial.

³ Source : Bureau Circulation/Gendarmerie Nationale.

⁴ L'ensemble du matériel informatique (software et hardware) a été installé au Bureau Circulation de la Gendarmerie Nationale avec l'appui de la Mission d'assistance technique conjointe des programmes routiers 9ème FED/C2D.

⁵ Organisations non gouvernementales.

L'Initiative pour la sécurité routière dans les corridors Africains baptisée "Safe Way Right Way" (SWRW) mise sur pied par certaines multinationales en partenariat avec la Banque Mondiale, pour des actions d'éducation et de sensibilisation des usagers de la route.

Compte tenu de l'environnement sociétal camerounais, il faut bien se rendre à l'évidence selon laquelle toutes ces actions seraient bien vaines, sans le déploiement du deuxième pilier de l'action de la Gendarmerie dans ce domaine, lequel relève de la coercition.

III - Une application stricte de l'ensemble du dispositif répressif

La campagne de «contrôle-surveillance-répression» se déroule actuellement sur toute l'étendue du triangle national avec une présence plus fréquente sur les axes de la boucle Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé auparavant qualifiée de «triangle de la mort». Au cours de cette opération, un accent est mis sur la **répression immédiate**, par exploitation de certaines prérogatives conférées aux officiers de police judiciaire par la loi N°2005/007 du 27/07/2005 portant Code de procédure pénale en ses articles 606 et suivants, pour la perception directe des **amendes forfaitaires** contre délivrance de reçus aux contrevenants. Les sommes ainsi perçues sont immédiatement reversées dans les

caisses de l'Etat au poste comptable le plus proche, contre délivrance d'une quittance.

Cette disposition pertinente de la loi, ainsi que les modes d'action déployés, ont permis à cette opération de réaliser un bilan encourageant. En effet, depuis son début en juin 2011 et jusqu'à sa 93ème phase/2ème génération bouclée le 24 novembre 2014, **113.396 infractions** ont été constatées, pour des amendes forfaitaires d'un montant total de **1.239.273.960 FCFA** reversées au trésor public.

Les infractions les plus fréquemment constatées sont les excès de vitesse, les dépassements interdits, les roues usées ou défectueuses. Les infractions de défaut ou non port de la ceinture de sécurité qui, au lancement de l'opération, étaient vraiment préoccupantes, sont de moins en moins constatées, ce qui traduit la prise de conscience de nombreux usagers de la route quant à cette question ayant essentiellement un impact sur l'aggravation du bilan de l'accidentalité en termes de pertes en vies humaines et de dommages corporels.

Toutefois, au-delà de ces chiffres flatteurs, il faut bien comprendre que **l'objectif principal recherché n'est pas de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat**. En effet, après les sept premiers mois de l'opération, le nombre moyen mensuel d'accidents est passé de 298 faisant 159 morts (pendant le premier semestre 2011), à 290 pour 114 morts. En 2011 dans



Pour des routes plus sûres, l'entrée en service des cinémomètres est plus qu'effective pour lutter contre l'excès de vitesse qui reste l'une des principales causes humaines des cas d'accidents.

l'ensemble, 3522 accidents ayant fait 1588 morts ont été enregistrés. Pour l'année 2012, les 3327 accidents pour 1187 morts. Pendant les six premiers mois de l'année 2014, on a noté une moyenne mensuelle de 219 accidents pour 85 morts. Ces statistiques montrent donc une réduction substantielle du nombre d'accidents (de l'ordre de 25%) et de morts (36%) sur nos routes depuis le début de l'opération. C'est ce qui fait la grande satisfaction des personnels de la Gendarmerie Nationale, ajoutée à la perception globale de cette campagne par les populations qui, dans leur grande majorité, la trouvent nécessaire pour le bien du plus grand nombre.

Mais tout n'est pas parfait, et beaucoup reste encore à faire. C'est ce qui justifie le nécessaire dynamisme de cette opération à travers les différents changements de posture opérationnelle intervenus depuis son lancement.

IV - De l'engagement de toutes les ressources disponibles à la quête permanente d'amélioration de l'efficacité des gendarmes sur le terrain

La campagne de «contrôle-surveillance-répression» a la particularité d'être dirigée sur le terrain par des officiers supérieurs, sous la supervision personnelle de M. le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé de la Gendarmerie, assisté par les Officiers Généraux. Les personnels de tous les grades sont donc utilisés. Compte tenu des difficultés rencontrées ainsi que des objectifs visés, la deuxième génération de l'opération a été lancée le 15 février 2013, sous le slogan de la "tolérance zéro" tant pour la répression des infractions à la circulation, que pour la lutte contre les comportements déviants de certains gendarmes. Prenant en compte certaines limites actuelles d'ordre opérationnel, la 3^{ème} génération de l'opération actuellement en étude aura pour particularité, entre autres, l'instauration de la **mobilité des contrôles routiers** effectués par les motocyclistes de la Gendarmerie. Cette nouvelle approche marquera l'entrée dans une nouvelle dimension dans la lutte contre l'insécurité routière au Cameroun.

Ceci va de pair avec l'amélioration constante de la capacité opérationnelle des hommes sur le terrain, consacrée depuis le début de l'opération grâce à l'appui multiforme de la hiérarchie et de la Très Haute Hiérarchie, ainsi qu'à l'implication des autres partenaires dans cette lutte contre l'insécurité routière⁶. Il faut spécialement noter que, grâce à l'**appui constant du Chef de l'Etat**, de nombreux matériels majeurs ont été acquis. On peut citer entre autres, des motos, des cinémomètres radars⁷ nantis depuis quelques mois de dispositifs TRUFLASH d'acquisition de la vitesse des véhicules même de nuit, des stations mobiles d'éclairage nocturne, plusieurs centaines d'éthylotests électroniques, des centaines de milliers d'éthylotests chimiques pour la lutte contre la conduite en état d'ivresse, etc. De nouveaux véhicules dédiés spécialement à l'opération sont attendus dans les prochains jours. Il est nécessaire que cet élan d'acquisition des matériels modernes, impulsé au Ministère de la Défense, continue à se manifester, afin que la capacité opérationnelle de nos unités routières soit constamment améliorée.

En somme, les accidents de la circulation ne sont pas une fatalité. Grâce à des actions bien conçues, s'appuyant sur le respect intégral de la législation et de la réglementation en vigueur, la Gendarmerie Nationale a réussi en moins de quatre ans, par la mise en œuvre d'une vaste campagne «de contrôle-surveillance-répression» des infractions à la circulation, à contribuer de manière remarquable à la réduction substantielle du nombre d'accidents et de morts sur nos routes. Toutefois, il faut reconnaître que beaucoup reste encore à faire. **La lutte contre l'insécurité routière est une affaire de tous** et mérite l'implication de l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile. Ce n'est qu'en **alliant une prévention ciblée et concertée, à une répression ferme et volontariste, dans une posture de quête permanente d'amélioration de l'efficacité** des personnels de la Gendarmerie sur le terrain, que les réflexes d'une conduite responsable s'installeront durablement dans les esprits des usagers de la route dans notre pays./.

⁶ Le Ministère des Transports a transféré le 02 mai 2012 à la Gendarmerie Nationale, 16 motos de marque Yamaha (dont 09 neuves), des éthylotests et des chasubles fluorescents.

⁷ Les cinémomètres radars actuellement utilisés dans la Gendarmerie sont de marque TRUCAM de dernière génération. Les cinémomètres de marque ULTRALYTE précédemment utilisés et qui ne permettaient pas de mémoriser simultanément les données de plusieurs véhicules (vitesse, image, films) ont été mis au rebut et depuis lors, ne sont plus utilisés pour les contrôles répressifs.

LCL TCHINDA MBOUZIKOU Henri,
Breveté de l'enseignement militaire supérieur du second degré
Chargé d'études à la Direction Centrale de la Coordination/GN
Chef du Service de l'Emploi et des Structures/GN
Point focal national de la Gendarmerie dans le cadre
de la décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020



PROBLEMATIQUE DE LA CIRCULATION DES GROS PORTEURS



Commissaire Divisionnaire Benjamin KWAJEP
Directeur de la Sécurité Publique
à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale

La circulation des gros porteurs dans les centres urbains aux heures de grande circulation entraîne un désordre urbain et provoque notamment des accidents de la voie publique. En votre qualité de Directeur de la Sécurité Publique à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, pouvez-vous nous faire une lecture de ce sombre tableau ?

Le problème des gros porteurs se pose de plus en plus dans les centres urbains. Les récents drames de Biyem-Assi à Yaoundé et de Ndokoti à Douala en sont entre autres une illustration. Cette situation nécessite une réaction et surtout une application stricte des textes en vigueur dans le domaine du transport urbain. Tout cela est dû au non-respect par les transporteurs en général et les chauffeurs de camions en particulier des mesures administratives prescrites.

Malgré les instructions de l'Autorité Administrative, des camions interdits de circulation à certaines heures parviennent à traverser les différents postes de contrôle

pour se retrouver au centre urbain. Est-ce à dire que la Police tend à démissionner face à cette épineuse question ?

L'on ne saurait parler d'une quelconque démission de la Police face à son devoir régalien. Bien au contraire. Vous savez l'édiction des règles est une chose, et leur application sur le terrain en est une autre. A la base de ces manquements il y a chez ces opérateurs économiques la recherche effrénée du gain. D'autre part, ces textes régulant la circulation des gros porteurs font parfois l'objet de quelques amendements. C'est pourquoi vous verrez en zone urbaine des camions des sociétés brassicoles, de la société HYSACAM, des transporteurs d'hydrocarbures, ... Au niveau des postes de contrôles, nos instructions sont fermes et les agents font tout ce qui est en leur pouvoir pour les exécuter malgré des pressions en provenance des transporteurs. Toutefois dans les centres urbains, les Groupements Régionaux de la Voie Publique et de la Circulation s'attèlent à la fluidité et à la régulation de la

circulation sur la voie publique afin de combattre le désordre urbain et juguler les risques d'accident de la circulation dans nos cités.

Face à la récurrence des accidents de circulation impliquant cette catégorie d'engins (gros porteurs) dont les conducteurs semblent balayer d'un revers de la main les règles du transport urbain, quelles sont les dispositions et mesures pratiques prises par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour reprendre le contrôle de la situation ?

Au niveau de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale des dispositions fermes sont prises pour que les conducteurs de gros porteurs observent scrupuleusement la Lettre-Circulaire n°037/LC/MINT/CAB du 16 octobre 2014 de Monsieur le Ministre des Transports, portant encadrement de la circulation des véhicules dans les centres urbains, et son aménagement n°0997/L/MINT/CAB du 23 octobre 2014. Il est question en cas de dérogation, d'interpeller l'auteur et de conduire le véhicule à la fourrière municipale. Les conducteurs sont également sensibilisés sur l'excès de vitesse, la surcharge, les stationnements abusifs, la visite technique des engins, la conduite en état d'ébriété ou de somnolence. Voilà autant de

maux qui favorisent la prolifération des accidents et que le fonctionnaire de la Sûreté Nationale ne se lasse de combattre.

Pouvez-vous nous décliner quelques statistiques sur l'évolution de la courbe des accidents enregistrés ces dernières années en zones urbaines par ces camions dits «camions fous» ?

Les statistiques en notre possession révèlent curieusement une baisse considérable du taux d'accidents occasionnés par ces gros porteurs en périmètre urbain depuis deux ans. Cette baisse se justifie par la présence permanente de nos agents sur le terrain. Le phénomène va davantage diminuer avec l'implantation progressive des vidéosurveillances dans nos centres urbains, mise sur pieds par le Délégué Général à la Sûreté Nationale.

En guise de mot de la fin, avez-vous un message à formuler à l'endroit des conducteurs de cette catégorie d'engins (gros porteurs) ?

Les dégâts matériels et humains sont énormes. Encore une fois, que ces conducteurs observent la réglementation qui régule leur métier. C'est une question de responsabilité et d'éducation civique.



UN GROS PORTEUR SUR UNE RUE DE YAOUNDE 1

ETAT DES LIEUX SUR LA LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les accidents de la circulation routière font annuellement, au niveau planétaire, 1,3 millions de morts et 20 à 50 millions de blessés.

Ces accidents, selon la même source, sont devenus la deuxième cause de décès après le VIH - SIDA chez les personnes âgées de 15 à 44 ans.

Au plan national, tout au long de la décennie 2000 – 2010, le Cameroun a enregistré une moyenne annuelle de 7 000 cas d'accidents, pour 1200 décès et près de 10 000 blessés sur les routes interurbaines. A ces chiffres, il faudrait ajouter de nombreux cas, non comptabilisés, en zone urbaine, à cause notamment de l'expansion du transport par moto taxis.

Les pertes économiques induites au plan national sont estimées à 100 milliards de FCFA par an, soit environ 1% de notre Produit Intérieur Brut (PIB).

Il apparaît clairement que le phénomène des accidents de la voie publique est une véritable menace au triple plan de la santé, de l'économie et de la sécurité au sens large.



La mobilisation tous azimuts sur le front de la prévention routière est de plus en plus marquée avec la multiplication des drames humains sur la quasi-totalité des artères routières interurbaines. Ici, un accident de trop sur la Route Nationale N°4 reliant Yaoundé à Bafoussam (Ouest Cameroun).



Un lourd tribut : l'hégémonie des gros porteurs sur les routes camerounaises, rend la violence routière quasi permanente dans le trafic routier. Sur la route Nationale N°10 reliant la région de l'Est à celle du Centre, ici à la renverse, un échantillon d' "éléphants de la piste " chargés de grumes destinés à l'exportation

1 - Les causes d'accidents

La nomenclature traditionnelle des causes d'accidents retient trois groupes à savoir :

- les causes humaines qui représentent 70% des cas d'accidents ;
- les causes matérielles (état des véhicules) qui représentent 20% ;
- les causes infrastructurelles (état des routes) qui représentent 10%.

Cette cotation des causes d'accidents laisse émerger au premier rang la cause humaine. La défaillance se traduit, entre autres, par l'excès de vitesse, la conduite sous l'empire de l'alcool ou de produits psychotropes, la conduite sans permis de conduire, le non-respect de la signalisation routière, la mise en route de véhicules en mauvais état, le non port de la ceinture ou de casque de sécurité, la surcharge de véhicule, le mauvais usage des feux de routes dans la circulation nocturne etc.. Ce comportement est lui-même le fruit d'une formation insuffisante, de la délinquance routière, de l'incivisme, de l'irresponsabilité...

Il s'agit d'une véritable violence (routière), mieux d'une agression à laquelle font face les populations, usagers des routes.

C'est le rôle régalien des pouvoirs publics d'assurer la défense et la protection des populations agressées ou exposées à la menace de l'insécurité routière.

2 - Les actions la lutte contre les accidents de la circulation routière

Tirant conséquence du diagnostic sus-évoqué, l'Organisation des Nations Unies a déclaré la période 2011- 2020, «décennie d'actions pour la sécurité routière», assortie d'un plan d'actions type, reposant sur cinq piliers relatifs à :

- la gestion de la sécurité routière ;
- l'amélioration de l'infrastructure ;
- la sûreté des véhicules ;
- la sûreté des usagers ;
- la prise en charge post – accident.

Au niveau africain et au niveau national, des plans d'actions calqués du modèle onusien ont été élaborés.

Le Cameroun dispose ainsi d'un document de Stratégie Nationale de Sécurité Routière, dont la mise en œuvre implique des administrations publiques (MINT, MINTP, MINSANTE, MINEDEF/SED, DGSN, etc..), le secteur privé et la Société Civile.

Plus concrètement, les actions menées peuvent être regroupées en trois types.

Le premier type

Ce sont les actions de normalisation. Remettre aux normes les routes et leurs équipements de signalisation; moderniser le parc automobile par une politique de rajeunissement (fiscalité avantageuse pour les véhicules neufs) ; règlementer l'âge des véhicules à l'importation

et à l'exploitation ; soumettre les véhicules à un entretien régulier suite au contrôle dans les Centres de Contrôle Technique institués etc.

Le deuxième type

Ce sont les actions de prévention, à travers la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs. Il s'agit d'amener, par des techniques de communication et de marketing social, l'adhésion à la culture de sécurité pour une prise de conscience des risques auxquels exposeraient les comportements déviants et inciviques sur la route.

A ce sujet, plusieurs plans médias sont élaborés et font l'objet d'appels d'offres sur financement du Fonds Routier, pour des campagnes agressives dans les médias d'envergure nationale, régionale ou locale, en utilisant les canaux de l'audio visuel, de la presse écrite, des supports cybernétiques etc... Les émissions radio spécifiques du Ministère des Transports (transport magazine) du MINDEF (honneur et fidélité) et de la DGSN (Canal police ; au service de tous et de chacun) sont également mises à contribution.

Les campagnes de proximité sont aussi menées vers des groupes cibles tels que les élèves et les étudiants, les populations riveraines des axes routiers, les responsables d'agences de voyage et de sociétés de transport de marchandises.

Le troisième type

Concerne le contrôle/répression de la délinquance routière. A ce sujet l'action combinée de la Gendarmerie, de la Police et des Officiers de Police Judiciaire à compétence spéciale du Ministère des Transports permettent d'interpeller et de sanctionner les conducteurs et autres usagers indécents de la route.

Un accent particulier est mis sur le contrôle de la vitesse, avec les radars introduits par le Ministère des Transports et pérennisés par la Gendarmerie, le contrôle de l'alcoolémie au volant avec les tests réalisés à l'éthylotest, la vérification de la détention du permis sécurisé correspondant à la catégorie du véhicule conduit, le respect de la charge autorisée, l'état technique du véhicule à travers le Certificat de visite technique, bref le respect des règles de la circulation routière.

Les campagnes de contrôle/répression de la gendarmerie baptisées «quinzaine routière» en sont une parfaite illustration concrète.

En termes de résultat, on enregistre depuis 2011 une réduction, chaque année de plus en plus significative, du nombre d'accidents et de victimes. Cette réduction est évaluée à ce jour à près de 40% en ce qui concerne le nombre d'accidents et 20% en ce qui concerne le nombre de victimes.



28 aout 2011, Mahole, sur la route Douala-Yaounde, l'epave du mini bus entre en collision avec le camion, en face.



Sources : pro-bike.ro

Par ailleurs, les récents accidents impliquent davantage les gros porteurs qui se retrouvent dans 1 cas sur 3 cas accidents.

Cette situation est le fait d'une certaine volonté d'hégémonie des gros porteurs qui, tirant avantage de leur grand gabarit, veulent régner en seuls maîtres sur les routes, au mépris de la réglementation et des autres usagers.

C'est ainsi que les restrictions de vitesse (40Km/H en ville et 60Km /H en rase campagne) sont violées. Les camions sont mal garés ou abandonnés en pleine chaussée sans signalisation appropriée.

Pour lutter contre cet autre incivisme, le Ministère des Transports a élaboré un programme d'enlèvement de ces obstacles sur la chaussée. Ledit programme comporte un volet équipement et un volet mécanisme d'enlèvement.

S'agissant de l'équipement, les marchés sont en cours, sur un financement du Fonds Routier (1,3 milliard FCFA), pour l'acquisition d'un premier lot de matériel, composé d'une dépanneuse/remorqueur de capacité de traction de 20 tonnes, de deux dépanneuses/remorqueurs de capacité 10 tonnes chacune, de deux dépanneuses/remorqueurs de capacité 04 tonnes chacune, de dix-sept pick-up et de cinq motos de police pour surveillance du réseau.

S'agissant du mécanisme d'enlèvement, il implique la création des zones de stationnement des engins à partir desquelles le matériel sera déployé pour les interventions sur des axes routiers. Il implique aussi l'aménagement des fourrières sécurisées par les municipalités riveraines des axes routiers où les véhicules abandonnés sur les chaussées seront tractés par les remorqueurs acquis.



Sources : centerblog.net - Accident mortel à Yaoundé

Evidemment, tout ceci sera à la charge du propriétaire du véhicule qui devra supporter le coût du remorquage, et les frais de fourrière, en plus des amendes règlementaires, suffisamment dissuasives.

Ce mécanisme fait l'objet d'un cahier de charge et d'une convention de partenariat en cours de conclusion, entre l'administration et les municipalités.

Il s'agit donc de tout un plan gouvernemental de lutte, d'une stratégie de combat, pour mener la guerre à l'agression et à la violence routière, sources d'accidents de la voie publique.

NGOUMBE Zacharie
Economiste, Ingénieur Statisticien
Expert en sécurité routière
Point focal ONU/OMS pour la sécurité routière
Inspecteur Général du Ministère des Transports

LE CAMEROUN FACE A LA MENACE D'UNE EPIDEMIE DE MALADIE A VIRUS EBOLA : DU DISPOSITIF DE PREPARATION A LA RIPOSTE

Depuis le mois de Décembre 2013, une flambée d'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE) sévit en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. La propagation rapide cette épidémie démontre son haut niveau de contagiosité. Ce qui a obligé l'OMS à classer cette épidémie comme une urgence de santé publique de portée mondiale. Face à cette situation, le Cameroun a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'empêcher l'importation de la MVE dans notre pays et dans le cas où cela surviendrait quand même, de se préparer à détecter et à prendre très rapidement en charge le premier cas pour éviter toute propagation.



Sources : bperrin.com - Les virus : Mode de transmission



Sources : lanouvellectronique.com - Quarante années ont passé depuis la découverte du virus Ebola

Sources : blogs.unicef.org - Symptomes_Ebola

1 - De quoi s'agit il ?

La maladie à virus Ebola (MVE), découverte pour la première fois en 1976 simultanément au Soudan et dans l'ex-Zaïre, porte le nom d'une rivière de ce dernier pays, bordant une localité siège de l'épidémie. De 1976 à 2012, vingt et une (21) épidémies ont été notifiées par sept pays que sont la République Démocratique du Congo (RDC) (5), le Congo (4), le Gabon (4), l'Ouganda (3), le Soudan (3), l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire. Le cumul des personnes touchées était de 2.299 dont 1540 décès, soit une létalité moyenne de 67% qui variait de 25% à 100% selon les flambées.

Les chauves-souris frugivores sont le principal réservoir de virus connu à ce jour. Elles contaminent les gorilles et autres singes, réalisant ainsi une véritable épizootie. D'autres animaux comme les porcs épics ou les antilopes aussi sont sensibles au germe.

L'homme s'infecte en manipulant la chair des animaux infectés, vivants ou trouvés morts dans la forêt, ou en mangeant leur viande peu ou pas cuite.

Il importe de savoir que la MVE se propage dans les communautés par transmission interhumaine, à la suite de contacts directs (peau lésée ou muqueuses) avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de personnes infectées, ou de contacts indirects par l'intermédiaire d'environnements contaminés par ce type de liquides.

La durée d'incubation, à savoir le temps écoulé entre l'infection par le virus et l'apparition des premiers symptômes, varie de 2 à 21 jours.

La MVE se caractérise par une fièvre d'apparition brutale, une faiblesse intense, des myalgies, des céphalées et d'une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhée, d'une éruption cutanée et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes.

Les patients présentent ainsi un syndrome infectieux sévère pour lequel il est urgent d'instituer un traitement symptomatique précoce et adéquat.

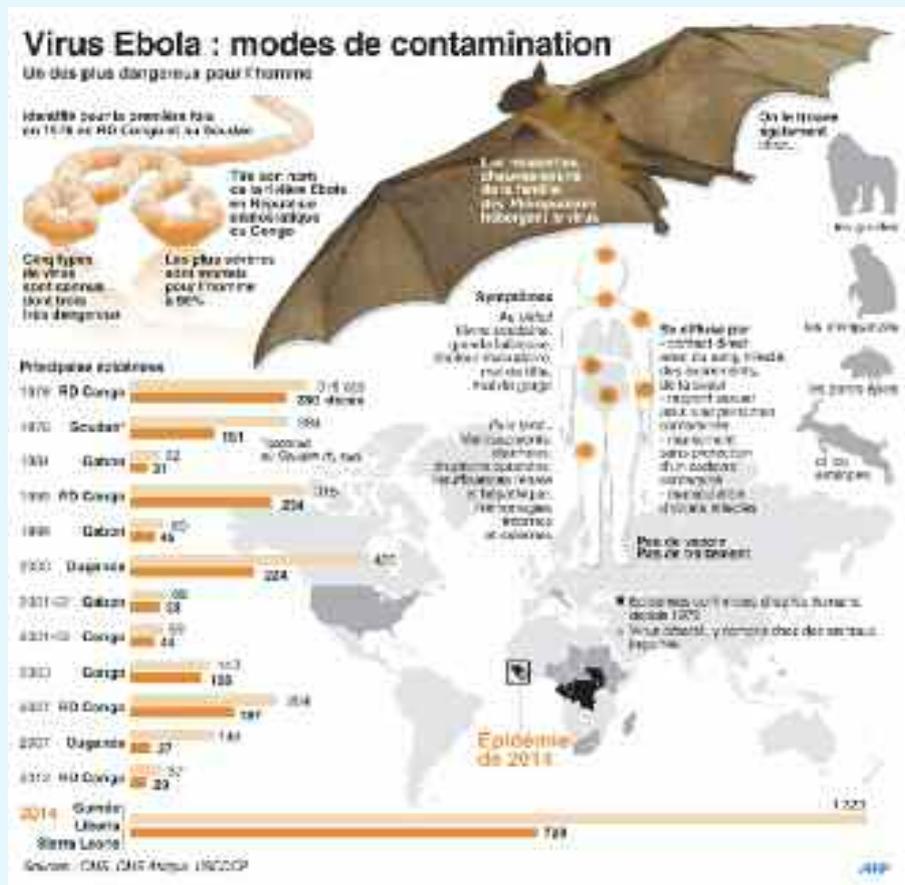
Il n'est pas toujours possible d'identifier rapidement les patients présentant une MVE car les symptômes initiaux comme la fièvre, manquent de spécificité. Le tableau clinique initial est donc similaire à celui d'autres maladies infectieuses fréquemment rencontrées dans notre milieu (paludisme, fièvre typhoïde, ...)

Pour cette raison, il est important que le personnel de santé applique les précautions de protection et d'hygiène standard d'usage devant tout patient, quel que soit le diagnostic, dans toute pratique professionnelle et à tout moment.

Ces précautions comportent l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire, le port d'un équipement de protection individuel de base, la sécurité des injections et la suspension des rites funéraires traditionnels.

Depuis le mois de décembre 2013, nous assistons à une flambée de MVE d'une gravité sans précédent qui a commencé en Guinée. Elle s'est par la suite propagée au Libéria et en Sierra Leone. Au 05 novembre 2014, ces trois pays avaient notifié 13.015 cas pour 4808 décès. Cette situation a poussé l'OMS à classer cette épidémie comme une urgence de santé publique de portée mondiale. Ceci d'autant plus que des cas d'importation se sont par la suite manifestés dans d'autres pays africains comme le Nigeria, le Sénégal et le Mali, mais aussi aux USA, en France et en Espagne. Et comme pour se rappeler à notre bon souvenir, un foyer de MVE autochtone s'est aussi déclaré en RDC, sans aucun lien avec l'épidémie d'Afrique de l'ouest.

Le risque d'importation de cette épidémie est réel au Cameroun. Tout aussi réel demeure le risque d'apparition de cas autochtones, au vu de la similitude de nos faune et flore avec celles de RDC et du Gabon qui, rappelons-le, ont déjà vécu des épidémies. Toutefois, à ce jour, aucun cas suspect n'a été déclaré par notre système de surveillance.



2 - Quel est notre dispositif de préparation ?

2.1. La coordination

Un comité national des épidémies et des urgences sanitaires a été créé. Il réunit autour du Ministre de la Santé Publique, tous les autres départements ministériels et les partenaires institutionnels et non institutionnels. Ce Comité est un cadre de concertation et de coordination de la riposte engagée par le Gouvernement avec l'appui salutaire des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il permet à l'ensemble des intervenants d'être informés des actions entreprises dans le but de mettre en place des stratégies communes, afin d'éviter les duplications et les pertes d'énergie. Au niveau régional et départemental, les autorités administratives reproduisent la même organisation, conformément au décret n° 98/031 du 09 mars 1998 portant organisation des plans d'urgence et des secours en cas de catastrophe ou de risque majeur.

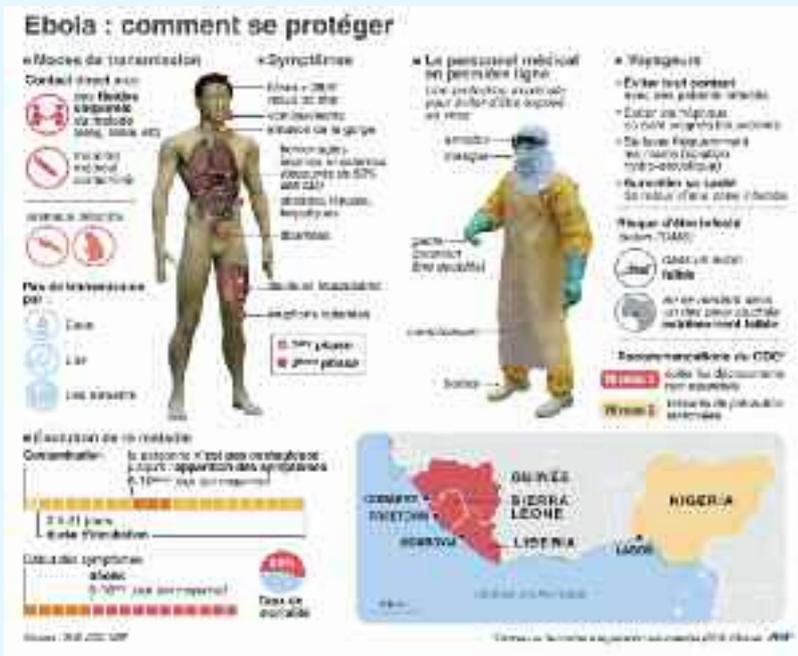
2.2. La surveillance et la détection précoce

Devant ce virus qui présente une très haute contagiosité, il apparaît fondamental de détecter très rapidement le premier cas et de retrouver le maximum de personnes en contact afin de réduire les risques de propagation.

2.3. Les autres Mesures de protection

Les mesures de protection et de prévention suivantes ont été prises par le Gouvernement :

- La fermeture des frontières aériennes, fluviales,



2.5. La Prise en charge des éventuels cas de MVE

Cette prise en charge est organisée au sein des Centres d'isolement et de traitement des épidémies (CITE). Un CITE est ainsi prévu dans chaque région. Celui de Yaoundé est déjà fonctionnel et les travaux d'aménagement du CITE de Douala sont avancés. Le processus de formation du personnel intervenant dans cette prise en charge a débuté, en tenant compte du caractère pluridisciplinaire des interventions. Près de 700 personnes incluant des personnels soignants, personnels non soignants, ont été formés, y compris au niveau des aéroports. Des guides de formation ont été élaborés. L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) a constitué un des points essentiels de la formation. Les ressources logistiques et matérielles nécessaires ont été acquises avec l'appui des divers partenaires.

3 - Conclusion

La flambée de MVE ravive le funeste souvenir des épidémies de peste noire (1347-1352) et de grippe espagnole (1918). Si on ose une comparaison morbide avec les conflits armés, force est de constater qu'aucune guerre n'a autant décimé le genre humain. Une guerre, c'est bien de cela qu'il s'agit, avec les mêmes enjeux en termes de pertes humaines, les mêmes enjeux en termes de pertes économiques et financières, les mêmes enjeux en termes de peurs, de paniques et de perturbations graves de l'environnement psycho social.

Une guerre, c'est aussi de cela qu'il s'agit avec les mêmes défis en termes d'exigence de collaboration multisectorielle, en termes de mutualisation de nos ressources logistiques et matérielles, en termes de mobilisation de toutes les forces vives du pays et notamment le personnel soignant. Le personnel soignant, acteur majeur de la croisade contre le fléau Ebola, à l'image de nos vaillants soldats qui tiennent haut la main notre flambeau dans l'Extrême Nord du pays. Le personnel soignant, si souvent cloué au pilori, si souvent mal aimé, face à la menace de la MVE, puisse ce personnel soignant étaler aux yeux de tous, disponibilité, engagement, foi et sacerdoce, autant de valeurs incontournables pour assumer sans faille la noble mission, que dis-je la mission divine qui est de veiller sur le capital le plus précieux de notre pays, la santé, la bonne santé des Camerounais !!!!



Dr Georges Alain ETOUNDI MBALLA
 Directeur de la lutte contre la maladie, les épidémies et les pandémies
 Ministère de la Santé Publique.

maritimes et terrestres avec le Nigeria;

- L'interdiction d'atterrissage pour les vols en provenance de pays touchés par la MVE;
- Le contrôle systématique de la température des voyageurs dans les postes de santé aux frontières ;
- L'interdiction de la manipulation et de la consommation de la viande de brousse.

L'efficacité réelle de ces mesures est remise en cause par certains qui mettent en avant leur impact négatif sur les activités socio-économiques. Mais il s'agit aussi de tenir compte du souci légitime de nos autorités de protéger le territoire camerounais de toute importation de MVE. Force est alors de reconnaître la pertinence et l'efficacité de ces mesures, car notre pays à ce jour ne rapporte aucun cas d'infection à virus Ebola.

2.4. La communication

Le Cameroun a élaboré un plan de communication. Le rôle des médias est fondamental dans cette bataille afin d'assurer le relais des divers messages de prévention et de préparation. En effet, face à un fléau qui remet en cause nos modes de vie, notamment notre application des règles élémentaires d'hygiène, les médias sont l'élément clé du changement de comportement attendu de chacun d'entre nous. Des messages sur le virus Ebola ont été conçus et diffusés sous formes d'affiches et dépliants. Des opérations de sensibilisation des leaders d'opinion (religieux, hommes de médias...) ont été menées et plusieurs émissions sont produites dans divers médias.

Dossier

- L'Afrique subsaharienne dans la géostratégie du terrorisme et du contre terrorisme: un défi politique, stratégique et opérationnel pour la communauté de défense et de sécurité 66
- De la contagion islamiste dans l'Extrême-Nord du Cameroun: risques et limites 31
- Expansion de Boko Haram, dépeuplement des zones frontalières et afflux des réfugiés du terrorisme dans le Nord Cameroun 39
- Ecoles coraniques itinérantes et exclusion sociale : le cas des Mahadjirs du bassin tchadien 47
- Démographie lacustre, anarchie et production criminelle au lac Tchad 60
- Evolutions du statut polémologique de Boko Haram face à la stratégie globale des Nations Unies en Afrique Centrale : Esquisse de prospective intégrée 75
- La «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram» au Cameroun : une objectivation du triptyque 83
Peuple-Armée-Nation.
- La mobilisation sous régionale, continentale et internationale dans la lutte contre Boko Haram 88

**Boko Haram,
Comprendre le terrorisme
pour mieux le combattre**

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LA GÉOSTRATÉGIE DU TERRORISME ET DU CONTRE TERRORISME : UN DÉFI POLITIQUE, STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL POUR LA COMMUNAUTÉ DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ.

L'Afrique subsaharienne constitue-t-elle aujourd'hui un théâtre pertinent de la géostratégie du terrorisme et du contre-terrorisme ? Si oui, les forces de défense et de sécurité des pays concernés ont-elles les capacités stratégiques et tactiques nécessaires à l'éradication d'un phénomène dont l'effet traumatique serait à terme fatal pour la sécurité et le développement d'une région aux potentialités humaines et naturelles incontestables ?

Ce double questionnement trouve toute sa pertinence à travers la multiplication, au cours des toutes dernières années, des actes terroristes dans cet espace connu depuis la fin de la bipolarité comme théâtre de prédilection d'une conflictualité intra-étatique (rebellions, conflits interethniques etc...). La géopolitique africaine de l'ère post-bipolaire est en effet marquée par la pénétration de l'islamisme fanatique, cristallisation d'une radicalisation identitaire à tendance prosélitique, dans un axe qui se déploie du Nord vers le Sud, au-delà de la zone sahélo-saharienne. Cette mouvance s'est progressivement orientée vers le Golfe de Guinée qui regroupe géographiquement les Afriques du Centre et de l'Ouest, et qui concentre l'essentiel des intérêts occidentaux en Afrique Subsaharienne.

**Version corrigée et améliorée d'une communication présentée dans le cadre du Colloque International de l'ESIG en 2011*



Source : Le Parisien 26 Mars 2015; Damasak (Nigeria), le 15 mars. Des troupes nigérianes traversent un pont qui avait été détruit par les militants islamistes de Boko Haram. ABBA ALI KAYA / AFP

Après une relative accalmie survenue au lendemain des attentats meurtriers de Nairobi (Kenya) et Dar es Salam (Tanzanie) survenus en août 1998, l'Afrique subsaharienne fait désormais face à un nouveau pic du terrorisme qui y aggrave une situation sécuritaire déjà préoccupante. Depuis quelques années en effet, l'allégeance témoignée à Al Qaïda par le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien, devenu Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), et son redéploiement dans la zone sahélo-saharienne (Mali, Niger, Mauritanie...) où il multiplie attaques et prises d'otages, signale une confluence des mouvements terroristes dans la perspective de leur organisation en réseau.

Bien plus ne saurait-on occulter l'irruption dans le Golfe de Guinée d'une vague de prosélytisme djihadiste portée par la secte *Boko Haram*¹. Celle-ci est y couplée à la montée en puissance des groupes irrédentistes dans le Delta du Niger, notamment le mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND), le *Niger Delta Peoples Volunteer Force* (Forces des Volontaires du Delta du Niger) le Mouvement *Ijaw*, tous hostiles à l'Occident et à l'Etat son « complice ». Les uns pour des raisons politico-religieuses, les autres pour des raisons politico-économiques.

Comme l'on s'en doute, cette multiplication des actes terroristes signale, à tout le moins, les difficultés des acteurs engagés dans les domaines liés de la défense et la sécurité au sein de la région, d'une part, à appréhender toutes les dimensions politiques, stratégiques et opérationnelles du phénomène terroriste et, d'autre part, à le combattre efficacement et avantageusement.

L'idée centrale qui structure ce propos tend : d'abord, à montrer qu'effectivement l'Afrique subsaharienne est un nouveau théâtre, pertinent, de la géostratégie terroriste(I), ensuite, que cette nouvelle donne constitue un défi politique, stratégique et opérationnel pour les divers acteurs de la défense et de la sécurité de la région(II) ; et, qu'enfin, l'éradication, ou tout au moins l'endiguement de cette menace à un niveau compatible avec les contraintes du développement, passe par une refondation doctrinale et opérationnelle des forces de défense et de sécurité dans le cadre de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité d'une part, et de la sécurité collective d'autre part (III).

L'Afrique Subsaharienne : un théâtre pertinent de la géostratégie du terrorisme

Quelle réalité conceptuelle et factuelle renvoie la notion terrorisme, notion sinon polémique, du moins polysémique ? En quoi l'Afrique subsaharienne en serait-elle devenue un théâtre pertinent ? Ces deux questions fixent les angles d'analyse de la première partie de ce propos.

Géostratégie du terrorisme : réalité conceptuelle et factuelle

Sans avoir à revenir sur la longue histoire du terrorisme qui remonte à l'antiquité, bornons nous dans le cadre restreint de ce propos à relever, pour les souligner, les constances de son champ praxéologique et sémiotique. Aussi la praxis terroriste renvoie à la violence visant à semer l'effroi, la terreur. Autrement dit, le terrorisme se distingue de par sa forte charge psychotique induite par les effets traumatiques de la diversité d'actes regroupés sous ce vocable.

A l'origine, la praxis terroriste est l'apanage des empires conquérants, à l'exemple de l'empire mongol de *Genghis Khan* et celui de *Tamerlan* qui se sont imposés par la terreur. Ce, dans l'optique de briser la volonté, la résistance de leurs ennemis, de les châtier à des fins de dissuasion.

Cette tendance, qui faisait du terrorisme une modalité de la violence d'Etat, sera légitimée en France au lendemain de la Révolution de 1789 par les Jacobins. Dans son discours à la Convention le 05 février 1794, Maximilien de Robespierre, leur chef de file, déclare :

« Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la République ou périr avec elle. Or, dans cette situation, la première maxime de votre politique doit être qu'on conduit le peuple par la raison et les ennemis du peuple par la terreur. Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu et la terreur ; la vertu sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur sans laquelle la vertu est impuissante »².

C'est bien cette même idéologie de la terreur rationnelle et légitime qui structure fondamentalement la dictature communiste et conservatrice telle qu'elle s'est manifestée respectivement à travers les régimes socio-communistes de l'ancien bloc de l'Est avec à sa tête l'Union Soviétique, dont la Corée du Nord est le dernier pôle de résistance, et les dictatures fascistes

¹ Boko Haram : « L'éducation occidentale est un péché »

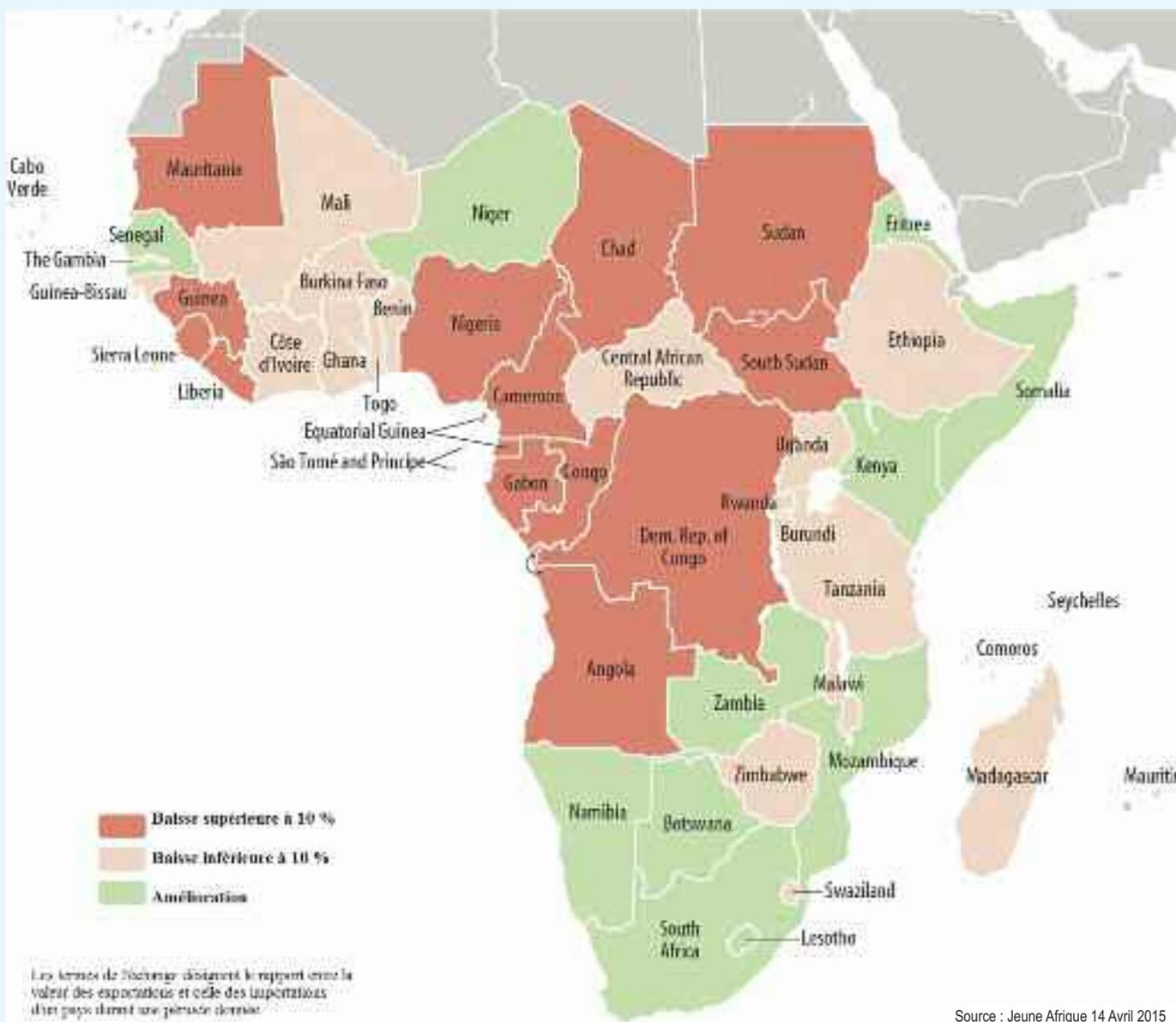
² Cité par Gérard Chaliand et Arnaud Blin (Ed), Histoire du Terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda, Paris, Bayard, 2004, P.7.

européennes et asiatiques de l'entre-deux guerres, sans oublier les régimes césariens sud-américains et africains postcoloniaux. C'est dire si le terrorisme (d'Etat) dans sa dimension praxéologique a historiquement déjà été producteur de politiques publiques modelées et modulées pour et autour de la vision programmatique de la société telle que perçue par le régime qui l'implémentait.

Au demeurant, l'appréhension du terrorisme va évoluer au cours de l'histoire. Parmi ses évolutions historiques majeures il convient d'évoquer le développement, au cours des années 1960-1970, d'une forme de terrorisme à la fois « noble » et « terrible » dont parle Serge Stepniak Kravtchinski, et dont l'acteur est à la fois « martyr » et « héros », lequel,

« du jour où il jure, du fond de son cœur, de libérer son peuple et sa patrie, (...) sait qu'il est voué à la mort ». Le terrorisme revêt alors, au-delà de sa portée instrumentale, une dimension sacrificielle. Avec le détournement à Rome en 1968, d'un avion de la compagnie israélienne EL AL, par le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) de Yasser Arafat, naît le terrorisme politique. Ses adeptes se répandront à travers le monde, notamment en Europe, à la faveur du vent de contestation de mai 1978.

De violence d'Etat, violence du fort au faible, le terrorisme devient, comme le souligne Gérard Chaliand, l'arme du faible contre le fort bref, une menace asymétrique. Une menace asymétrique dont l'ontologie, pour ne pas dire la finalité, se situe moins



dans la victoire au sens militaire, victoire du reste impossible, que dans son écho, c'est-à-dire son retentissement médiatique.

Selon Raymond Aron en effet, « une action violente est dénommée terrorisme lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats physiques ». Dans le même ordre d'idées, Gérard Chaliand, qui considère le terrorisme comme : « l'arme quasi unique du faible contre le fort », estime que « son impact vise d'abord les esprits. En ce sens, le terrorisme est la forme la plus violente de la guerre psychologique et dépasse, comme on sait, ses effets physiques. Le terrorisme sert, à partir de moyens souvent dérisoires à créer du pouvoir en espérant atteindre par le bas ce dont on dispose par le haut »³.

Ainsi définie, l'activité et l'objectivation terroristes prendront, à la fin du XX^{ème} siècle et au tout début du XXI^{ème}, une dimension mondiale, une dimension géostratégique dont l'Afrique subsaharienne constitue aujourd'hui l'un des principaux théâtres d'objectivation.

L'Afrique subsaharienne : un théâtre d'objectivation de la binarité terrorisme/contre-terrorisme à l'ère postmoderne

Pour cerner avantagement la portée conceptuelle et factuelle du terrorisme et du contre-terrorisme, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la géostratégie, entendue comme variable militaire de la géopolitique, raisonne essentiellement à l'échelle macro-géographique, c'est-à-dire à l'échelle mondiale, pour reprendre le mot du Général Pierre Célérier.

Notre hypothèse théorique trouve toute sa pertinence dans l'expansion du terrorisme et de la lutte anti-terroriste survenue, comme nous avons eu à l'indiquer plus haut dans ce propos, à la fin du XX^{ème} siècle et au tout début du XXI^{ème}, à travers la conjonction de deux phénomènes majeurs de l'époque contemporaine : le développement exponentiel des technologies de l'information et de la communication favorisé par la fluidité circulaire des flux, des échanges et des techniques d'une part, et les attentats terroristes du 11 septembre 2001, « événement monstre » s'il en fût, dans lequel le Général Colin Powell voit l'«après-après-Guerre Froide».

Au-delà de leur impact dramatique et émotionnel, ces attaques, les toutes premières contre le territoire métropolitain américain, et les symboles les plus ostensibles de l'hyper puissance américaine, tout en relativisant la pertinence de l'option jominienne de la puissance militaire, en terme de force massive et techniciste (voir *The Revolution in Military Affairs*), imposent une vision et une approche stratégique et

opérationnelle globale, contre une menace devenue elle-même globale à la faveur des dynamiques et des dispositifs réseau-centrés (*Network Systems*). Désormais, au terrorisme médiatique et global s'oppose un contre-terrorisme tout aussi psychologique et global, combinant les approches civiles et militaires, et justifiant un réajustement des agendas politiques et diplomatiques des Etats.

L'intensification ces dernières années des activités terroristes en Afrique subsaharienne peut laisser penser et dire à tort que celle-ci est un théâtre nouveau, peut-être secondaire, selon certains, de la géostratégie du terrorisme et du contre terrorisme. Il faut pourtant rappeler que c'est précisément en Afrique subsaharienne, choisie comme cible tant pour la faiblesse de son système étatique et sécuritaire qu'en raison de la concentration sur son sol et dans son sous-sol des intérêts des puissances occidentales désignées à l'hostilité de la mouvance islamiste, que le terrorisme fanatique renaissant commet ses premiers attentats d'envergure le 7 août 1998 à Nairobi au Kenya et à Dar-es-Salam en Tanzanie. Ces derniers surviennent au lendemain d'un attentat perpétré en Egypte le 17 novembre 1997. C'est également en Afrique subsaharienne qu'à la suite desdits attentats, les Etats-Unis, avec à leur suite les autres puissances occidentales, posent les premiers jalons de la lutte globale contre la violence terroriste portée par une mouvance terroriste regroupant les Frères musulmans, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) et Al-Qaïda naissant dont le chef, Oussama Bin Laden, ancien partenaire des services américains, se réfugie au Soudan, sous la protection du régime de Khartoum.

En faisant allégeance en janvier 2007 à Ben Laden, le GSPC devient par ce fait même Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Son émir Abdoulmalack Droukdel signe l'acte d'ancrage de la nébuleuse Al-Qaïda en Afrique septentrionale. En faisant de la zone sahélo-saharienne son théâtre d'action et son sanctuaire, AQMI annonce une pénétration en Afrique subsaharienne, ponctuée par des prises d'otages, et dont les ondes se propagent jusqu'aux confins du Golfe de Guinée, à travers le prosélytisme violent de la secte fanatique Boko Haram et l'activisme irrédentiste des troupes du Delta du Niger. La convergence des facteurs insécuritaires, aggravée par la montée en puissance d'une radicalisation des rationalités identitaires, vient y consacrer ce que certains auteurs désignent sous le vocable « d'arc de crise » qui, à son tour, rend compte de l'inscription de l'Afrique subsaharienne en général et du Golfe de Guinée en particulier dans cette « géographie de la colère » qu'objective Arjoun Appadourâi.

Cet axe de pénétration des activités à caractère terroriste tend à confirmer une objectivation stratégique faisant de l'espace sahélo-sahélien d'une part, au-delà des prises d'otages favorisées du reste par la géographie de cette zone difficile à contrôler, « espace-sanctuaire », et du Golfe de Guinée d'autre part, zone de contact et de concentration des intérêts occidentaux, et « espace-enjeu » par excellence, l'objectif ultime de la mouvance islamiste.

Bien plus, cette perspective, qui se dessine assez clairement depuis quelques temps, peut devenir plus probante au lendemain de la décapitation d'Al-Qaïda survenue avec la mort récente de Ben Laden, son chef charismatique, et de certains de ses lieutenants, et la baisse induite, tout au moins attendue, de l'intensité des théâtres moyen-orientaux (Afghanistan, Irak, Pakistan, Yémen). Baisse d'intensité accentuée par les mouvements de révolte au Maghreb et au Makrech.

Pour faire face à l'expansion terroriste, l'on assiste à la multiplication, de la part des Etats de la région, et de leurs partenaires multilatéraux (l'Union Africaine à travers son Conseil de Paix et de Sécurité, l'Union Européenne, l'ONU) et bilatéraux, dont les Etats-Unis (AFRICOM), et la France, d'initiatives visant à l'éradication de cette menace dans la région. A titre illustratif, depuis le renouvellement de sa doctrine africaine en 1997, la politique de sécurité de la France en Afrique, ayant officiellement, tout au moins, tourné le dos à l'intervention directe, s'articule autour du concept de Renforcement des Capacités Africaines en matière de Maintien de la Paix (RECAMP), notamment à travers la multiplication des écoles à vocation régionale⁴.

Cette approche multilatérale de sécurité en Afrique Subsaharienne, qui correspond à la vision historique et néo-impériale de la France sur une région, son ancien pré-carré, qu'elle considère, consciemment ou non, comme sa zone d'influence, fait pièce à l'orientation bilatérale de la politique américaine de sécurité en Afrique. Bien que poursuivant elle aussi, en terme d'objectif, le renforcement des capacités africaines de défense et de sécurité, dans une logique de paix globale, l'approche américaine, mise en œuvre en 1996 à travers l'ACRI (*African Crisis Response Initiative*) qui deviendra ACOTA quelques années plus tard, privilégie les relations bilatérales et s'articule autour des Etats-Pivots (*Pivotal states*), pour leur rayonnement présumé dans leur environnement géopolitique (exemple le Nigeria dans le Golfe de Guinée). Elle se

crystallise désormais sous la forme de la *Pan Sahel Initiative (PSI)* lancée en 2002 par l'Office du contre-terrorisme du Département d'Etat américain dans un contexte de crise au Mali.

C'est dire si l'Afrique subsaharienne constitue bel et bien, un théâtre pertinent de la géostratégie du terrorisme et du contre-terrorisme. Au demeurant, il reste à questionner la capacité stratégique et opérationnelle face au défi que constitue la menace terroriste.

II. Un défi stratégique et tactique pour la communauté de sécurité

Créées au moment des indépendances dans la droite ligne de la pensée stato-centrée occidentale, les Forces de défense et de sécurité africaines ont originellement été formées pour lutter contre les menaces interétatiques selon la vision westphalienne classique. Par définition, les menaces asymétriques portées par les acteurs non étatiques, nationaux ou transnationaux, constituent pour elles un défi stratégique et tactique particulièrement difficile à relever. L'expansion terroriste actuelle en Afrique Subsaharienne évoquée plus haut rend précisément compte de la complexité d'une équation sécuritaire semble-t-il aux antipodes des us et des pratiques conventionnelles de la guerre.

1) Le déni de reconnaissance

Définie comme la dialectique des intelligences et des volontés, entendue comme réflexion sur la conduite de la guerre, et soumise au préalable théorique et praxéologique, la stratégie trouve tout son sens à travers la reconnaissance et la compréhension de l'altérité. Il s'agit, comme nous l'enseignent tous les tenants de la pensée stratégique depuis l'Antiquité, de reconnaître (identifier) et de comprendre l'autre.

Sun Tzu, grand maître de la science et de l'art de la guerre de l'époque héroïque de la Chine des royaumes combattants, prescrit de « *comprendre l'autre et ne pas faire ce qu'il attend de vous* ». La reconnaissance et la compréhension de l'ennemi devient ainsi le postulat irréductible dans l'établissement du rapport de forces. Autrement dit, c'est par rapport à l'autre, réel ou possible, que l'on se détermine ou que l'on se prédétermine. Toute stratégie trouve sa pertinence en regard de l'autre.

⁴ Créée par le Cameroun, dans un souci d'affirmation de sa souveraineté, l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre (ESIG), à travers le partenariat qui le lie au Cours

Inter Armées de Défense (CID) redevenu Ecole de Guerre de Paris, est intégré à ce titre dans la stratégie RECAMP.

Hors le terrorisme, comme du reste toutes les menaces relevant des stratégies alternatives, souffre historiquement de la part des Etats d'un déni de réalité qui obère substantiellement sa compréhension, pourtant nécessaire. La conséquence en apparaît au travers des nombreuses difficultés qu'il y a encore de nos jours à cerner et à conceptualiser la phénoménologie du terrorisme en tant que menace à la défense et à la sécurité des Etats d'une manière générale, et des Etats de l'Afrique subsaharienne d'une manière singulière.

La connotation diabolisante visant à vider l'action terroriste de toute rationalité et de toute légitimité, connotation due à ce qu'il faut bien appeler le dogmatisme westphalien, constitue un obstacle majeur, non seulement au développement d'une épistémologie du terrorisme, mais également à la conceptualisation d'une doctrine du contre-terrorisme.

Mais la difficulté qu'il y a à cerner la menace terroriste se situe également dans la multitude et la complexité des enjeux qu'elle incarne, dont les plus constants se situent aux niveaux religieux et politique.

L'enjeu religieux est en effet récurrent dans l'histoire du terrorisme. La sacralisation de l'action terroriste, - « terreur sacrée »- trouve déjà toute son empreinte dans la violence des zélotes juifs au premier siècle de l'ère chrétienne et celle de la secte ismaélienne des Assassins entre les XI et XIIIème siècles. Pour ne rien dire de celle des croisés du christianisme catholique au cours de cette dernière période. Autant dire que le fanatisme religieux n'est pas une particularité fatalitaire du fondamentalisme islamiste.

C'est, comme qui dirait, le ciment nécessaire à la constitution des liens de reconnaissance, de dépendance et de transcendance propre à tout groupe identitaire et agonique : la sacralisation de la violence au nom de la cause sacrée.

Quant à l'enjeu politique, il est consubstantiel à l'enjeu de puissance, de pouvoir et de domination dans une optique désormais étatique (projets d'Etat islamique en Irak et au Levant « Daesh » et de Kalifa de Boko Haram). Bref, du conflit hégémonique, qui structure fondamentalement l'histoire et la géopolitique des communautés humaines depuis la nuit des temps.

Dans ce sens, la violence est un moyen pour la réalisation des finalités politiques. Il s'agit de « faire plier la volonté de l'adversaire en affectant sa capacité de résistance ». Tout comme la guerre que Carl Von Clausewitz définit comme « la continuation de la politique par d'autres moyens », le terrorisme vise à, « amener notre ennemi à exécuter notre propre volonté ».

Ainsi donc, il apparaît comme une approche, comme une technique guerrière, une catégorie conflictuelle, relevant des stratégies indirectes au même titre que la « petite guerre », la guerre révolutionnaire.

L'absence d'une objectivation stratégique précise de la menace terroriste dans le corpus doctrinal d'emploi des forces, des armées et des services de sécurité d'Afrique subsaharienne accentue ici, plus qu'ailleurs, le mélange des genres, et les conflits d'écoles à propos de la catégorie stratégique réelle à laquelle appartient effectivement la menace terroriste, ainsi qu'à propos des approches contre-terroristes y afférentes. Cette absence explique par conséquent les carences opérationnelles dans la lutte contre le terrorisme et les difficultés que les acteurs engagés dans ladite lutte peuvent éprouver quant à s'intégrer au sein de dispositifs mutualisés dans la perspective de la constitution d'une communauté de défense et de sécurité.

Défi stratégique, la menace terroriste en Afrique subsaharienne est aussi un défi tactique pour les Forces de défense et de sécurité de cette région.

2) Un défi tactique

Comme nous avons eu à l'admettre plus haut dans ce travail, le terrorisme est une catégorie conflictuelle, guerrière, productrice d'insécurité. Dans le contexte actuel marqué par la globalisation des menaces, le terrorisme est devenu une menace déterritorialisée caractérisée par sa mobilité et son évanescence. Aussi intéresse-t-elle autant les forces de défense en charge de la sécurité extérieure que celles en charge de la sécurité intérieure.

Comme la petite guerre (la guerre révolutionnaire), le terrorisme fait partie des stratégies alternatives et irrégulières, par opposition aux guerres conventionnelles et régulières, interétatiques. L'on parle alors de conflit asymétrique ou irrégulier, s'agissant d'un conflit opposant deux acteurs différents non seulement par leur nature, mais aussi par la dissymétrie de leurs rapports de forces, la nature des buts poursuivis et leurs comportements respectifs dans la guerre.

La menace asymétrique, défavorisée par le rapport de forces, utilise la terreur dans le cas qui nous intéresse, non pas pour vaincre militairement l'Etat, mais pour le déstabiliser, le faire vaciller. Par opposition à elle, l'Etat est doté de forces de défense et de sécurité, instruments de la violence légitime, dont la vocation consiste en la sanctuarisation de l'espace stato-national face aux menaces internes et externes. Ces Forces sont préparées à la guerre conventionnelle selon la logique réaliste et westphalienne opérationnelle dans le cadre d'une configuration de guerre interétatique.

En termes de dividendes stratégiques, ce qui intéresse plus que tout l'acteur asymétrique, c'est l'écho, le retentissement médiatique et l'impact psychologique, produit, au-delà de l'ennemi, à travers le monde. C'est dans ce sens que les conflits asymétriques, inscrits dans la logique du faible au fort, sont des conflits/guerres d'affirmation et d'expression.

C'est à la fin du XX^{ème} siècle que les stratégies alternatives, catégorie à laquelle appartient le terrorisme, cèdent devant la pression de ce qu'Hervé Coutau-Bégarie appelle « *la vogue de l'offensive* », dans le contexte de la course aux armements d'avant la première Guerre Mondiale. Laquelle est historiquement, comme on le sait, l'apogée et la montée aux extrêmes des conflits hégémoniques qui secouent l'Europe depuis les Traités de Westphalie de 1648.

Expurgés de la pensée stratégique notamment en France après 1895, les stratégies alternatives parviennent tout de même à retenir l'attention des Britanniques. Charles Callwell, qui leur a consacré un ouvrage intitulé *Petites Guerres*, montre que si la supériorité tactique des armées régulières est évidente, celle des combattants irréguliers l'est tout autant dans le domaine stratégique.⁵ Une manière de dire que la supériorité des armées régulières, de loin mieux organisées, mieux armées, mieux préparées, face à un ennemi insaisissable et particulièrement mobile, tombe sous le coup d'une infériorité stratégique qui les rend incapables de s'assurer une victoire décisive pour la réalisation de leurs objectifs politiques. L'asymétrie ou l'irrégularité compense sa faiblesse dans l'organisation, la formation et l'armement, par la rapidité, l'effet de surprise et le non respect des normes (*jus ad bellum* et *jus in bello*).

Cette problématique se pose avec une acuité toute particulière au sein des Etats d'Afrique subsaharienne déjà fragilisés par une incurie politique et un déficit capacitaire en matière de projection stratégique et de déploiement opérationnel.

En effet, ces derniers sont demeurés héritiers, sinon continuateurs d'une tutellisation productrice de pesanteurs politiques et stratégiques y endiguant le développement d'une capacité autonome de défense et de sécurisation. Or ladite capacité autonome est précisément l'indicateur par excellence de l'assomption étatique, appréhendée du point de vue des attributs de souveraineté.

C'est dire à quelle enseigne le terrorisme constitue un défi pour les forces de défense et de sécurité

subsahariennes, également et au-delà de la conceptualisation de la menace qu'il représente, au niveau de la capacité logistique et des approches opérationnelles. En effet, il est pour le moins difficile et hasardeux de construire pour la mettre en œuvre, une doctrine d'emploi des forces en cas d'absence d'un socle conceptuel rendant compte de la catégorie stratégique de la menace, ainsi que ses mécanismes de reproduction. C'est en fonction de ces derniers que l'on pourrait efficacement bâtir la réponse la plus appropriée au niveau tactique.

L'absence d'une objectivation stratégique précise de la menace terroriste, dans le corpus doctrinal d'emploi des forces armées et des services de sécurité d'Afrique subsaharienne, y explique les carences opérationnelles observées dans la lutte contre le terrorisme, et éprouvées une fois que les Etats concernés sont confrontés à la perspective de leur intégration au sein des dispositifs mutualisés de la géostratégie du contre-terrorisme.

III. Pour une capacité africaine autonome de lutte contre le terrorisme

Le défi stratégique et tactique que le terrorisme représente pour les Forces de défense et de sécurité subsahariennes, peut se résumer en ces termes : **comment pourraient-elles devenir des acteurs efficaces et crédibles dans la lutte globale contre le terrorisme, dont leur région est devenue le théâtre au cours des dernières années ? Autrement dit, quels seraient, en ce qui les concerne, les éléments d'une initiative stratégique africaine, apte à relever ce défi ?** La réponse à cette question prescrit une vision globale, une capacité d'anticipation et un partenariat stratégique au sein duquel l'Afrique sera un acteur crédible de la lutte contre le terrorisme.

1) Vision globale et capacité proactive

La mise en place d'une stratégie de lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne, dans une approche à la fois individuelle et collective des Etats, pose comme préalable, la construction d'une vision, d'une grille de lecture et d'analyse de la menace terroriste. Il s'agit pour l'Afrique de ne pas se contenter de se laisser imposer une vision, ou de s'en inspirer aveuglement, mais de prendre pour sa sécurité l'initiative de la recherche fondamentale et de l'action.

A propos de l'Europe, Alain Bauer et Xavier Raufer constatent : « *le vieux continent semble (...) incapable de dire qui est l'ennemi aujourd'hui, ce qu'est l'hostilité*

⁵ Charles E. Callwell, *Petites Guerres*, Paris, ISC-Economica, Bibliothèque stratégique, 1998, p.77.

en 2009. Pays par pays, la défense administre, gère et réagit au coup par coup mais l'Europe manque d'une doctrine claire en matière d'hostilité. Soit qu'elle n'en ait pas conçue une elle-même, soit qu'on ne lui en ait pas fourni une convaincante et opérationnelle »⁶.

Selon eux, « cette situation est regrettable » pour les raisons ci-après :

«1- La défense d'un Etat souverain, ou d'une coalition d'Etats, dépend normalement de la nature des entités hostiles que ces Etats pourraient affronter – et non pas l'inverse. L'inverse relève de la médecine soviétique, qui soigne le patient, non selon sa maladie, mais en fonction des potions en rayonnement. En matière de défense, cette pratique revient à modeler un adversaire ou des menaces fictives, à créer un ennemi de confort selon les forces ou le matériel que l'on a en stock.

«2- Qui ne conçoit pas de recherche originale sur la sécurité se condamne à adopter celle d'autres puissances en ayant, elles, produit une. Accepter cette position subalterne c'est se ravalier au rang tactique : d'autres édictent la doctrine dans laquelle vous évoluez désormais, sans plus pouvoir en sortir.

«3- La recherche fondamentale produite par d'autres peut-être contraignante mais – pire encore – fautive, ou sciemment truquée. Accepter de tels travaux comme base de ses propres recherches égare forcément... »⁷.

Nous pouvons en retenir que sans vision claire et précise de la menace, point de stratégie du tout. Que la vision et la stratégie qui en découlent participent d'une initiative de réflexion et d'action. Sauf à s'abandonner dans la suppléativité.

La vision, quand elle est le produit d'une observation, d'une recherche personnelle, permet, à travers la compréhension du terrorisme, de se définir une ligne d'action propre prenant en compte les enjeux du local et du global (*glocalisation*), et d'échapper au *diktat* des concepts et des théories imposées par la pensée dominante.

C'est donc l'appréhension que l'on a de la menace terroriste qui détermine l'approche de la lutte qui lui est réservée. De ce point de vue, il convient de relever que l'appréhension de la menace terroriste s'articule autour de deux approches. L'approche policière et judiciaire, qui est celle de la France, définit le terrorisme comme un crime et les terroristes comme des criminels. Elle prescrit par conséquent une action civile, visant successivement l'établissement par les Forces de sécurité de la factualité criminelle, et la condamnation par la justice des acteurs terroristes⁸.

Quant à l'approche militaire, sublimée par les Etats-Unis, et qui s'articule autour des concepts de « guerre

globale contre le terrorisme » (*Terrorism with a global reach*) et de « défense contre le terrorisme », elle met ainsi en évidence les dimensions offensive et défensive d'une même réalité stratégique.

Adopté par les Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le mot « guerre », comme l'écrit Gilles Andréani, « symbolise, pour ceux qui l'emploient, leur mobilisation, leur refus de toute complaisance ou de tout compromis. Il exprime leur conviction que la drogue, le crime ou le terrorisme produisent des ravages aussi considérables qu'un ennemi déclaré et leur volonté de traiter comme tel l'ensemble de ceux qui en sont responsables »⁹.

Au-delà de ces aspects, une appréhension globale mais précise de la menace terroriste, dans ses dimensions politique, religieuse et psychologique..., permettrait de comprendre son environnement et le comportement généralement fluctuant de ses acteurs. De manière, le cas échéant, à anticiper et à gérer les incertitudes liées à cette menace. Prospective et pro-activité, telles sont les capacités fondamentales nécessaires à une stratégie et à une tactique anti-terroristes. Mais celles-ci ne trouveraient toute leur efficacité que si elles sont nourries par un renseignement prévisionnel toujours actualisé.

Dans un contexte marqué par l'interconnexion des réseaux et des systèmes (cf. la théorie de la *Network – Centric Warfare*)¹⁰, du local et du global, de l'intérieur et de l'extérieur, la communauté de sécurité doit être envisagée dans un souci, non seulement d'interconnexion simple, mais surtout d'inter-opérabilité entre les armes des Forces de défense, selon le concept d'*interarméité*, entre les services des Forces de police, et entre les Forces de défense et les Forces de police en partenariat avec les populations. Cette orientation propre au contexte de la globalisation est applicable aux niveaux national, régional et international.

Vision civilo-militaire, anticipation et inter-opérabilité des systèmes de défense et de sécurité : tels pourraient être les éléments fondateurs d'une initiative stratégique contre le terrorisme en Afrique subsaharienne. C'est cette approche opérationnelle intégrée, favorable au développement des complémentarités entre les différents outils de défense et de sécurité qui doit guider la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans cette région¹¹, en passant de la présomption à l'assomption étatiques.

Une initiative qui, pour être africaine, ne trouvera sa pleine efficacité opérationnelle que dans un partenariat global de lutte anti-terroriste. A condition d'en être un acteur pertinent et crédible.

⁶ Alain Bauer et Xavier Raufer, *La face noire de la mondialisation*, Paris, CNRS Editions, 2009, pp.7-8.

⁷ Alain Bauer et Xavier Raufer, *Op cit.*

⁸ Cf. Intervention de Loïc Garnier (Contrôleur Général de Police), Chef de l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), sur la lutte contre le terrorisme, au 12ème FICA/IHEDN, Paris du 18 au 26 mai 2011 à Paris.

⁹ Gilles Andréani, « La guerre contre le terrorisme. Le piège des mots », <http://www.diplomatie.fr/fr/IMG/pdf/FDOO...>, p. 102.

¹⁰ Cf. Alain De Neve et Joseph Henrotin, « La Network –Centric Warfare : de son développement à Iraqi Freedom », *Stratégique*, 86-87, mars 2006, pp.53-75.

¹¹ Cf. Intervention de Niagalé Bagayoko, sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (RSS), dans le cadre du 12ème FICA/IHEDN, du 18 au 26 Mai 2011 à Paris.

2) Pour un partenariat stratégique

La globalité de la menace terroriste impose une approche sécuritaire globale, tant du point de vue géographique que de celui de l'interdépendance du local et du global, de l'interconnexion des systèmes et des réseaux. L'opérationnalisation d'une telle approche passe aussi par la mise sur pied d'un partenariat stratégique véritable, au sein duquel l'Afrique subsaharienne aurait toute sa place et son rôle de partenaire crédible, par sa force de proposition et d'action.

Il y aurait en effet tout à craindre qu'elle ne soit confinée, autant du fait de son impérialisme propre que de celui de la préemption géostratégique des grandes puissances, notamment les plus actives en Afrique à savoir la France et les Etats-Unis, à la supplétabilité stratégique et géostratégique. A propos des Etats-Unis, Saïda Bedar relève à juste titre que « *la stratégie globalisante des Américains implique une extension de l'emprise géostratégique* »¹². Allant dans le même sens, Tanguy Struye de Swielande écrit que « les Etats-Unis se sont donnés une vision politique globale, à savoir maintenir l'avantage de leur position hégémonique, afin de garantir leurs intérêts de sécurité et de prospérité nationales et, par voie de conséquence, pensent-ils celle du monde entier. Telle est la nouvelle destinée manifeste »¹³.

Pour être des acteurs crédibles de la lutte contre le terrorisme, les Forces de défense et de sécurité des Etats d'Afrique subsaharienne, comme du reste de l'Afrique en général, n'y parviendront qu'à travers une dynamique régionale africaine, intégrant les menaces

asymétriques dans la doctrine, les directives et les concepts opérationnels de la Force africaine en attente (FAA) du Conseil de paix et de sécurité de l'Union et de ses cinq brigades correspondant aux cinq Communautés économiques régionales (CEEAC, CEDEAO, IGAD, SADC, UMA). Sachant que la crédibilité stratégique tient de la capacité de produire une pensée endogène et opérationnelle et de mobiliser un patrimoine logistique à la hauteur des contraintes stratégiques et opérationnelles liées, à l'instar de la menace qui nous intéresse dans ce propos, à la lutte contre le terrorisme.

En guise de conclusion, en leur état actuel d'aveuglement et de supplétabilité stratégiques, les Forces de défense et de sécurité d'Afrique subsaharienne ont du mal à relever le double défi des menaces asymétriques en général, et du terrorisme en particulier. Pour sortir de cette ornière, elles doivent se donner une vision, une stratégie et des moyens opérationnels appropriés pour le traitement desdites menaces, dans une optique de spécialisation et de mutualisation des forces, aux niveaux national, régional et international conformément à la sécurité collective. C'est de cette manière et de cette manière seulement que l'Afrique deviendra un acteur stratégique crédible. C'est précisément le rôle de l'Ecole supérieure Internationale de Guerre (ESIG) et de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) de Yaoundé, reconnues par la CEEAC et l'Union Africaine comme pôles d'excellence en matière de paix et de sécurité en Afrique, de l'y aider.

¹² Saïda Bedar, « Les nouvelles frontières de l'empire américain », in Arabies, Novembre 2001, pp. 23-25.

¹³ Tanguy Struye de Swielande, « La grande stratégie américaine dans l'après 11 septembre », Stratégique, N° 86-87, op. cit. p. 23.

Eléments bibliographiques:

Alain Bauer et Xavier Raufer, *La face noire de la mondialisation*, Paris, CNRS Editions, 2009 ;

Alain De Neve et Joseph Henrotin, « *La Network –Centric Warfare : de son développement à Iraqi Freedom* », *Stratégique*, 86-87, mars 2006, pp.53-75 ;

Charles E. Callwell, *Petites Guerres*, Paris, ISC-Economica, Bibliothèque stratégique, 1998 ;

Gérard Chaliand et Arnaud Blin (Ed), *Histoire du Terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda*, Paris, Bayard, 2004 ;

Gilles Andréani, « *La guerre contre le terrorisme. Le piège des mots* », <http://www.diplomatie.fr/fr/IMG/pdf/FDOO> ;

Loïc Garnier, *Chef de l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), Intervention sur la lutte contre le terrorisme, au 12ème FICA/IHEDN, Paris du 18 au 26 mai 2011 à Paris ;*

Niagalé Bagayoko, *Intervention sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (RSS), dans le cadre du 12ème FICA/IHEDN, du 18 au 26 Mai 2011 à Paris ;*

Saïda Bedar, « *Les nouvelles frontières de l'empire américain* », in Arabies, Novembre 2001, pp. 23-25.

Tanguy Struye de Swielande, « *La grande stratégie américaine dans l'après 11 septembre* », *Stratégique*, N° 86-87.

Professeur Wullson MVOMO ELA
Chef du Centre de Recherche et de
Documentation de l'EIFORCES



DE LA CONTAGION ISLAMISTE DANS L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN: RISQUES ET LIMITES

Le déclenchement du terrorisme islamiste par la secte Boko Haram au Nigeria est source d'inquiétude pour le Cameroun. En 2009, la secte s'engage dans une interminable lutte armée contre le gouvernement nigérian, les musulmans dits modérés et les chrétiens, entre autres. Elle diversifie ses opérations terroristes également avec les attentats-suicides et les prises d'otages. Les actions de la secte islamiste ont des conséquences à la fois sur le Nigéria et dans la sous-région. Cet article a un double objectif. Il s'agit, pour le premier, de montrer que les risques de contagion islamiste sont importants pour la région camerounaise de l'Extrême-Nord. Il y a des bases historiques et islamiques qui exposent cette région à des risques de contagion. Il en est de même de la précarité dans laquelle vivent ces populations dans une zone frontalière longue, poreuse et globalement incontrôlée. En plus de la sous-scolarisation criarde, ces populations vivent également dans des conditions de vie déplorables qui renforcent leur vulnérabilité et facilitent à la fois l'endoctrinement idéologique et l'enrôlement. Le second objectif est de montrer que, malgré tout, l'Extrême-Nord peut à terme éloigner définitivement la menace islamiste. Ainsi, il a d'abord à son avantage le fait d'être épargné des revendications sur l'instauration de la charia que le Nigeria connaît de longue date. Il y a également le travail de sensibilisation et d'accompagnement que de nombreuses associations font auprès des communautés dans le cadre du dialogue interreligieux.

Mots clés: Boko Haram, Cameroun, contagion, Extrême-Nord, Islam, islamiste, limite, Nigeria, risque.



Source : Paris Match 13 Février 2015; déploiement de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun

Introduction

Le Nigéria est constamment marqué depuis son indépendance en 1960 par des crises et des troubles sociopolitiques et religieux de grande ampleur. De nombreux coups d'Etat militaires¹, des troubles socioéconomiques réguliers et des conflits identitaires et religieux fréquents ont fait de ce pays l'un des plus instables et des plus incertains d'Afrique. L'Islam a une part importante dans la situation de crise sécuritaire actuelle de ce pays. En son nom, le Nigeria connaît un sectarisme religieux vivace qui est à l'origine de la radicalisation des positions des principales composantes sociologiques. Son développement a été marqué, depuis le jihad d'Ousman Dan Fodio au tout début du 19^e siècle, à la fois par la multiplication des confréries et par des revendications purement islamiques dans un pays pourtant laïc. La prolifération des sectes islamistes, qui peut être perçue comme l'expression d'une dynamique interne de l'Islam, a finalement engendré la mise en place des groupes radicaux dont le plus connu aujourd'hui est la secte islamiste Boko Haram. Celle-ci s'est très vite développée depuis son émergence en 2002 pour devenir, par ses activités, une organisation classée au rang des acteurs du terrorisme international. Aujourd'hui, Boko Haram est une préoccupation majeure non pas seulement pour le Nigéria où il vit le jour, mais aussi pour les pays voisins du Nigéria, en particulier le Cameroun. L'objectif de cette contribution est d'évaluer tour à tour les risques et les limites de la propagation islamiste dans l'Extrême-Nord du Cameroun.



L'armée camerounaise a bombardé pour la première fois des combattants de Boko Haram dans la région frontalière du Nigeria. [REINNIER KAZE - AFP]

A. Sur les risques de la contagion islamiste dans l'Extrême-Nord

De par sa proximité avec le Nord-est du Nigeria où s'épand l'idéologie islamiste, l'Extrême-Nord du Cameroun est exposé à l'essaimage des idées émanant de son voisinage immédiat. L'ancienneté et la solidité des liens historiques qui unissent ces deux parties permettent de comprendre le niveau d'influence que le Nigeria a sur cette région. Dans cette histoire commune qui est séculaire, la révolution d'Ousman dan Fodio du début du 19^e siècle a mis en place la principale base de ce qu'on pourrait qualifier aujourd'hui de tutelle idéologique du Nigeria sur la région.

a) Les bases historiques des risques de contagion

La première contamination à l'idéologie islamiste a eu lieu à l'occasion du jihad d'Ousman dan Fodio. Cette révolution permet d'analyser et de comprendre comment un mouvement qui a vu le jour à Sokoto, s'est propagé jusqu'au Cameroun et a assez vite endoctriné des populations qui pourtant n'avaient rien à voir, pour certaines, ni avec l'Islam déjà, encore moins avec les idées qu'il diffuse. Ainsi, à l'origine, le jihad lancé par Ousman dan Fodio a, selon son meneur, pour objectif principal la purification de l'Islam. Aujourd'hui, avec le recul, il peut être considéré, à juste titre d'ailleurs, comme une révolution ayant abouti à l'instauration, au départ, d'un Islam radical semblable à celui défendu par Boko Haram. D'ailleurs, à l'analyse, on réalise qu'il y a trois niveaux de comparaison crédible entre les deux révolutions, notamment dans le choix de leurs cibles, dans leurs références idéologiques et dans les arguments qu'ils développent pour justifier et légitimer leurs actions. Ainsi, en 1804, au moment de lancer son jihad, Dan Fodio dénonce l'attitude d'un pouvoir établi, les Etats Haoussa et leurs dirigeants dont il critique le rapport à l'Islam. A ce moment, ces Etats existaient depuis environ quatre siècles. Mohammed Yusuf avait aussi en 2002, à la création de Boko Haram, pour cible principale l'Etat nigérian et les autorités en place.

L'argument religieux a permis à Dan Fodio de mobiliser les masses

¹ Le Nigéria depuis son indépendance en 1960, a connu sept régimes militaires à savoir ceux de janvier -juillet 1966; août 1966-juillet 1975; juillet 1975-février 1976; février

1976-octobre 1979; décembre 1983-août 1985; août 1985-août 1993; novembre 1993-juin 1998.



Source : RTS INFOS 9 Mars 2015 - Reprise de deux villes du nord du Nigéria à Boko Haram

musulmanes dans la guerre sainte qui a abouti à la fondation d'un vaste Etat politico-religieux, le Califat de Sokoto. Au début du 19^e siècle, c'est la plus large entité politique en Afrique subsaharienne. Il regroupe plusieurs Etats ou Emirats placés sous une autorité à la fois politique et religieuse qui porte le titre d'*Amir al-Muminine*². L'Islam a joué un rôle capital dans le développement de ce mouvement réformiste pour lui avoir permis de mobiliser un nombre important de partisans pour la fondation du Califat qui intègre tout le Cameroun septentrional actuel, et donc la Région de l'Extrême-Nord (Umar, 2006 : 109).

L'histoire explique davantage et même justifie le fait que Boko Haram ait des sympathisants et recrute dans les zones frontalières du Nigeria. La première et principale raison vient de ce que cette région est en réalité issue du démembrement du Califat de Sokoto à partir de l'Emirat peul de l'Adamawa, d'une part et du Bornou majoritairement kanouri, d'autre part. La secte est particulièrement active dans trois Etats nigériens, Adamawa, Bornou et Yobe. Les deux premiers Etats partagent une frontière longue de plus de 1000 km avec l'Extrême-Nord. L'essentiel des attaques de la secte y est concentré et c'est aussi dans cette région frontalière avec l'Extrême-Nord que les leaders de Boko Haram ont annoncé la création d'un Califat. Quatre ans après le lancement du jihad, en 1808, Dan Fodio a fondé le Califat de Sokoto qui est un Etat théocratique. Depuis plusieurs mois, c'est le principal objectif d'Abubakar Shekau, le leader de Boko Haram. Et c'est ici que le

risque de contagion idéologique pour la région est plus préoccupant. Pour mieux comprendre l'évolution de cette menace islamiste, il faut analyser le développement de Boko Haram, qui finalement, a changé le statut militaire du Cameroun de zone de repli et de transit à cible.

A sa création, Boko Haram est simplement un mouvement contestataire. Il se limitait aux reproches à l'endroit du pouvoir en place qu'il accusait de manquer à ses obligations sociales et religieuses. Pour ses membres, l'échec des politiques est également celui du modèle occidental qui les a moulés, dont ils s'inspirent et dont ils appliquent les préceptes de gestion politique, sociale, judiciaire, notamment. Ils revendiquent alors la mise en place d'un régime islamique considéré seul capable d'assurer la meilleure administration du pays. C'est plus tard qu'il a basculé dans la violence. Son extension, le perfectionnement de son mode opératoire et les violences sporadiques qu'il cause à travers le pays, sont l'illustration de ce basculement (Danjibo, 2009: 134). Il s'étend à la zone sahéenne et fait des parties septentrionales du Nigéria et du Cameroun des régions de grande insécurité.

Ensuite, l'espace géographique dans lequel Boko Haram est plus actif est situé dans le Nord-est du Nigeria, particulièrement dans les Etats de l'Adamawa, de Bornou et de Yobe. Il s'agit en réalité des deux entités historiques et théocratiques célèbres, l'Emirat de l'Adamawa, l'une des composantes du Califat de Sokoto et l'Empire du Bornou. On identifie ce dernier comme étant le fief de Boko Haram. Cet Etat est majoritairement peuplé de l'ethnie kanouri, qui a d'abord été la souche de recrutement de Boko Haram avant que des ressortissants d'autres communautés soient enrôlés.

Ce développement a finalement changé le statut du Cameroun en général et celui de la Région de l'Extrême-Nord en particulier. Au tout début, celle-ci était juste utilisée par la secte comme une base-arrière. Ses membres s'y repliaient pour se soustraire des poursuites de l'armée nigérienne. Boko Haram ne menait pas alors d'actions au Cameroun. Par la suite, la secte a trouvé à l'Extrême-Nord un terrain idéal des prises d'otages. Aujourd'hui, la multiplication des attaques à la frontière

² Littéralement commandeur des croyants.

laisse à penser que Boko Haram aurait des prétentions territoriales à l'Extrême-Nord sans qu'il nous soit possible, en l'état actuel de la question, de conjecturer sur ses tenants et ses aboutissants. A ce jour, toutes les cinq prises d'otages attribuées à la secte islamiste qui ont eu lieu sur le sol camerounais se sont déroulées à l'Extrême-Nord.

Incontestablement, le risque de contagion islamiste est important pour l'Extrême-Nord camerounais qui partage une très longue frontière avec la zone d'activité de Boko Haram qui s'étend du Lac-Tchad au Nord, au fleuve Ine, au Sud de Yola, la capitale de l'Adamawa. Poursuivis au Nigéria, les combattants islamistes migrent dans l'Extrême-Nord. Cette migration est facilitée par la longueur et la porosité de la frontière et par les similitudes culturelles, linguistiques et humaines qu'on trouve de part et d'autre des deux pays (Liolio, 2013: 91). Ces similitudes renforcent davantage les risques de contagion islamiste dans l'Extrême-Nord, lorsqu'on sait qu'il n'existe véritablement aucune différence sociologique entre les groupes ethnoculturels vivant dans cette zone frontalière. Il s'agit souvent des familles vivant dans deux pays distincts qui ne se sentent pas le plus souvent concernées par cette géopolitique. Nombreux parmi ces habitants se considèrent comme binationaux. Souvent, ceux qui viennent du Nigeria font plus usage de la carte d'identité du Cameroun qui leur paraît plus exigeant en matière d'immigration pour se «débarrasser» des tracasseries, au moment de traverser la frontière et une fois sur le sol camerounais. Cette perméabilité de la frontière fait également de l'Extrême-Nord un territoire soumis à l'influence islamique nigérienne, ce qui contribue à la fois à l'endoctrinement et au développement du radicalisme islamique.

b) Les bases islamiques des risques de la contagion

Les conflits et crises à caractère islamique que le Nigeria a connus depuis la période précoloniale ont fini par toucher le Cameroun, et l'Extrême-Nord tout particulièrement. Ces mouvements nés tous au Nigeria se sont développés sans difficulté sur le sol camerounais. Certaines populations ont non seulement adhéré à leurs différentes idéologies, mais aussi animé, aux côtés des leaders nigériens, l'implantation de ces organisations radicales.

Le premier mouvement est incontestablement le jihad de Dan Fodio. Nous n'insisterons pas sur ses motivations

islamiques qui sont établies. Mais, lorsque nous analysons la manière dont cette guerre sainte a été menée et les conséquences de ces soulèvements au Cameroun, nous réalisons qu'elles ont été tout à fait identiques à celles du Nigeria. Le jihad s'est répandu au Nord Cameroun sans difficulté et une quarantaine de lamidats répartis entre l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord actuels ont constitué l'essentiel de ce qui faisait l'Emirat de l'Adamawa, l'un des Etats vassaux sur



Source : LADEPECHE.fr, Des soldats tchadiens à Gaborou, lors d'une opération contre Boko Haram, le 1er février 2015 au Nigéria

lesquels Dan Fodio exerçait sa suzeraineté à la fin de cette guerre sainte. L'administration du Califat a développé des liens politiques, économiques, religieux et socioculturels entre les deux parties que ni la colonisation, ni les indépendances du Cameroun et du Nigeria n'ont réussi à briser. Depuis, toutes les révolutions islamiques nées au Nigeria ont touché la partie septentrionale du Cameroun.

Ce fut ensuite le mahdisme, un mouvement messianique qui considère son fondateur, Muhammad Ahmad comme un prophète qui ébranla la région. Né aussi au Nigeria, le mahdisme a été le tout premier mouvement islamique à s'opposer à l'autorité de Sokoto. Très vite, il s'est répandu au Nord Cameroun où ses partisans ont contesté la légitimité des lamibé accusés de pratiquer un Islam syncrétique teinté de paganisme (Umar, 1988:126).

Puis, le mouvement Izala, fondé en 1967 par Cheik Idris et Mahmood Gumi s'est répandu la même année à l'Extrême-Nord où il a propagé un discours rigoriste qui continue encore aujourd'hui à préoccuper l'autorité traditionnelle. Izala, en prônant ce qu'il appelle la pureté de l'Islam, s'est attaqué aux pratiques des confréries soufi, tijjaniya et quadriyya, auxquelles sont affiliées les autorités traditionnelles et religieuses. Ces confréries sont accusées à leur tour de développer un Islam impur,

traditionaliste et contraire à celui enseigné par le Prophète. La clarté de leurs discours, la modernisation de leurs méthodes, mais aussi la dénonciation de l'administration des dirigeants politico-religieux ont convaincu de nombreux musulmans de la crédibilité d'Izala (Junaidu, 1982: 45). De nombreux partisans du mouvement se réclament encore de lui dans la partie septentrionale du Cameroun.

Il y a enfin Maitatsine qui a vu le jour à Kano à la fin des années 1970. Ce mouvement a renforcé le militantisme islamique par sa radicalité. Ses principales cibles sont les institutions établies, en particulier la classe politique et ceux qu'ils appellent les musulmans modérés. Il les accuse d'avoir introduit des impuretés dans l'Islam. Maitatsine a profité des frustrations sociales pour se faire assez vite des adeptes au Nigeria. Ceux-ci n'ont pas hésité à prendre les armes contre l'Etat nigérian pour atteindre leur principal objectif qui est la création d'un Etat islamique dans lequel la charia serait en vigueur (Danjibo, 2009: 87). Il s'est ensuite exporté dans l'Extrême-Nord du Cameroun où il eut un soutien timide de la part des partisans d'Izala. Le gouvernement nigérian a dû mobiliser d'importants moyens militaires pour qu'au bout d'une répression qui aurait fait des milliers de morts et l'exécution du leader Muhammadu Marwa, Maitatsine disparaisse au début des années 1980, non sans avoir ensanglanté certaines métropoles du Nord Nigeria. Aujourd'hui, des observateurs pensent que Maitatsine a créé les conditions de l'implantation de la secte islamiste Boko Haram

c) Les risques de contagion islamiste liés à la précarité

La contagion islamiste est également liée aux conditions socio-économiques des populations de la région. Dans l'Extrême-Nord, la pauvreté est une réalité sociale endémique instrumentable par une variété d'entrepreneurs qui ont montré, par le passé et de nos jours au Nigeria, leur capacité de mobilisation. Les prébendes et les discours d'espérance rendent les populations réceptives aux appels des radicaux. Ensuite, le chômage, en particulier celui-ci des jeunes, accentue l'adhésion à ces sollicitations. Ainsi, dans la zone où Boko Haram est actif au Nord du Nigeria, entre 70 et 80 pour cent des jeunes sont sans emploi (Gourley, 2012:2).

La sous-scolarisation justifie aussi le risque de contagion islamiste. La Région de l'Extrême-Nord-est avec l'Adamaoua, le Nord et l'Est, ce qu'on appelle au Cameroun les Zones d'Education Prioritaires (ZEP). Il s'agit d'un constat de retard de la scolarisation qui

prédispose ces régions à l'endoctrinement. Aujourd'hui, à l'Extrême-Nord, dans certains groupes ethniques, l'urgence se trouve encore à l'établissement de l'acte de naissance pour assurer une scolarisation durable. Dans de telles conditions, la masse d'illettrés constitue pour les islamistes une base d'endoctrinement et de recrutement assez importante. L'urgence se trouve actuellement dans la prise en charge des élèves des établissements scolaires primaires et secondaires qui se trouvent à la frontière avec le Nigeria, dans les zones de combat. Ces établissements sont presque vidés de leurs enseignants et de leurs élèves. Plus de deux mois après la rentrée scolaire, ces établissements, quand ils ont même ouvert leurs portes, fonctionnent avec des effectifs réduits, la plupart des élèves ayant migré vers des établissements éloignés des zones de combat. Mohamed Usman résume parfaitement les conditions de développement de l'islamisme radical dans ce qui suit:

The conditions under which Boko Haram have emerged shares [share] similarities to the socioeconomic conditions that have fostered similar movements elsewhere. Since the mid 1980s living conditions have grown worse: mass poverty; inequality in educational, political and employment opportunities; pervasive illiteracy because of limited educational opportunities; growing unemployment; and corruption in high places, and the misuse of resources have become common place; many people are appalled by standards of living. These problems swelled the army of vulnerable people whose disillusionment and impoverishment made them easy prey in the hands of people who promise to bring change for the better (Umar, 2013:45).

C'est dire que les risques potentiels de contagion islamiste dans les zones contiguës au Nord Nigeria sont manifestes. Ils procèdent davantage d'une sédimentation historique que renouvelle la reproduction de l'Islam radical dans un pays qui, depuis deux siècles, n'a cessé de voir éclore et essaimer des mouvements religieux réformateurs, voire conquérants. A ce facteur structurel, s'ajoutent des éléments de conjoncture, en l'occurrence les conditions socioéconomiques précaires des populations qui en font des cibles de choix pour les recruteurs, au demeurant conscients des facilités que la porosité des frontières et la pauvreté offrent en matière d'exportation des idées dans la mesure où le discours radical s'accompagne d'une rétribution immédiate. Il faut cependant souligner que pour l'instant, l'histoire, la sociologie et le vécu de l'Islam au Nord Cameroun ne permettent pas d'y déceler un terreau endogène de radicalisme. Le risque majeur est celui de l'instrumentalisation des vulnérabilités, des identités et de la proximité.

B. Des limites de la contagion islamiste

Pendant plusieurs siècles, les musulmans du Nigeria, génération après génération, ont développé des attitudes intransigeantes sur les orientations qu'ils ont voulu donner à leur religion. Les multiples revendications populaires ont fini par sédimenter des positions. La revendication de la charia a constitué au Nigeria une phase particulièrement importante dans l'islamisme actuel. L'Extrême-Nord du Cameroun, malgré la proximité et l'influence idéologique du Nigeria, est resté épargné de cette demande de charia, ce qui l'a davantage éloigné de l'islamisme.

a) La charia, hors des préoccupations des musulmans de l'Extrême-Nord

Au Nord Nigeria, la demande de la charia date de la période précoloniale. La loi islamique a été plusieurs fois instaurée et à chaque fois son application a été contestée. A la fin des années 1990, cette demande cristallise davantage l'attention des islamistes. Tous les ordres, soufi, sunnite et chiite, y sont favorables. Finalement, entre 1999 et 2002, ce sont douze Etats³ de la Fédération nigérienne qui ont adopté la loi islamique (Danfulani, 2012: 208). Mais, cette vague de revendications de la charia n'a pas touché l'Extrême-Nord du Cameroun, malgré son adoption par l'Etat de Borno voisin.

Les masses musulmanes de l'Extrême-Nord, qui fut jadis partie intégrante de l'Adamawa, sont restées indifférentes aux discours sur l'instauration ou la restauration⁴ de la charia au Nigeria. Pour mieux comprendre ce qui a toujours été un sujet de controverse au Nigeria et concerne aujourd'hui le Cameroun, il faut encore une fois se référer au passé. A sa fondation, l'ensemble du Califat de Sokoto était régi par les textes islamiques et placé sous la charia, la loi islamique. Pendant toute la durée de l'occupation coloniale britannique, de 1903 à 1960, ce régime est resté en vigueur au Nord Nigeria, même comme il a subi quelques assouplissements et de la modération dans son application. Mais depuis l'indépendance, il y a une certaine focalisation sur la question de la charia. Plusieurs mouvements radicaux ont vu le jour, particulièrement au Nord Nigeria, pour revendiquer la restauration de la loi islamique.

En fait, avec l'indépendance du Nigeria et l'avènement de l'Etat laïc, le statut de l'Islam a changé. Il a cessé d'être une quasi-religion d'Etat et le Nord

Nigeria a complètement basculé dans la nouvelle législation nationale. La loi islamique a été finalement restaurée à la fin des années 1990 dans certains Etats du Nord Nigéria. Ses partisans y voient la solution à la corruption ambiante et à d'autres maux qui gangrènent la société nigérienne (Ibid., 214). En restant en dehors de ce qui est perçu comme une source de déstabilisation, l'Extrême-Nord du Cameroun, malgré l'histoire et la géographie qui le lient au Nigeria, a aussi limité la contagion islamiste. Aussi est-il nécessaire d'adopter des attitudes citoyennes qui épargneraient définitivement le Cameroun tout entier de conflits confessionnels qui le prédisposeraient à des divisions préjudiciables à son unité et à son intégration.

b) Le renforcement du dialogue interreligieux

Boko Haram est plus connu pour ses exactions et ses crimes contre les communautés chrétiennes du Nord du Nigeria. Les destructions régulières des édifices religieux tels que les églises et les mosquées ont non seulement rendu la cohabitation particulièrement difficile entre les nigériens ordinaires, mais aussi consacré la division confessionnelle du pays. Si l'Extrême-Nord est épargné de telles situations, c'est entre autres en raison du dialogue permanent qu'il y'a entre les principales composantes religieuses. Les leaders religieux doivent continuer à communiquer et les pouvoirs publics doivent les y encourager. Il y'a aujourd'hui dans l'Extrême-Nord de nombreuses associations civiles nationales et locales qui font avec succès la promotion de la coexistence pacifique entre les différents groupes ethno-religieux qui se répartissent entre chrétiens, musulmans et adeptes des cultes des ancêtres. Il en est ainsi du Conseil des Imams et des Dignitaires Musulmans du Cameroun (CIDIMUC) qui, sous la coordination de Dr Moussa Oumarou, réalise depuis sa création en 2008 un travail remarquable dans la promotion du dialogue interreligieux et de l'implication des religieux musulmans dans la construction de la paix au Cameroun. Cette association s'est investie dans la sensibilisation sur le terrain particulièrement auprès des communautés musulmanes. Elle a adopté une démarche qui, à terme, s'est révélée efficace, en ciblant d'abord les autorités religieuses, Imams, Modibbé, Mallam et chefs traditionnels, dans la prise de conscience de l'intérêt qu'elles ont à promouvoir la paix à travers notamment le dialogue interreligieux. Celles-ci se sont impliquées et sont

³ Douze Etats ont adopté la charia au Nord Nigéria entre 1999 et 2002: Bomo, Bauchi, Gombe, Jigawa, Kaduna, Kano, Katsina, Kebbi, Niger, Sokoto, Yobe et Zamfara.

⁴ Après la fondation du Califat de Sokoto en 1808, la charia a été instaurée sur toute l'étendue du territoire par le nouveau pouvoir et l'Extrême-Nord en faisait partir pour

son intégration à l'Emirat de l'Adamawa.

⁵ Entretien avec Dr Moussa Oumarou, Coordonateur Général du CIDIMUC, 6 novembre 2014.



Source : Business Insider 13 Janvier 2015, Un attentat attribué à Boko Haram fait des centaines de morts au Nord-Est du Nigéria

devenues depuis des acteurs clés dans la sensibilisation des masses musulmanes contre les extrémismes religieux et la promotion de la paix⁵.

Le CIDIMUC a organisé depuis sa création trois conférences qui ont réuni, à chaque fois, des leaders religieux musulmans et chrétiens autour des thématiques de paix et de coexistence pacifique entre les peuples du Cameroun. La première conférence a eu lieu en 2009 sous le thème: «La paix au Cameroun : une culture à enrichir»⁶ et la 2ème s'est tenue en 2010 avec pour thème «La paix au Cameroun: une culture à consolider». La question de sécurité a été longuement débattue à l'occasion de la troisième conférence du CIDIMUC⁷. L'établissement de ce dialogue interreligieux a eu pour conséquence d'abaisser les barrières qui avaient renforcé le développement des communautarismes sectaires entre les groupes ethno-religieux de l'Extrême-Nord.

L'Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR), a réuni pendant deux jours à Maroua, du 23 au 24 avril 2014, un colloque interreligieux, avec pour thème «Chrétiens et Musulmans, ensemble pour la Paix. Fruit, défis et perspectives du dialogue interreligieux dans la Région de l'Extrême Nord». Cette rencontre a la particularité d'avoir eu lieu dans un contexte et un environnement marqués d'inquiétude au sein des communautés, due à la dégradation sécuritaire qui sévit

dans la sous région⁸.

L'ACADIR regroupe les membres de toutes confessions religieuses qu'elle entend mobiliser afin de les impliquer activement dans la promotion de la culture de la non-violence et de la paix. Ce faisant, elle œuvre pour l'approfondissement de la connaissance mutuelle des différentes confessions religieuses et la réalisation d'une vision commune de la paix. Pour elle, les confessions religieuses doivent s'engager dans une dynamique de rapprochement pour renforcer le dialogue interreligieux⁹. Cela passe par la mutualisation des compétences des acteurs religieux, associatifs qui œuvrent pour la non-violence et la paix dans l'Extrême-Nord

et par l'implication des groupes ethno-religieux concernés.

Pour le lamido de Maroua, Bakary Bouba, cette rencontre devait maintenir, renforcer et surtout développer la culture de la paix et de la fraternité dans le respect mutuel des uns envers les autres¹⁰. Mgr Philippe Stevens, Evêque du diocèse de Maroua-Mokolo, a également exhorté les communautés religieuses au respect mutuel. Dans une longue déclaration, il disait ceci:

Ma sœur, tu es musulmane, je te respecte pour ce que tu es. Tu es musulman, mon frère, et je te respecte. Je respecte le choix que tu fais, je respecte ta manière de prier Dieu et de te soumettre à lui, je respecte ta manière de vivre, qui est conforme à ta foi et aux enseignements religieux que tu as reçus. Et toi, mon frère, ma sœur, tu es chrétien, tu es chrétienne, tu as choisi d'être membre de telle ou telle communauté de foi, évangélique, baptiste, luthérienne,... Je te respecte dans ce choix que tu fais en conscience, je te respecte et je prie Dieu de te garder dans son amour, sur le chemin où tu t'es engagé. Je te respecte, mon frère, ma sœur, toi qui suis une autre religion, ou qui as choisi de rester dans la religion traditionnelle. Je ne te méprise pas, d'aucune manière. Je ne t'insulte pas, je ne me moque pas de toi. Je te respecte et je t'aime. Et moi, chrétien catholique, j'implore des autres qu'ils puissent aussi me respecter, m'aimer comme je suis, dans le choix religieux que j'ai fait¹¹.

⁶ Ibid.

⁷ CIDIMUC: Résolutions de la conférence tenue à Yaoundé du 29 au 31 octobre 2014. La troisième conférence s'est tenue en 2014 sous le thème : «Sécurité et paix au Cameroun: Enjeux, défis et responsabilité des acteurs sociaux». Elle a vu la participation des autorités administratives et le Chef de l'Etat camerounais a envoyé un représentant. Les discussions ont tourné autour de trois sous thèmes: 1. «De la construction à la consolidation de la paix»; 2. «Les Imams: acteurs du maintien de la paix» et 3. «Le rôle du sermon de vendredi: théories et pratiques».

⁸ fr.allafrica.com/stories/200801170614.html, «Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR)», colloque interreligieux. Maroua, 23-24 avril 2014.

Consulté le 6 novembre 2014.

⁹ fr.allafrica.com/stories/200801170614.html, «Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR)», colloque interreligieux. Maroua, 23-24 avril 2014. Consulté le 6 novembre 2014.

¹⁰ Ibid. Intervention de sa Majesté Bakary Bouba, lamido de Maroua. Consulté le 6 novembre 2014.

¹¹ Ibid. Intervention de Mgr Philippe Stevens, représentant de la communauté chrétienne catholique. Consulté le 6 novembre 2014.

A l'analyse, les initiatives locales et nationales dans la promotion du dialogue interreligieux visent à renforcer la cohabitation entre les communautés de religions différentes afin d'éviter les affrontements interconfessionnels. L'imbrication des communautés passe par le développement des actes et actions concrètes pour améliorer cette cohabitation religieuse et ce dialogue interreligieux. C'est pourquoi, ces acteurs de la société civile s'activent à convaincre les communautés au changement de mentalité et à la tolérance en vantant par exemple la composition de familles dans lesquelles cohabitent les membres de religions différentes. Pendant la campagne de sensibilisation, ils multiplient les exemples qui illustrent à leurs yeux ces actes de coexistence pacifique. Ainsi, fréquenter les fêtes religieuses des uns et des autres, s'inviter réciproquement aux mariages et se soutenir lors des évènements malheureux de l'une ou de l'autre partie sont l'illustration de l'imbrication des communautés qui est un préalable essentiel à cette coexistence harmonieuse.

Conclusion

L'Extrême-Nord du Cameroun, pour des raisons historiques et géographiques, n'est pas à l'abri de la contagion islamiste à partir du Nigeria. La Région partage avec le Nigéria une très longue frontière difficilement contrôlable. Les populations de part et d'autre de ces limites circulent sans qu'on ne puisse les distinguer. Ces frontières sont également poreuses à cause de la faible couverture administrative. C'est d'ailleurs pour cela que les islamistes ont d'abord utilisé

le Cameroun comme base-arrière, ensuite comme champ d'actions pour la prise d'otages et aujourd'hui pour des attaques contre les positions de l'armée. De même, cette porosité des frontières facilite l'infiltration des assaillants au Cameroun où ils se réfugient afin de se soustraire de la traque des forces armées nigérianes.

Par ailleurs, le discours islamiste de Boko Haram n'est pas nouveau au Cameroun. Des mouvements radicaux identiques tels que Izala et Maitatsine qui ont vu le jour au Nigeria se sont étendus à l'Extrême-Nord. Boko Haram est tout à fait sur la même ligne pour son orientation salafiste, qui en réalité est une tendance radicale du wahhabisme.

De par ces traits culturels entre ces populations de part et d'autre de la frontière et les multiples relations qu'elles entretiennent, il est évident qu'au-delà de la seule région de l'Extrême-Nord, toutes les contrées du Cameroun sont exposées à des infiltrations idéologiques dont les relais ne manquent pas sur le territoire. En effet, si pour le moment la menace islamiste n'est pas palpable, il reste que dans les milieux musulmans, nombreux sont ceux qui, au nom d'une pratique intégrale de leur religion qui est dogme et régulation sociale, ne sont pas hostiles à une application sobre de la charia, qu'ils s'imposent à eux-mêmes d'ailleurs, dans divers actes de la vie quotidienne. De là à pronostiquer sur une sédimentation terroriste, il y a cependant un amalgame à ne pas faire. Il y a néanmoins un meilleur encadrement à organiser.

Bibliographie sélective

- Adeleye, M.O.**, 1983, *Islam and Education, The Islamic Quarterly*, Vol. XXVII, N° 1.
- Danfulani, C.**, 2012, «The Re-implementation of Sharia in Northern Nigeria and the Education of Muslim Women 1999-2007», Unpublished Ph. D dissertation, Bayreuth.
- Danjibo, N.-D.**, 2009, «Islamic Fundamentalism and Sectarian Violence: The "Maitatsine" and "Boko Haram" Crises in Northern Nigeria», Newswatch, Ibadan.
- Danmole, H. O.**, 1990, «Religion and Politics in colonial Northern Nigeria: the Case of Ilorin Emirate», *The Journal of Religious History*, Vol. 16, N° 2, pp. 140-53.
- Gourley, S.-M.**, 2012, «Linkages between Boko Haram and Al-Qaeda: A Potential Deadly Synergy» in *Global Security Study*, Vol. 3.
- Junaidu, Abdulkadiri**, 1982, *The 'Yan Izala Movement, Kaduna*.
- Katrin Langewiesche**, «Le dialogue interreligieux au service du développement», *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, 33 | 2011, mis en ligne le 22 mars 2012, Consulté le 16 octobre 2014. URL : <http://apad.revues.org/4087>
- Liolio, E.-S.**, 2013, «Rethinking Counterinsurgency: A Case Study of Boko Haram in Nigeria». Master of Arts Degree, European Peace University, Austria.
- Meunier, M.**, 2011, «La secte islamiste Boko Haram frappe de plus en plus fort au Nigeria», *Humanité*, 2-5, NO 157.

- Mohammed, K.**, 2014, «The message and methods of Boko Haram» in *Pérouse de Monclos (Ed.) Boko Haram: Islamism, politics, security and the state in Nigeria*, Ifra, African Studies Centre, Nigeria.
- Muhammad, N., et al.**, 2012, «Overview of Islamic Actors In Northeastern Nigeria», *Northern Working Paper No 2*.
- Mustapha, A.**, 1992, *Islamic Change and its operation in Northern Nigeria (1954-1988)*, Kano.
- Oftedal, E.**, 2013, «Boko Haram: A Transnational Phenomenon?» Master's Thesis, the Department of Political Science, University of Oslo.
- Skuratowicz, Z.-K.**, 2004, *Fundamentalist religious movements: a case study of the Maitatsine movement in Nigeria*. University of Warsaw, Poland.
- Tabouli, C.**, 2012, «Boko-Haram paralyse l'activité économique dans le Nord-Cameroun», *Humanité*, 6-9, N° 157.
- Umar, M.S.**, 1988, *Sufism and anti-Sufism in Nigeria*, M. A. Thesis, Kano.
- Umar, M.S.**, 2006. *Islam and Colonialism: Intellectual Responses of Muslims of Northern Nigeria to British Colonial Rule*, Leiden, Netherlands, Koninklijke Brill NV.
- Umar, M.S.**, 2013, *Nigeria and the Boko Haram sect: adopting a better strategy for resolving the crisis*, Naval Postgraduate School Monterey, California.

OUBA ABDOUL-BÂGUI
Ecole Normale Supérieure
Université de Maroua.

EXPANSION DE BOKO HARAM, DÉPEUPLEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES ET AFFLUX DES RÉFUGIÉS DU TERRORISME DANS LE NORD CAMEROUN

Excédées de toute part par les attaques de Boko Haram et les contre-offensives de l'armée nigériane, les populations des zones frontalières entre le Cameroun et le Nigeria ont massivement abandonné leurs villes et villages. Cet exode forcé s'est soldé par l'afflux des réfugiés nigériens au Cameroun et de nombreux déplacés internes. L'installation de ces déracinés au camp de Minawaou et l'établissement d'autres sur des sites provisoires et précaires dans la Région de l'Extrême-Nord provoquent de nombreux problèmes humanitaires. L'expansion territoriale de Boko Haram au Nigeria a aussi accru le nombre de réfugiés, en particulier avec l'ouverture de nouveaux sites provisoires dans la Région du Nord. En plus des réfugiés centrafricains, les déplacés internes et la probabilité d'enregistrer d'autres réfugiés nigériens dans la Région de l'Adamaoua, le Nord-Cameroun présente désormais un réel défi sécuritaire et humanitaire.

L'ambition de cette contribution est de montrer que l'expansion de Boko Haram, qui se traduit par une campagne de terreur, provoque l'exode massif des populations des zones frontalières du Cameroun et du Nigeria. A partir d'une synthèse documentaire, des articles de presse et d'entretiens, l'étude analyse la configuration des zones désertées, la trajectoire, le volume et les conditions d'existence des réfugiés et personnes déplacées ainsi que les risques humanitaires auxquels ils sont exposés.

Mots clés : Boko Haram, dépeuplement, réfugiés, personnes déplacées, risques humanitaires



Source : Le Septentrion Infos - Déplacement massif des populations à cause du terrorisme

A. Terreur et dépeuplement de la zone frontalière

La mobilité forcée des populations aux frontières du Nigeria et du Cameroun est consécutive à l'expansion territoriale de Boko Haram au Nord-est du Nigeria et à l'Extrême-nord du Cameroun. L'émergence, dès 2003, des violences islamistes au Nigeria ne laissait pas envisager une perspective chaotique de l'évolution du désordre aux zones frontalières des deux Etats. La production de la terreur sur les populations conduit au déplacement forcé des populations nigériennes. Ce déplacement connaît plusieurs trajectoires.

La première est horizontale et se déploie à la fois vers l'intérieur du Nigeria et vers l'extérieur, en direction du Cameroun. Epicentre de l'insurrection Boko Haram, l'Etat du Borno apparaît comme le laboratoire de gestation et d'expansion des expéditions vers d'autres localités du Nigeria. Ensuite, les Etats de l'Adamawa et de Yobe subissent les assauts des assaillants islamistes et sont intégrés dans le champ de violence. Le processus de conquête de Boko Haram s'est principalement appuyé sur la banalisation de la mort dans un contexte où la vulnérabilité des victimes a réduit toute perspective de résistance. L'escalade de la violence entre Boko Haram et l'armée nigérienne produit trois conséquences majeures : les populations terrorisées, des contrées vidangées et des territoires sanctuarisés.

Le terrorisme exercé sur les populations se situe au niveau des violences et exactions subies par les victimes. Les formes atroces de mise à mort, les enlèvements des femmes et des jeunes et la razzia des biens matériels et animaux participent d'une stratégie de victimisation bien pensée. En inscrivant dans l'imagerie des populations des zones de conflit l'idée de la défaite et de mort, Boko Haram définit ainsi une perspective macabre à laquelle seules la fuite et la résignation permettent d'échapper. Le périmètre de la mort est d'abord circonscrit autour de la ville de Maiduguri, puis s'élargissant progressivement, atteint les autres localités de l'Etat du Borno, les villes et villages des Etats de l'Adamawa et de Yobe, obligeant les populations à chercher asile sous des cieux plus cléments. Au total et selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), les attaques de Boko Haram dans le Nord-est du Nigeria ont conduit au déplacement de près de 650 000 personnes depuis 2013¹.

En évacuant les zones habitées ou en soumettant les populations à la pratique de la sharia, les

insurgés de Boko Haram atteignent deux objectifs. Le premier est la négation de toute autorité publique, vectrice selon les islamistes de la civilisation occidentale qu'ils rejettent. Plusieurs villes et localités de l'Etat du Borno sont systématiquement abandonnées par les autorités. Les écoles, les services administratifs et communaux, les institutions traditionnelles, les églises et, dans une moindre mesure, les centres de santé connaissent un arrêt brusque de leurs activités et la fuite des personnels après l'invasion des insurgés de Boko Haram et l'application conséquente de la sharia. A propos de l'éducation, plusieurs centaines d'écoles ferment et environ 40 000 élèves ne fréquentent plus d'écoles dans l'Etat du Borno. Jusqu'en 2013, «*Boko Haram took control of the local governments of Marte, Mobbar, Gubio, Guzamala, Abadam, Kukawa, Kala-Balge and GamboruNgala, in Borno State, chasing out government officials, taken over government buildings and imposing Sharia law*²». Des trois Etats du Borno, de l'Adamawa et de Yobe placés en mai 2013 en état d'urgence, les assauts de Boko Haram ont réussi à faire disparaître dans plusieurs zones tout symbole de l'Etat, considéré comme les oripeaux de la civilisation occidentale.

Le deuxième objectif est la sanctuarisation des territoires conquis. Avant l'instauration de l'état d'urgence dans les trois Etats du Nord-est, la capacité de nuisance de Boko Haram se limitait à la ville de Maiduguri. Le déploiement de l'armée oblige le groupe à passer à une stratégie d'éparpillement en zone rurale qui se concrétise par le repli dans la forêt de Sambisa³, dans les montagnes de Mandara, le long de la frontière avec le Cameroun et dans les environs du Lac Tchad⁴. Jusqu'en novembre 2014, Boko Haram a constitué des enclaves territoriales situées dans les Etats du Borno, Adamawa et Yobe. Cette expansion s'est accompagnée de l'abandon systématique de nombreuses localités. Ces villes et villages correspondent aux localités de Madagali et Mubi prise en novembre 2014 dans l'Etat de l'Adamawa, Gambaru Ngala, Dikwa, Gwosa et Marte dans l'Etat du Borno, Buni Yadi dans l'Etat de Yobe. A ce sujet, la Nigeria Security Network rapporte que: «*If Boko Haram are able to continue seizing territory in Borno, including the state capital, it is likely that almost the entire state will soon fall under the insurgency's control. This will be the realization of*

¹ *Jeune Afrique*, juin 2014

² F. Owalade, «Boko Haram : how militant islamist group emerged in Nigeria ?», Bulletin de Gatestone Institute, mars 2014

*Boko Haram's ambition to establish a caliphate in north-east Nigeria*⁵. Peu uniformes et désintégrés, les territoires occupés par les insurgés de Boko Haram constituent des fragments d'un processus de création et de consolidation d'un califat islamique aux confins du Nigéria, du Cameroun et du Tchad.

A partir de 2013, les attaques de Boko Haram sur le territoire du Cameroun produisent les mêmes effets qu'au Nigeria. On note le déplacement forcé des populations des localités frontalières vers l'intérieur. Cette deuxième mobilité horizontale qui s'opère de la ligne frontalière vers l'intérieur du Cameroun se traduit par la désertion du corridor frontalier s'étirant de façon verticale du Sud de la Région de l'Extrême-nord jusqu'au lac Tchad. Ces espaces frontaliers renvoient aux départements de Mayo-Tsanaga, Mayo-Sava et Logone et Chari. L'offensive de Boko Haram depuis 2013 et la vingtaine d'attaques contre les localités camerounaises entre mai et septembre 2014⁶ se solde par l'abandon des villages frontaliers. Dans le Mayo-Tsanaga, les localités de Tourou, Gossi, Mozogo, Zelevet et Mogodé connaissent une grande vague massive de départ des familles. Le dépeuplement des villages est plus préoccupant dans le département du Mayo-Sava. Marquées par les attaques à répétition, les localités de Kerawa, Limani, Kourgui et Kolofata ont été partiellement désertées par plus de 1 000 familles⁷. Dans le Logone et Chari, la prise de Gambaru-Ngala a accéléré l'exode des populations des localités de Fotokol, Koumana, Bagaram et Gore-Mahamat. Les exactions des insurgés dans le lac Tchad ont également provoqué la fuite des populations des localités de Blangoua et plusieurs îlots autour de Darak. Le dépeuplement des zones frontalières concernent aussi les localités commerçantes. Les places marchandes à l'instar de Amchidé, Doublé, Fotokol se vident progressivement des commerçants, clients, populations qui aménagent dans les localités de Kolofata, Mora et Waza. Dans l'ensemble, la bande frontalière allant du lac Tchad aux confins de la Région du Nord-est particulièrement concernée par le dépeuplement (fig. 1).

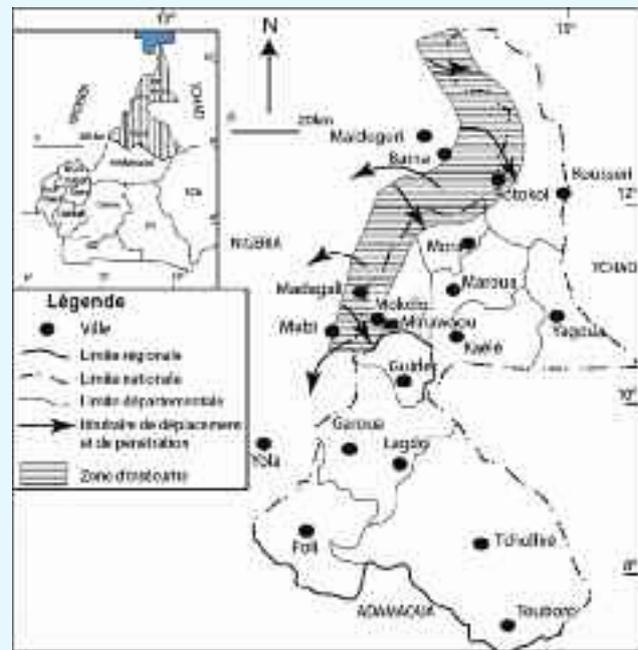


Figure 1 : Localisation du corridor frontalier d'insécurité et de dépeuplement
Conception: Mbarkoutou Mahama Réalisation: Ganota Boniface

Le processus d'expansion de Boko Haram à l'intérieur du Nigeria est indissociable de l'accroissement des effectifs des réfugiés qui affluent au Cameroun et du délitement de leurs conditions d'encadrement. L'annexion de Mubi, ville de 100 milles habitants dans l'Etat de l'Adamawa, le 29 octobre 2014, redistribue les cartes dans la configuration des menaces et des urgences aussi bien au Nigeria qu'au Nord-Cameroun. Encore considérée comme le dernier rempart des fuyards venant des localités environnantes de Michika, Madagali, Gulak, Uba et d'autres villages déjà annexés⁸, la ville de Mubi qui passe sous le contrôle des insurgés de Boko Haram ouvre de nouveaux fronts humanitaires. L'agrandissement des territoires sous contrôle de Boko Haram au Nigeria affecte désormais les villes de Nafada et Ashaka dans l'Etat de Gombe où une attaque à la bombe a été enregistrée dans la capitale de l'Etat⁹. Au Cameroun, de nouvelles vagues des réfugiés sont enregistrées dans les régions du Nord et bientôt de l'Adamaoua.

B. Afflux des réfugiés

L'analyse de la question des réfugiés de Boko Haram au Nord-Cameroun bute sur deux

³ Dailytrust.info, «Inside Boko Haram's base in Sambisa forest», 11 mars 2014.

⁴ P. Sadatchy, «Boko Haram: un an sous état d'urgence», GRIP, Bruxelles, juin 2014, p.5».

⁵ Nigeria Security Network, «Nort-East Nigeria on the brink», Special report, September 2014.

⁶ Au sujet des attaques au Nord-Cameroun, lire Dikalo, N°1574 du 6 mai 2014; L'Œil

du Sahel, N°601 du 12 mai 2014; L'Œil du Sahel, N°617 du 10 juillet 2014; L'Œil du Sahel, N°623 du 31 juillet 2014; L'Œil du Sahel, N°622 du 29 juillet 2014, L'Œil du Sahel, N°629 du 21 juillet 2014, L'Œil du Sahel, N°629 du 21 août 2014

⁷ L'œil du Sahel, n°628 du lundi 18 août 2014.



Source : RTS Infos; Réfugiés nigériens dans un camp à Maine Soroa, au Niger

préoccupations méthodologiques. La première est relative à la comptabilité des réfugiés car il est difficile d'adopter une approche quantitative de l'évolution des effectifs des réfugiés nigériens au Cameroun. Tant les arrivées successives, la multiplicité des voies d'entrée et des sites provisoires de refuge ainsi que le processus en cours d'exode des populations en direction du Cameroun offrent une perspective d'analyse comptable peu fiable. La deuxième est qualitative en ce sens qu'elle pose la question de la qualité du réfugié de Boko Haram. Très peu d'études ont essayé de cerner l'itinérance des réfugiés souffrant d'un sentiment élevé d'insécurité et d'une causalité de départ clivée par des motifs ethno-confessionnels. Cependant, en adoptant une approche descriptive, il est possible d'analyser les modes de pénétration, les modalités de prise en charge et d'encadrement.

Selon l'agence nigérienne National Emergency Management Agency (NEMA), le nombre de déplacés internes s'élèverait à 250 000¹⁰ en juin 2014 tandis que plusieurs milliers de réfugiés se sont précipités depuis juin 2013 en direction des frontières du Cameroun. En vagues successives, ils ont d'abord pénétré par l'axe Madagali

(Nigeria)-Tourou- Mogodé (Cameroun) à la frontière de l'Etat de l'Adamawa et la Région de l'Extrême-Nord. Ils sont installés à titre provisoire dans les villages de Zhelevet dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, Gawar et Minawaou dans l'arrondissement de Mokolo. Le second axe d'entrée est la localité de Kerawa à partir de laquelle les réfugiés s'établissent à Assighassia, Kolofata et Mora dans le département du Mayo-Sava¹¹. La première vague massive estimée à 20 000 personnes arrive de Bama au Nigeria en août 2013 et se réfugie à Amchidé, Kolofata et Mora¹².

Selon le HCR, les arrivées récentes font craindre un dépassement de la capacité d'accueil de Minawaou qui est de 39 000 places. L'organe des Nations Unies rappelle en septembre 2014 que de nouveaux arrivants ont fui des attaques récurrentes ces trois dernières semaines dans la région de Gwoza dans l'Etat de Borno au Nigeria, avant leur quête de sécurité au Cameroun.

D'autres vagues de réfugiés trouvent asile au Cameroun par des voies d'accès peu sécurisées. En mars 2014, en plusieurs vagues, 7 500 réfugiés ayant fui la persistance des combats dans les Etats de Borno et de Yobe en particulier sont dans une situation «urgente»¹³ dans les contrées du département du Mayo Sava. Face à l'escalade de la violence, 4 200 réfugiés regroupés à Kolofata et Amchidé et 600 à Waza sont enregistrés en août 2013¹⁴. Selon les autorités administratives, en septembre, quelques 5 500 réfugiés sont arrivés à Kolofata, 3 000 à Kerawa et 370 à Mora et dans certaines localités du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari¹⁵.

A titre d'exemple, environ «90% de la population de Kerawa au Nigeria et d'autres petits villages se réfugient au Cameroun¹⁶». A Fotokol dans le

⁸ *Infosoir*, n°3431 du 9 septembre 2014.

⁹ J-P, Rémy, «L'onde de choc des conquêtes de Boko Haram», *Le Monde* du 1er novembre 2014.

¹⁰ P. Guibbaud, «BokoHaram : le Nord-Cameroun dans la tourmente ?», GRIP, Bruxelles, juin 2014, p.1.

¹¹ M. Meyeme, «Prise en charge des réfugiés au Cameroun : moyens insuffisants malgré la bonne volonté», Association des Travailleurs Sociaux du Cameroun, 5 octobre 2013.

¹² *L'œil du Sahel*, N°539 du 2 août 2013.

¹³ Déclaration de Patrick Teixeira, Directeur régional adjoint du Programme Alimentaire Mondial en visite au Cameroun, RFI, 13 juillet 2014.

¹⁴ Emergency Appeal, «Cameroon: population movement», n°MDRCM015, 3 September 2013, in www.ifrc.org

¹⁵ *Cameroon Tribune*, N°10669/6868 du 9 septembre 2014

Logone et Chari, un site provisoire accueille environ 5 000 réfugiés nigériens venant de Gambaru-Ngala, après la prise de la localité par les assaillants de Boko Haram. Depuis lors, en vagues interminables, les réfugiés affluent et sont établis sur des sites provisoires, puis transférés au camp de Minawaou près de Mokolo. Au total, depuis le début de la crise au Nigeria, les autorités locales au Cameroun ont signalé l'arrivée de 43 720 réfugiés nigériens jusqu'en octobre 2014, dont 26 720 d'entre eux ont été enregistrés par le HCR. La crise au Nord-est du Nigeria a également déraciné quelque 70 000 personnes vers le Niger voisin, selon les autorités, et environ 1 600 autres vers le Tchad. Environ 650 000 personnes seraient déplacées au Nord-est du Nigeria du fait de l'insurrection¹⁷.

L'afflux des réfugiés vers le Nord-Cameroun connaît une nouvelle dynamique avec l'élargissement vers le Sud de l'espace conquis par Boko Haram, en particulier la prise de la ville de Mubi. Les premiers effets sont ressentis au niveau interne avec 17 000 personnes déplacées internes casernées dans 6 camps. La conséquence immédiate pour le Cameroun est le déferlement des réfugiés nigériens sur son territoire. La localité frontalière de Doumo et celle de Mayo Oulo dans le département du Mayo Louti dans la Région du Nord accueillent de milliers de réfugiés. Selon diverses sources, d'autres réfugiés nigériens se sont installés chez leurs parents camerounais à Guider, Figuil Bourha et Koza. L'impact social de cette crise humanitaire se ressent désormais dans les villes de Garoua, Guider, Figuil... L'arrondissement de Bourha dans le département du Mayo-Sava a enregistré au cours du mois de novembre des cohortes de réfugiés fuyant les exactions de Boko



Source : LADEPECHE.fr; Photo prise du camp de l'ONU à Baga Sola, près du lac Tchad, accueillant de réfugiés ayant fui l'offensive de Boko Haram contre la ville nigérienne de Baga Sia Kambou / AFP/Archives

¹⁶ *L'œil du Sahel*, N° 632 du 1er septembre 2014.

¹⁷ Point de presse du porte-parole du HCR Melissa Fleming à Genève le 23 septembre 2014, «Cameroun : le HCR intensifie ses efforts pour transférer les réfugiés nigériens vers la sécurité du fait d'attaques transfrontalières», [En ligne] in <http://www.unhcr.fr/542186d2c.html>, page consultée le 30 octobre 2014.

¹⁸ *Le Jour*, n°1801 du 3 octobre 2014.

¹⁹ *Jeuneafrique.com*, «Un millier de nigériens réfugiés au Tchad après une attaque de

Haram. Environ 11 000 personnes dont 250 militaires et policiers nigériens occupent les écoles, garages et autres édifices publics et privés de cette petite agglomération¹⁸. La psychose générale qui s'est emparée des populations a littéralement tétanisée les populations des villages nigériens de Belel et Saraw, à 50 kilomètres de Gashiga s'établissent dans les villages et villes des départements de la Bénoué et du Mayo-Louti. A Mayo-Oulo où environ 2 000 réfugiés ont trouvé asile, il est à craindre de nombreux problèmes humanitaires.

Suivant la logique de «fuir pour trouver le salut au-delà des frontières», plusieurs milliers de réfugiés se sont installés au Tchad et au Niger. A la suite de violents combats opposant l'armée nigérienne aux assaillants de Boko Haram en juillet 2014, un millier de nigériens trouvent refuge dans le lac Tchad sur le territoire tchadien¹⁹. Au Niger, la situation est plus préoccupante. En août 2014, plus de 2 000 personnes trouvent refuge dans les îles du lac Tchad appartenant au Niger²⁰. Au total, Le Niger accueille, en particulier dans la Région de Diffa au sud-est, plus de 50 000 personnes déracinées qui sont arrivées du Nigeria depuis mai 2013²¹.

C. Risques humanitaires et regard de l'autre

L'afflux des réfugiés au Cameroun oblige l'Etat, déjà confronté au cas des réfugiés centrafricains, à créer des points de convergence dont le camp de Minawaou à l'Extrême-Nord. Ouvert le 2 juillet 2013 et distant de 120 kilomètres de la frontière nigérienne, le camp de Minawaou est établi pour l'hébergement et la prise en charge des réfugiés nigériens. De nombreux autres sites existent sur l'itinéraire de fuite des réfugiés. Ils constituent des refuges de relais, des points de convergence des réfugiés en quête de sécurité en attendant qu'ils soient canalisés vers le camp de Minawaou. L'encadrement des réfugiés au camp de Minawaou, vaste de 139 hectares, est assuré et coordonné par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR). D'autres organisations du système des Nations Unies ou non gouvernementales et associations, à l'exemple de l'UNICEF, l'OMS, la Croix Rouge et Public Concern assurent la prise en charge des réfugiés sur des questions spécifiques. Les

Boko Haram», 15 août 2014.

²⁰ Point de presse du porte-parole du HCR Adrian Edwards à Genève le 2 septembre 2014, «Récents attaques au Nigeria : de nouveaux réfugiés arrivent au Cameroun et d'autres continuent à affluer» [En ligne] in <http://www.unhcr.fr/5405f155c.html>

²¹ *Jeuneafrique.com*, «Cameroun, Tchad, Niger, Bénin : pays sous la menace de Boko Haram», 15 mai 2014

domaines d'activités de ces organisations couvrent la santé, l'éducation, l'administration du camp, le renforcement de la solidarité et les activités génératrices de revenus. Quant aux effectifs, ils connaissent une évolution influencée par l'inflation de la violence. En janvier 2014, on dénombrait déjà 2 183 réfugiés nigériens²². En mai, on en comptait 2 572²³. En octobre 2014, ils sont estimés à 15 281 au camp de Minawaou²⁴.

La figure du migrant sous contrainte est loin de s'arrêter aux stratégies de fuite et aux modes de normalisation d'une vie «gâchée». Elle revêt une pléthore de vulnérabilités que la croissance rapide des effectifs des réfugiés semble accroître. Au camp de Minawaou, cet aspect connaît une dégradation à mesure que le camp continue à recevoir de nouveaux migrants. Déjà à l'ouverture du camp, les premiers occupants nigériens menaient une vie presque normale. Se félicitant de cette prise en charge satisfaisante, Ali Shouek, président des réfugiés nigériens dit : «nous avons accès à presque tout : la nourriture, des tentes d'habitation, soins de santé, l'éducation de nos enfants...»²⁵. Ce satisfecit se justifiait d'autant plus que sur les 2 183 réfugiés de la première vague, 800 enfants étaient inscrits de la maternelle au cours moyen, en français et en anglais, encadrés par 13 instituteurs dont 3 issus de la communauté des réfugiés. Créée à l'origine à la suite de la mise sur pied du camp en septembre 2013 pour résoudre les problèmes de scolarisation des enfants des réfugiés et déplacés internes, l'école publique de Minawaou a un effectif de 2 417 élèves pour l'année scolaire 2014-2015, répartis dans 14 salles de classes et encadrés par seulement 11 enseignants²⁶. Le camp enregistre également plusieurs naissances. Une infirmerie et des forages d'eau potables renforcent le caractère d'une vie normale des réfugiés. L'augmentation des effectifs des réfugiés a convaincu d'autres acteurs humanitaires, en particulier l'UNICEF, UNFPA, IFRC à s'impliquer dans la gestion et l'encadrement des réfugiés.

La condition des réfugiés dans le camp de Minawaou est aussi exposée aux risques d'épidémies. Selon les agences d'aide humanitaire, les conditions de

vie des réfugiés sont de plus en plus insalubres et les exposent au risque de rougeole et d'autres maladies. L'épidémie de choléra que connaît le camp en juillet 2014 est tributaire d'un environnement local vulnérable à l'émergence saisonnière de la maladie. D'après Kaoussiri Brekmo, coordonnateur du contrôle des maladies du bureau de la santé publique de Maroua, «le choléra demeure une menace pour la population du camp en dépit du fait que tous les cas de choléra ont été maîtrisés au cours de ces dernières semaines. Le camp de Minawaou a enregistré 52 cas de choléra, dont cinq mortels depuis le mois de juillet (...) nous restons vigilants face au choléra, en raison de l'insuffisance des installations hydrauliques et sanitaires dans le camp et les villages»²⁷. Il faut néanmoins souligner que la délégation des Nations-Unies à Maroua a pris des dispositions pour améliorer l'offre y afférente.

Dans la même logique, le contexte de vulnérabilité aux maladies a aussi favorisé l'écllosion de la rougeole. La souche de cette maladie a été détectée chez des enfants, en particulier dans l'aire de santé de Jagala. Au-delà des cas d'épidémies enregistrés dans le camp de Minawaou, le risque sanitaire s'étend vers les populations. Avec un taux de défécation à l'air libre dépassant 20% et les risques d'inondations plus importants, la Région de l'Extrême-Nord semble plus vulnérable aux épidémies de choléra, de rougeole, de poliomyélite et de fièvre jaune²⁸ dans un contexte de cohabitation marquée par la présence massive des réfugiés.

La vulnérabilité des réfugiés aux risques peut également s'analyser sous le prisme de la malnutrition. Déjà en proie à la malnutrition générale et à la malnutrition chronique des enfants²⁹, la Région de l'Extrême-nord qui accueille les réfugiés semble encore plus fragile. Dans les trois régions septentrionales³⁰ et l'Est, environ 1,74 millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire du fait de la précarité de leurs conditions de vie aggravée par les chocs climatiques récurrents et le faible accès à l'eau potable³¹. La situation paraît plus préoccupante pour les populations déplacées

²² *Septentrion Infos*, N°153 du 24 janvier 2014.

²³ *Cameroon Tribune*, N°10582 du 5 mai 2014.

²⁴ Entretien avec Raymond Rokso, Préfet du département du Mayo-Tsanaga, Mokolo le 6 octobre 2014.

²⁵ *Septentrion Infos*, N°126 du 15 septembre 2013.

²⁶ *L'Œil du Sahel*, N°636 du 15 septembre 2014

²⁷ <http://www.irinnews.org/>

²⁸ HCR, «Besoins prioritaires» in *Résumés des besoins humanitaires*, bureau du Coordonnateur résident, p.1

²⁹ Il faut dire que la malnutrition touche 33% des enfants de moins de 5 ans au Cameroun. Les niveaux de malnutrition aiguë chez les enfants restent très proches des seuils d'urgence dans l'Extrême-Nord et le Nord.

³⁰ Les Régions de l'Extrême-nord et du Nord connaissent les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire respectivement de 17,8% et 15,3%. (Enquête nutritionnelle SMART de juillet-août 2013).

³¹ Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, (CFSVA) - PAM, FAO, Gouvernement, 2011.

internes qui ont tout abandonné, en particulier les activités agricoles et pastorales. Ce contexte de rencontre entre la précarité naturelle de la région et la vulnérabilité des réfugiés se traduit par une plus grande pression sur les ressources insuffisamment disponibles.

L'itinéraire de survie des réfugiés nigériens au Cameroun n'aboutit toujours pas dans un camp de réfugiés. Il se termine le plus souvent dans les familles d'accueil ou les camps de fortune engendrant ainsi de nouvelles dynamiques sociales³². Si quelques milliers d'entre eux ont accepté de rejoindre le camp de Minawaou, il convient de préciser que plusieurs autres milliers refusent, préférant l'accueil d'une famille proche ou amie. Ce choix procède d'une appréhension de leur statut de réfugié afin d'échapper aux «diverses péripéties de l'enfermement dans des camps³³». En décembre 2013, sur les 8 200 réfugiés nigériens enregistrés par les autorités camerounaises, seuls 1 852 ont accepté d'être transférés au camp de Minawaou ; les autres ayant choisi de rester chez des proches installés dans les villages frontaliers³⁴. Selon le HCR, depuis le début de la crise au Nigéria en 2013, les autorités locales au Cameroun ont signalé l'arrivée de 43 720 réfugiés nigériens, dont 26 720 d'entre eux ont été enregistrés par le HCR. Du fait des liens familiaux et sociologiques³⁵ les localités de Mogodé, Moskota, Mokolo et Maroua se positionnent comme des réceptacles bienveillants des familles en détresse. Un peu plus au Nord, les localités de Kolofata, Kerawa, Goulfey, Makari, Waza et Kousseri connaissent également le même afflux des familles. Pour échapper au regard de l'autre et en dépit des risques sécuritaires³⁶, certaines familles de réfugiés et populations déplacées préfèrent s'établir dans des camps de fortune. Sur l'axe Maroua-Kousseri, des dizaines de hameaux sont construits, en particulier autour des localités de Waza, Doublé, Tildé, Dabanga. Des cases précaires faites de paille et de matériaux provisoires servent aussi d'abri à des centaines de familles sur la route de Kolofata-Mora. La situation est identique dans le département du Mayo-Tsanaga où des camps provisoires sont érigés sur les axes routiers des arrondissements de Mogodé, Moskota, Mozogo³⁷.

Conclusion

De plus en plus enclavé par l'expansion territoriale rapide de Boko Haram, le Nord-est du Nigeria, à l'instar de sa frontière avec la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun est en passe de devenir un désert humain. Entre 2011 et 2014, la terreur exercée par les insurgés et les représailles de l'armée nigérienne ont bouleversé les équilibres démographiques et socio-économiques. La fuite qui résume la vie des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur des deux Etats consacre au Nord-est du Nigeria la disparition de toute autorité publique, le règne de la barbarie et la sanctuarisation des territoires sous contrôle. L'afflux des réfugiés nigériens et le déplacement forcé des populations provoquent dès lors des risques humanitaires. Déficit d'éducation, épidémies, malnutrition, conflits ethno-confessionnels, la vie des réfugiés et des personnes déplacées est un défi actuel et futur pour les deux Etats. Au-delà des enjeux qui sous-tendent de telles préoccupations, la question des réfugiés et personnes déplacées du fait de Boko Haram augure des perspectives pessimistes avec la prise par les insurgés de la ville de Mubi dans l'Etat de l'Adamawa au Nigeria dont l'effet immédiat s'évaluerait en nouvelles vagues de réfugiés qui s'établiraient dans la Région du Nord et, plus tard dans l'Adamaoua. En tout état de cause, il est impératif d'agir sur les questions urgentes et d'anticiper sur les problèmes qui pourraient se poser. A court terme, la prise en charge des réfugiés et déplacés internes ne doit plus échoir essentiellement aux organisations non étatiques. La spécificité des réfugiés du terrorisme installés au Nord-Cameroun exige une prise en main qui évite la reproduction des clivages enfouis et protège la nationalité camerounaise. Relevant d'un enjeu national, la planification des camps des réfugiés au Nord-Cameroun doit s'assurer de la pression exercée sur les ressources insuffisantes et des risques sécuritaires que pourrait engendrer une connivence entre réfugiés nigériens et centrafricains. A moyen terme, les politiques de développement au Cameroun doivent tenir compte des foyers réguliers d'exode des populations et de présence des réfugiés en considérant que le déplacement n'est toujours pas suivi du retour des populations aux foyers de départ. En somme, avec une plus grande implication de l'Etat, la question des réfugiés et personnes déplacées doit désormais être inscrite dans les agendas du développement durable.

³² Pour une idée plus approfondie de l'impact des réfugiés sur les communautés d'accueil, voir le numéro spécial 3 de la revue Kaliao, ENS de Maroua.

³³ A-P. De Montclos, «Réfugiés : des stratégies de fuite dans la longue durée», in Réfugiés, exodes et politique, Politique africaine, N°85, mars 2002, p.11

³⁴ <http://www.irinnews.org>.

³⁵ S. Menner, "Boko Haram's Regional Cross-Border Activities", in CTC Sentinel,

October 2014, Vol. 7, Issue 10, pp. 10-14

³⁶ L. Hall, Atelier «Maintenance de la loi, de l'ordre et de la paix communautaire dans les camps des réfugiés : rôles et responsabilités», in UNHCR, Les réfugiés en Afrique : les défis de la protection et les solutions, Conférence parlementaire régionale sur les réfugiés en Afrique, Cotonou, 1-3 juin 2004, p.55.

³⁷ *Le Jour*, N°1719 du 8 juillet 2014

Références bibliographiques:

Alerte Human Rights Watch, «Boko Haram : plus de 2000 morts en 6 mois», 22 juillet 2014. Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, (CFSVA) - PAM, FAO, Gouvernement, 2011

Cameroon Tribune, N°10582 du 5 mai 2014

Cameroon Tribune, N°10669/6868 du 9 septembre 2014

Dailytrust.info, «Inside Boko Haram's base in Sambisa forest», 11 mars 2014

De Montclos, A-P. «Réfugiés : des stratégies de fuite dans la longue durée», in *Réfugiés, exodes et politique*, Politique africaine, N°85, mars 2002

Déclaration de Patrick Teixeira, Directeur régional adjoint du Programme Alimentaire Mondial en visite au Cameroun, RFI, 13 juillet 2014

Dépêche (MAP), «Nigeria : 11.500 personnes déplacées pour fuir Boko Haram», [En ligne], <http://www.menara.ma/fr/2014/08/22/1321790-nigeria-11500-personnes-d%C3%A9plac%C3%A9es-pour-fuir-boko-haram.html>, page consultée le 23 octobre 2014

Dikalo, N°1574 du 6 mai 2014

Emergency Appeal, «Cameroon: population movement», n°MDRCM015, 3 September 2013, in www.ifrc.org

Enquête nutritionnelle SMART de juillet-août 2013

Guibbaud, P. «Boko Haram : le Nord-Cameroun dans la tourmente ?», GRIP, Bruxelles, juin 2014

Hall, L. Atelier «Maintien de la loi, de l'ordre et de la paix communautaire dans les camps des réfugiés : rôles et responsabilités», in UNHCR, *Les réfugiés en Afrique : les défis de la protection et les solutions*, Conférence parlementaire régionale sur les réfugiés en Afrique, Cotonou, 1-3 juin 2004

HCR, «Besoins prioritaires» in *Résumés des besoins humanitaires*, bureau du Coordonnateur résident

<http://www.irinnews.org>

<http://www.irinnews.org/>

Human Rights Watch, «Spiraling violence: Boko Haram Attacks and Security Force Abuses in Nigeria», October 2012

Infosoir, n°3431 du 9 septembre 2014

Jeune Afrique, juin 2014

Jeuneafrique.com, «Cameroun, Tchad, Niger, Bénin : pays sous la menace de Boko Haram», 15 mai 2014

Jeuneafrique.com, «Un millier de nigériens réfugiés au Tchad après une attaque de Boko Haram», 15 août 2014

Kongou, L., 2014, *Boko Haram : le Cameroun à l'épreuve des menaces*, Paris, L'Harmattan

L'œil du Sahel, N° 632 du 1er septembre 2014

L'Œil du Sahel, N°539 du 2 août 2013

L'Œil du Sahel, N°601 du 12 mai 2014

L'Œil du Sahel, N°617 du 10 juillet 2014

L'Œil du Sahel, N°622 du 29 juillet 2014

L'Œil du Sahel, N°623 du 31 juillet 2014

L'Œil du Sahel, N°629 du 21 août 2014

L'Œil du Sahel, N°629 du 21 juillet 2014

L'Œil du Sahel, N°636 du 15 septembre 2014

Le Jour, N°1719 du 8 juillet 2014

Le Jour, n°1801 du 3 octobre 2014

Menner, S. «Boko Haram's Regional Cross-Border Activities», in *CTC Sentinel*, October 2014, Vol. 7, Issue 10

Meyeme, M. «Prise en charge des réfugiés au Cameroun : moyens insuffisants malgré la bonne volonté», Association des Travailleurs Sociaux du Cameroun, 5 octobre 2013

Nate Haken, «Fund for Peace and Partners for Peace, Nigeria Watch» University of California, Berkeley

Nigeria Security Network, «Nort-East Nigeria on the brink», Special report, September 2014 Owalade, F. «Boko Haram: how militant islamist group emerged in Nigeria?», *Bulletin de Gatestone Institute*, mars 2014

Point de presse du porte-parole du HCR Adrian Edwards à Genève le 2 septembre 2014, «Récents attaques au Nigeria : de nouveaux réfugiés arrivent au Cameroun et d'autres continuent à affluer» [En ligne] in <http://www.unhcr.fr/5405f155c.html>

Point de presse du porte-parole du HCR Melissa Fleming à Genève le 23 septembre 2014, «Cameroun : le HCR intensifie ses efforts pour transférer les réfugiés nigériens vers la sécurité du fait d'attaques transfrontalières», [En ligne] in <http://www.unhcr.fr/542186d2c.html>, page consultée le 30 octobre 2014

Rémy, J-P, «L'onde de choc des conquêtes de Boko Haram», *Le Monde* du 1er novembre 2014

Sadatchy, P. «Boko Haram : un an sous état d'urgence», GRIP, Bruxelles, juin 2014, p.5

Saibou Issa, 1994, «L'impact de la crise Tchadienne sur le Nord-Cameroun : 1979-1982», mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I

Septentrion Infos, N°126 du 15 septembre 2013

Septentrion Infos, N°153 du 24 janvier 2014

UNHCR «War's human cost», *UNHCR Global trends*, 2013

Dr MBARKOUTOU
UMAC



ECOLES CORANIQUES ITINÉRANTES ET EXCLUSION SOCIALE : LE CAS DES MAHADJIRS DU BASSIN TCHADIEN

Dans le bassin tchadien, le long des frontières que partagent le Cameroun, le Tchad et le Nigeria, existent de nombreuses écoles coraniques nomades. Différentes des écoles traditionnelles de quartier, elles se particularisent par le régime d'internat qui est le leur, et qui produit par milliers cette catégorie de talibés connus dans la région sous le nom de Mahadjirs. Elèves itinérants, ils ont été envoyés loin de leur localité d'origine par leurs parents, pour mieux se consacrer aux études islamiques. Si dans d'autres systèmes d'enseignement le terme d'internat fait penser à un dispositif de confinement où les apprenants bénéficient d'un encadrement et d'une surveillance serrée, le régime du Mahadjirat dans la région est loin de refléter ces qualités. En effet, l'analyse même sommaire des conditions de vie et d'études des Mahadjirs suffirait amplement à requalifier le régime d'internat au travers duquel ils sont considérés en régime de précarité ou de «vulnérat», tant les indicateurs de vulnérabilité s'y multiplient. Loin de découler d'une conjoncture défavorable de l'environnement économique, cette vulnérabilité est voulue par les parents, entretenue par les maîtres et idéalisée par la société. Elle serait le cadre propice pour la formation des enfants et des jeunes, selon une logique «spartiate» de l'éducation qui se démarque de toutes les philosophies de l'éducation qui inspirent les politiques éducatives dans les trois pays. Cette contribution montre d'une part comment la persistance de ce modèle éducatif basé sur la vulnérabilité produit à terme des exclus sociaux, et d'autre part relève l'urgence d'une prise en charge appropriée de cette catégorie, eu égard à la conjoncture sécuritaire et au potentiel de criminalité que représentent ces jeunes difficilement insérables dans l'univers socioprofessionnel moderne.

Mots-clés : Mahadjirs – Ecoles nomades – vulnérabilités – Internat- Education- bassin tchadien



Source : Héritages; Ecole coranique Adrar Algérie

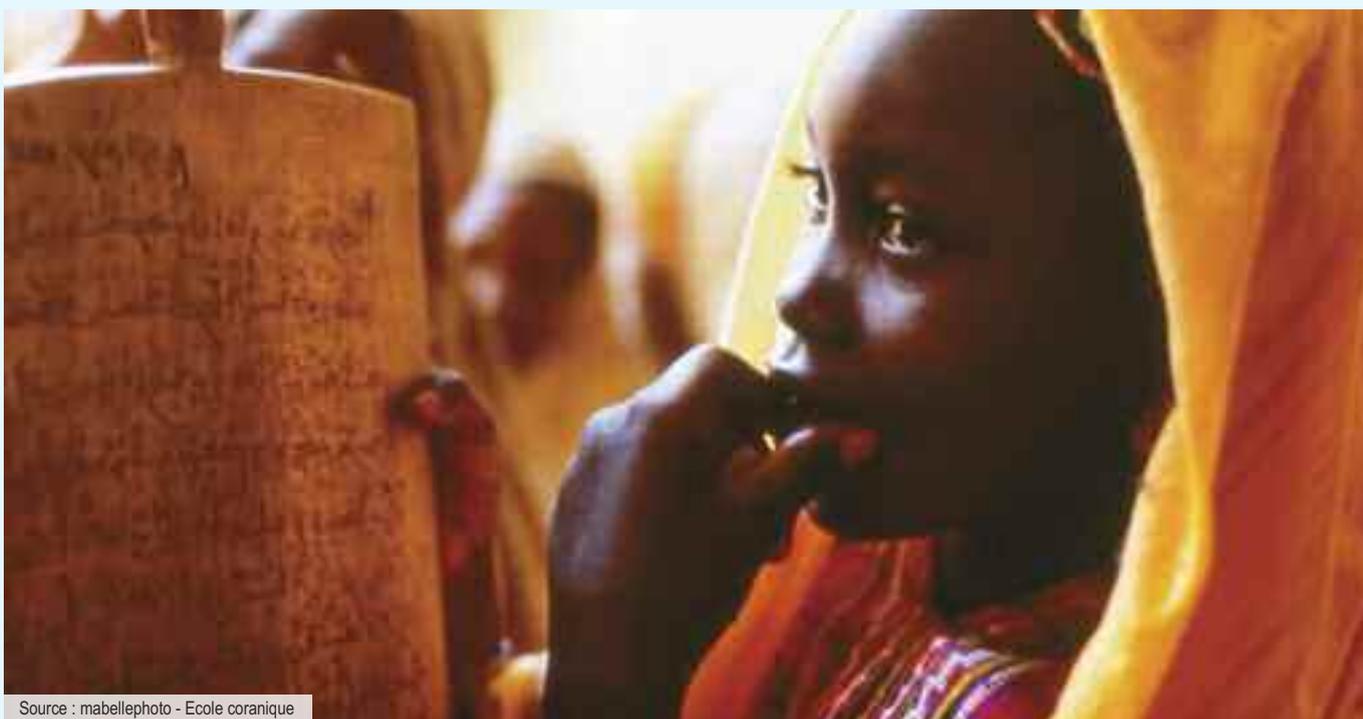
Introduction

La situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad suscite depuis deux ans des inquiétudes et fait planer sur la région les risques d'une contamination djihadiste, qui viendrait du Maghreb pour envahir le Sahel. L'exemple du Mali, où l'Etat a été soudainement mis hors service par des groupuscules armés se réclamant d'Al Qaida, a amené les Etats voisins à vouloir conjurer cette vague que rien ne semble plus arrêter. Ce en particulier dans les parties septentrionales du Nigeria et du Cameroun, où un groupe armé appelé Boko Haram est parvenu, par des attaques diverses et répétées, à créer un climat d'insécurité larvé sans précédent dans la région. Et comme à chaque fois que survient un conflit où la dimension islamiste est présente, les médias ne manquent pas de mettre à l'index l'école coranique, qualifiée selon l'expression consacrée de «terreau du terrorisme». Elle serait la matrice des combattants de Boko Haram qui, fidèles au nom qui leur a été donné, ont déclaré impie toute école autre que l'école coranique, ou plus exactement tout modèle civilisationnel autre que le modèle islamique. Dans cet article, eu égard aux diverses spéculations et amalgames qui ont cours sur le lien entre les actions de ce groupe et l'existence dans cette région d'écoles coraniques, nous focalisons l'attention sur une catégorie particulière, les *Mahadjirs*, en essayant de répondre à une interrogation : dans quelle mesure la mobilité de certaines écoles coraniques constitue-t-elle un facteur d'exclusion sociale et une exposition de ses pensionnaires aux comportements criminels et violents ? Nous serons ainsi amenés à revenir sur les origines et

l'évolution de cette institution, avant d'évaluer les présomptions de délinquance et de terrorisme qui pèsent aujourd'hui sur ses pensionnaires. Il s'agit enfin, une fois qu'auront été analysés les problèmes sociaux et sécuritaires liés aux écoles coraniques nomades, d'envisager les voies et moyens par lesquels les Etats concernés pourraient agir pour que cette catégorie vulnérable et longtemps exclue des systèmes scolaires officiels ne se mue véritablement en une classe marginale et violente.

A. Origines, évolution et caractéristiques des écoles coraniques itinérantes

Dire de l'école coranique itinérante qu'elle est une institution peut à première vue sembler un paradoxe, surtout lorsqu'on songe à cette mobilité qui la caractérise et qui sémantiquement sied mal avec l'idée qu'on se fait des institutions, lesquelles ont tendance à la sédentarisation. Cependant, au-delà d'une école, c'est une pratique socialisante qu'il faut avoir en idée, si l'on veut saisir pleinement de quoi il est question. Et ceci ne va pas sans un retour sur l'origine de cette pratique, qui remonte dans notre contexte à l'islamisation des peuples du bassin tchadien. Sans s'attarder sur cette période lointaine, on peut cependant noter que dès les débuts, la mobilité a été au centre de l'apprentissage coranique. Les circonstances dans lesquelles l'islam a été introduit au Sud du Sahara ont été telles que les fidèles ont très vite manqué d'encadrement, la vague d'islamisation ayant été plus rapide que la capacité des prosélytes à fournir aux villages



Source : mabellephoto - Ecole coranique



Source : INTERET-GENERAL.INFO; Les élèves d'une école coranique, à Pikine

conquis des personnes qualifiées pour enseigner le Coran au-delà du minimum liturgique. Généralement, les marabouts itinérants ou les commerçants kanuri par lesquels l'islam s'est diffusé dans le bassin du Lac Tchad ne fournissaient que des connaissances religieuses rudimentaires, qui concernaient entre autres la prière et quelques sourates nécessaires pour l'accomplir.

Ainsi, pendant des siècles, le niveau de maîtrise du texte coranique par la masse a été faible, en raison du manque d'instituteurs, du minimalisme des prosélytes qui avaient d'autres affaires à mener ou d'autres villages à gagner, mais aussi à cause de la rareté des copies du Coran et de la non-maîtrise de la langue arabe classique. Dans ces conditions, les fidèles qui souhaitaient approfondir leurs connaissances et particulièrement développer une connaissance prosodique et mnémotechnique du Coran étaient condamnés à aller chercher ce savoir où il se trouvait, en général hors de leurs villages et loin de leur contrée. Au Cameroun, l'espace compris dans l'actuel département du Logone et Chari était illustratif de cette pénurie de marabouts, mais aussi du laxisme des autorités traditionnelles à développer au sein de la population une connaissance religieuse avancée. Par contre, sur le territoire de l'ancien Kanem-Bornou, d'où provenait la plupart des marabouts, il était aisé de poursuivre des études coraniques

¹ Dans son Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, l'explorateur Mungo Park sillonnant une région d'Afrique de l'Ouest habitée par les Foulah (Peuls) signalait les écoles coraniques en ces termes : «Ils ont établi dans toutes les villes de petites écoles, où beaucoup d'enfants des païens, comme les enfants des mahométans, apprennent à lire le Koran et sont instruits des préceptes du prophète. Les prêtres mahométans façonnent à leur gré ces jeunes âmes, et les principes qu'elles ont reçus de si bonne heure ne peuvent plus guère ni se changer ni s'altérer. Je vis, pendant mon voyage, beaucoup de

de haut niveau, le nec plus ultra étant la mémorisation du Coran entier. Les lauréats de ces écoles devenaient pour la plupart des *mallums* (de l'arabe *mu-alem*), c'est-à-dire des enseignants destinés à faire réciter et à faire mémoriser le Noble Coran aux enfants et adultes musulmans¹.

Selon l'ancienneté de son islamisation, sa position par rapport aux axes du commerce transsaharien ou tout simplement la capacité de ses dirigeants à attirer des *mallums*, un village pouvait avoir une ou plusieurs écoles coraniques, au sein desquelles était éduquée la jeunesse. Si la plupart des sultanats kotoko se contentaient de ce type d'instruction, il faut dire que la situation était autre dans les communautés bornouanes, où un esprit de compétition allié à une soif inextinguible de connaissances ésotériques poussait de nombreuses familles à envoyer leurs enfants s'instruire auprès de maîtres réputés excellents, même et surtout s'ils se trouvaient dans une contrée éloignée. C'est ainsi que dans les communautés kanembous et kanouri, l'habitude fut prise de confier de jeunes garçons à des marabouts habitant une localité lointaine, à charge pour ces tuteurs-maîtres d'enseigner à leurs pupilles un enseignement islamique de qualité. Un enfant pouvait ainsi dès l'âge de cinq à six ans être confié à un marabout de passage, qui l'emmenait dans ses pérégrinations, lui enseignant tout au long du chemin et lors des haltes dans les autres villages, lesquelles pouvaient durer des mois, parfois le temps d'une saison. L'ensemble constitué du mallum et de ses talibés formaient ainsi une compagnie presque toujours en campagne, même lorsqu'ils se fixaient pour un temps dans les centres urbains. Les conditions de vie étaient ainsi rustiques, voire difficiles dans un contexte où n'ayant pas de femmes, les tâches ménagères et les corvées qui incombent généralement à ces dernières devaient être accomplies par les talibés. Il revenait ainsi à ces derniers la corvée de chercher du bois et de l'eau, d'aller quêter la pitance journalière en mendiant les restes de repas dans les familles, et parfois de gagner

ces écoles ; j'y remarquai, avec plaisir, l'extrême docilité et l'air respectueux des enfants, et je désirai de bon cœur qu'ils eussent de meilleurs instituteurs, et qu'on leur enseignât une plus pure doctrine» (Park, 18..., 76-80). Ces propos de Mungo Park auront des échos chez la plupart des européens qui visiteront le sahel, et les descriptions qu'ils feront de l'école coranique se départissent rarement d'une vision chrétienne et d'une tendance systématique à relever les failles de ce type d'éducation, trop mnémotechnique à leur goût et imperméable à des influences étrangères.

sur les marchés l'argent (cauris) nécessaire pour les menus dépenses. Les tâches étaient réparties entre les talibés selon leur âge ou leur ancienneté dans la compagnie : les plus jeunes en particulier étaient chargés d'aller querir du bois et de la nourriture, alors que les moins jeunes pouvaient rester au camp lire et mémoriser le texte de leurs tablettes. De manière générale, l'environnement dans ces campements de fortune ne laissait aucune place à un quelconque confort et cet état de fait, loin d'être imposé par les circonstances, était expressément voulu et entretenu.



Source : LERLU.com - Modernisation de l'enseignement coranique

En effet, il faut pour, comprendre le statut de *Mahadjir* et les conditions dans lesquelles il évolue, ne pas oublier que les privations constituaient la clé de réussite aux yeux des éducateurs de l'époque. Certes, ainsi que nous l'avons montré plus haut, les écoles coraniques itinérantes sont le résultat de l'insuffisance de maîtres, mais il faut ajouter que même dans les cas où des maîtres étaient disponibles, l'option de la mobilité ou de l'éloignement est toujours apparue comme la meilleure pour apprendre. L'enfant, pensait-on, n'étudie pas s'il est dans le cadre douillet familial ou communautaire. Pour qu'il se consacre entièrement aux études coraniques, il fallait que celles-ci aient lieu dans un cadre isolé et lointain, où, privé de la bienveillance paternelle et maternelle, il sera amené à apprendre en s'aguerrissant. C'est pourquoi on l'envoyait loin du village, en compagnie d'un inconnu qui n'avait ou n'affichait aucune compassion pour les dures épreuves qui allaient jalonner son apprentissage. On le voit, l'école coranique n'était pas que religieuse, elle intégrait d'autres apprentissages et soumettait ses pensionnaires à un apprentissage intensif et à un style de vie pénible, au terme duquel l'enfant était censé sortir grandi, fort des épreuves traversées, rendu en quelque sorte viril par les privations subies. Vue sous cet angle, l'école coranique itinérante, surtout chez des peuples qui l'ont patrimonialisée comme les Kanembous, apparaît comme un ersatz de l'initiation dans les sociétés païennes.

Au terme de cet apprentissage, l'enfant ainsi formé à la dure était réintroduit dans son cadre communautaire initial. On le mariait à une fille du coin et il exerçait un métier, reprenant bien souvent la profession paternelle tout en officiant au besoin comme maître coranique. Si le besoin ne se faisait pas ressentir, il pouvait rejoindre ses anciens maîtres pour une spécialisation en sciences ésotériques ou pour devenir *goni*². Dans tous les cas, sa communauté le considérait avec respect, car non seulement il savait lire, écrire et réciter couramment le texte coranique, mais le parcours par lequel il avait acquis ces compétences prouvait qu'il était un homme accompli et endurci, capable d'affronter toutes les situations de détresse qui pourraient se présenter à l'avenir. L'école coranique nomade et son régime de formation spartiate apparaît ainsi comme l'institution dont se sont dotées les sociétés musulmanes riveraines du Lac Tchad pour l'éducation morale et physique de leurs membres masculins. Ayant fonctionné selon ce mode et suivant cette philosophie pendant deux à trois siècles, certaines de ses caractéristiques n'ont pour ainsi dire pas changé, même et surtout quand les sociétés dont elle formait les membres ont été bouleversées par l'arrivée au 19^e siècle des colonisateurs européens. Pour autant, peut-on déduire que l'épisode colonial n'a pas été sans conséquence sur cette institution ? Comment expliquer qu'au fil du temps et plus exactement en cette ère postcoloniale elle soit apparue aux nouveaux maîtres de cet espace comme une institution dangereuse et susceptible de menacer le nouvel ordre établi ?

² Dans leur dictionnaire (2002), Christian Seignobos et Henri Tourneux citent une définition du terme «goni» donnée par Podlewski : «C'est un homme dont la fonction est de connaître le Coran par cœur. Il semble être celui qui fait dominer la lettre sur

l'esprit dans une société où l'écriture, souvent incertaine, est rare. Il se trouve généralement dans les centres assez importants et est souvent de race bornouane» (Seignobos et Tourneux, 2002, 121).

B. Vulnérabilité des Mahadjirs et exposition aux déviances

Les écoles coraniques nomades sont restées en marge des circuits officiels d'éducation qui ont été développés dans les pays du bassin tchadien. Jalouses de leur indépendance et davantage soucieuses d'évoluer tranquillement dans l'indifférence générale des Etats postcoloniaux à leur égard, elles se sont multipliées partout où la couverture scolaire était faible et surtout là où les efforts gouvernementaux pour l'enrôlement des enfants étaient timides ou peu efficaces. Accueillant davantage les enfants bornouans, kanembous et arabes-choas, elles ont formé au fil des ans une masse considérable de lettrés musulmans, capables de lire et écrire le texte coranique, mais aussi de l'enseigner et de diffuser ses enseignements. Les villes à cet égard ont fini par attirer vers elles les *Mahadjirs* qui avaient achevé leur formation. La guerre civile du Tchad ayant profondément bouleversé la vie et les activités du pays, beaucoup de *Mahadjirs* kanembous ne purent ou ne voulurent rentrer dans leurs villages respectifs. Beaucoup renouèrent avec la tradition migrante de leurs parents et s'installèrent dans les villes de la région, où ils s'investirent dans l'artisanat, le petit commerce, l'agriculture saisonnière et bien évidemment l'enseignement coranique. La population de plus en plus croissante de ces villes, due à l'afflux des migrants ou aux réfugiés, créait de nouveaux besoins autant économiques qu'éducatifs que l'ingéniosité des Kanembou et des Kanouri ne tarda pas à combler.

Ainsi, pour ce qui est par exemple de la ville carrefour de Kousséri, on observe à partir de 1979 une augmentation considérable du nombre de *Mahadjirs*, jeunes et moins jeunes, qui circulent dans la ville, et qui, avant la guerre civile au Tchad, évoluaient plutôt dans les zones rurales proches de la frontière avec le Nigeria. Ces *Mahadjirs*, qui ne le sont plus que de nom pour la plupart, vont se livrer à des activités lucratives pour assurer leur survie. Il n'était plus question évidemment pour les adultes de vivre aux dépens de l'habitant, sa capacité à la solidarité étant déjà par ailleurs rudement mise à l'épreuve par l'afflux des réfugiés tchadiens que la guerre civile avait déversés dans la ville. En cette période de crise, le sens communautaire des Kanembou leur fut précieux et joua un rôle déterminant dans la reconversion des *Mahadjirs*. Mais plus important encore fut le fait même qu'un bon nombre de ces jeunes réfugiés et jeunes immigrants était passé par le moule de l'école coranique itinérante,

laquelle les a endurcis et préparés à la conjoncture défavorable qu'ils subissaient. Ainsi, l'action des solidarités primaires alliée à l'endurance acquise lors de l'apprentissage dans les écoles coraniques itinérantes, a permis à de nombreux *Mahadjirs* de se fixer et même de prospérer dans un environnement étranger.

Ainsi, la sédentarisation des *Mahadjirs*, rendue possible par le succès de leurs activités commerciales, agricoles et éducatives, ne sera pas pour autant immune de la logique qui préside au fonctionnement des écoles coraniques itinérantes. On notera ainsi le regroupement des cadets autour des aînés, la promiscuité dans laquelle ils vivent, la rigueur qu'ils s'imposent dans les dépenses et l'obstination dont ils font preuve dans l'atteinte de leurs objectifs. L'observation de ce mode de vie ayant fait ses preuves, les communautés kanembou et kanouri du Logone et Chari l'ont perpétué et l'école coranique nomade, plutôt que de déperir ou d'être remplacée par l'école occidentale comme elle l'a été chez les Kotoko par exemple, a été réhabilitée comme instance de formation par excellence de la jeunesse. Peu soucieuses d'intégrer le modèle scolaire occidental, la plupart des Kanembou et des Kanouri, mais plus généralement tous les parents réfractaires ont continué à envoyer leurs enfants s'instruire loin de leurs foyers, condamnant de fait ces derniers à ne jamais travailler dans la fonction publique ou dans les entreprises privées de type occidental où la maîtrise d'une des langues officielles est nécessaire.

Ceci étant, il faut se garder de conclure trop vite et de considérer l'option de ces parents en termes de marginalisation. Certes, dans les faits le choix des parents écarte les *Mahadjirs* des circuits de qualification par lesquels l'Etat forme ses citoyens modèles. Mais la marginalisation des *Mahadjirs*, à ses débuts tout au moins,



Source : Un blog sur l'éducation dans les pays du Sud – Les Écoles Coraniques Au Sénégal



Source : BeezGlean 3 Avril 2014, enfants de la rue

est un fait voulu, mis en œuvre par des parents résolus à orienter leur progéniture masculine vers des modèles culturels islamiques et surtout vers les activités économiques «traditionnelles» : commerce transfrontalier, commerce de détail, petits métiers d'artisans, enseignement coranique et «maraboutages»³ en tous genres. Ce type d'activités étant assez lucratif et ayant à tout le moins permis à ces communautés de se fixer et de prospérer dans les villes, on ne saurait les blâmer d'avoir limité les projets professionnels de leurs enfants à celles-ci, et par conséquent de leur avoir fait emprunter les voies idoines pour y parvenir. Certes, il ne s'agit pas d'assimiler les écoles coraniques itinérantes à des écoles de commerce. Mais le contexte dans lequel ces écoles coraniques fonctionnent a favorisé les *Mahadjirs* qui, par leurs incessantes pérégrinations, leur connaissance des frontières et des produits qui s'y échangent, et enfin par les réflexes et réseaux de solidarité qu'ils ont développés sont parvenus mieux que quiconque à réussir dans l'import-export frauduleux. On peut donc dire, toutes proportions gardées, que le débouché privilégié des écoles coraniques itinérantes est le commerce frauduleux et toutes les actions qui le rendent possible : achat de marchandises au Nigeria, conditionnement, transport, corruption des agents publics, stockage, distribution, etc.

La ville de Kousseri étant une plaque tournante du trafic régional de marchandises et de produits en provenance du Nord Nigeria et du Sud Cameroun, il s'y crée en permanence des emplois dans les secteurs ci-dessus évoqués. Le secteur du tertiaire comme dans de nombreuses villes n'obéissant à aucune réglementation, les hommes d'affaires recrutent un nombre considérable de

Mahadjirs, aussi bien les anciens qui ont terminé ou interrompu leurs études que ceux qui sont encore en formation dans les écoles coraniques de la ville. Ces derniers sont employés à temps partiel et payés à la tâche, dans des travaux liés au transport et au conditionnement des marchandises. Ces activités, bien qu'impliquant des mineurs, ne sont pas du tout perçues comme illégales : au contraire, elles apparaissent comme la contrepartie que le *Mahadjir* doit apporter au marabout pour sa formation. C'est une pratique très ancienne, qui à l'époque précoloniale consistait à payer le marabout avec des cauris par exemple, une fois par semaine. De nos jours cependant, elle a été systématisée par les nouveaux marabouts et la fréquence des

contributions hebdomadaires est devenue pratiquement quotidienne, surtout pour les plus jeunes. A ces derniers il est le plus souvent exigé un minimum de 100 F CFA par jour, qu'ils doivent gagner par des petits travaux ou commissions sur les marchés. Le montant est assez faible au vu des propositions de travail ou de commissions qui s'offrent aux *Mahadjirs* et ceux-ci s'y adonnent d'autant plus qu'ils peuvent à l'occasion garder pour leur propre compte le surplus. Cependant, en cas de journée infructueuse, il arrive qu'ils soient battus, et la menace du fouet les amène à mendier au besoin pour ne pas risquer le courroux du marabout. Dans son mémoire de maîtrise intitulé «L'école coranique et la mendicité dans la ville de Kousseri», Younouss Moussa, après une enquête sur le terrain, rapporte :

Leur travail, c'est mendier partout où ils peuvent rencontrer des gens dans la ville, devant les mosquées, les boutiques et les bars. Pour trouver la somme exigée, certains enfants sont contraints d'exercer des petits métiers tels que vendeur à la sauvette, aide-commerçant pour les sérieux ; d'autres arrivent même à jouer le rôle de guide-aveugle et en fin de journée, ils ont un pourcentage du butin gagné (Younouss, 2004, 42)

Ces activités pratiquées par des enfants relèvent de l'exploitation aux yeux de la loi, mais puisque dans la région parents, commerçants et populations semblent s'être accordés pour n'y voir rien de blâmable, les agents des services sociaux, quand ils existent, ferment les yeux. Ce laxisme des autorités locales est d'ailleurs compréhensible, car les services sociaux sont dépourvus de

³ Par ce néologisme il faut entendre les pratiques de kabbale ou de magie auxquelles se livrent de nombreux marabouts et vers lesquelles aspirent de nombreux *Mahadjirs*. Les populations étant très superstitieuses et convaincues qu'une entreprise réussie le doit tout autant aux moyens matériels qu'aux démarches mystiques, les *Mahadjirs* ont trouvé

dans le bassin tchadien une clientèle de choix, demandeuse de potions magiques, de talismans protecteurs et de sortilèges divers (reconquérir un époux peu attentionné, éliminer un rival, évincer un adversaire politique, freiner un concurrent au marché, etc.)

moyens d'agir, ayant les budgets les plus insignifiants de la fonction publique. Les agents des services sociaux ont à la longue intégré l'idée qu'on ne peut rien tenter contre le phénomène et se sont limités à des rôles de spectateurs. Par contre, les agents des forces de l'ordre ont à l'égard des *Mahadjirs* une attitude moins laxiste. Par expérience, ils savent que les *Mahadjirs* sont loin d'être des enfants de cœur. Leur présence sur les axes de trafic et les lieux d'échanges leur a depuis longtemps permis de constater l'implication de nombreux *Mahadjirs* dans des activités de contrebande, pouvant aussi bien concerner des produits de consommation courante que des drogues illicites : «Ils aident les commerçants et les fraudeurs tchadiens à cacher la marchandise interdite telle que la drogue. Ces jeunes, malgré qu'ils exercent tant bien que mal ce métier, sont souvent arrêtés par la douane et remis à la police» (Ibid, 42).

Là encore, il s'agit d'une exploitation des enfants, mais d'une exploitation qui, comme la précédente, ne se limite pas à profiter d'une main d'œuvre bon marché. Dans les cas de contrebande et de trafic de drogues évoqués ci-dessus, l'activité des *Mahadjirs* affecte ou plus exactement se heurte à celle des agents de police. Partant du principe que personne ne fait attention aux *Mahadjirs*, ce qui est d'ailleurs vrai, les hommes d'affaires, véreux ou pas, utilisent ces derniers comme passeurs pour faire transporter leurs marchandises d'un point de la frontière à un autre, en contournant évidemment les postes douaniers et en détournant la vigilance des gendarmes et policiers. Les produits qui sont ainsi passés en fraude sont les hydrocarbures, les pièces détachées, les médicaments contrefaits, les drogues diverses, etc. L'abondance de ces produits sur les marchés de Kousseri suffit à montrer l'importance de ce trafic et du même coup à évaluer la participation des *Mahadjirs* à ces échanges.

Une fois ces produits sur le marché, il faut les distribuer et les *Mahadjirs* sont une fois de plus l'un des maillons par lesquels passent les grossistes. Contre une caution financière ou morale, ils peuvent emprunter un lot de marchandises auprès des grossistes et passer la journée à essayer de les vendre en parcourant les marchés ou les quartiers. Parmi ces marchands ambulants, il y a des Docteurs Chokot, nom donné aux pharmaciens clandestins de rue qui vendent des médicaments non agréés en provenance du Nigeria, de Chine, d'Inde ou des pays du Sud Est asiatique. L'impact de ces pharmaciens à vélos au terme d'une décennie est aujourd'hui catastrophique, car une bonne partie de la jeunesse désœuvrée est consommatrice du Tramol,

un médicament utilisé comme psychotrope et qui fait des ravages au plan sanitaire dans la région. L'addiction au Tramol est telle que même les adultes et les femmes en consomment, puisqu'on lui prête en outre des vertus aphrodisiaques.

Enfin, il faut ajouter que dans le contexte d'indifférence et d'ignorance qui, à beaucoup d'égards, caractérise les populations de la région, les *Mahadjirs* et certains de leurs maîtres ont su tirer profit de l'attentisme général. Ainsi, il se développe actuellement dans les villes de la région un trafic d'aumônes, dans lequel sont impliqués les jeunes *Mahadjirs*. Il est difficile de dire si ce sont des maîtres coraniques malhonnêtes qui l'ont imaginée ou s'il faut l'attribuer à l'ingéniosité des *Mahadjirs* eux-mêmes. L'arnaque part d'une habitude du pigeon : les populations de la région affectionnent faire de l'aumône en nature, de préférence avec des arachides. Un père de famille achète ainsi un koro d'arachide pour faire une aumône et les bénéficiaires en sont généralement les *Mahadjirs* du coin, que ce soit dans les quartiers, devant une mosquée ou au marché. Par poignées il distribue les graines d'arachides, et les bénéficiaires sont censés les manger. Sur la base de cette habitude, les *Mahadjirs* ou certains de leurs maîtres ont mis en place un scénario plus lucratif : une brouette pleine d'arachide poussée par un jeune homme ou un jeune enfant circule dans le marché, suivie d'une ribambelle de *Mahadjirs* en guenilles. Les passants achètent un ou deux koros d'arachides et aussitôt une demi-douzaine de *Mahadjirs* accourent pour que cette aumône leur soit distribuée dans leurs sébiles. Le passant distribue et repart content, sous les bénédictions des bénéficiaires : aussitôt que le donateur a le dos tourné, tous les *Mahadjirs* reversent l'intégralité des graines de leurs sébiles dans la brouette, et le convoi se met en branle à la recherche du futur pigeon. Cette scène, répétée des dizaines de fois dans la journée, permet aux *Mahadjirs* d'encaisser de l'argent en conservant intact le capital



Source : sdesouche.wordpress.com - Des musulmans radicaux veulent ouvrir une établissement enseignant l'islam aux enfants de 4 à 6 ans



Source : Le Journal des Femmes; A l'école coranique

d'arachide. Cette pratique, malhonnête et usuraire du point de vue de la religion, se développe de plus en plus. D'autres formules, les unes plus sophistiquées que les autres, apparaissent fréquemment.

En somme, une fois sortis de l'école coranique itinérante, que ce soit après avoir achevé leurs études ou pour une simple sortie entre deux séances de mémorisation, de nombreux *Mahadjirs* se muent en groupes organisés pour survivre dans une société qui les fait vivre dans la précarité. Il est difficile lorsqu'on cerne vraiment le phénomène de parler de marginalisation. Il n'en demeure pas moins que cette « mise à l'écart pédagogique » développée par les communautés musulmanes du bassin du Lac Tchad a exclu et continue d'exclure des circuits officiels de la république des milliers d'enfants, qui une fois devenus adolescents ou adultes se retrouvent face à un nombre limité d'options professionnelles. Cette situation, en tant que résultat d'une politique éducative communautaire, s'assimile à l'exclusion sociale. Le problème, c'est que s'il y a exclusion, elle n'est pas « sociale », dans le sens où les sociétés traditionnelles dont il s'agit ne perçoivent pas la condition des *Mahadjirs* comme le résultat d'une action malveillante ou accidentelle : leur sort a été voulu et mis en œuvre conformément à un modèle éducatif ancien qui à terme est appelé à produire des hommes aguerris et capables de reprendre les activités traditionnelles de commerce, d'agriculture et d'enseignement. Dès lors, et à partir du moment où leurs comportements déviants ne sont pas sanctionnés même moralement par la plus grande partie de la population, il appartient aux gouvernements du bassin tchadien de chercher des solutions pour endiguer le flux de criminalité grandissant qui expose des enfants vulnérables aux pratiques frauduleuses.

C. Défis sécuritaires et nouvelles approches du problème des *Mahadjirs*

L'attitude attentiste qu'ont eue le Nigeria, le Tchad et le Cameroun après les indépendances vis-à-vis des écoles coraniques itinérantes et de leurs pensionnaires *Mahadjirs* montre au moins deux choses : l'incapacité des premiers gouvernements à employer la méthode forte pour normaliser ou fermer ces écoles, et le pari que le temps et la réussite du modèle occidental finiraient par avoir raison des partisans de l'école traditionnelle. D'une part, user de la coercition pour enrôler les enfants ainsi que l'avait fait l'administration coloniale à une échelle moindre, c'était pour ces gouvernements courir le risque de se mettre à dos les populations septentrionales de leurs différents Etats, et devant le risque d'un climat social délétère, ils tempérèrent leurs ardeurs dans la scolarisation de la zone. D'autre part, il faut ajouter que les gouvernements ont sous-estimé la capacité de leurs populations à survivre en dehors des modèles de développement étatiques. Ainsi, au terme d'un demi-siècle où l'institution aurait dû disparaître, force est de constater qu'elle est bien vivante et qu'elle pose aux Etats des problèmes qui vont au-delà des questions éducatives.

En effet, la question des *Mahadjirs* de nos jours se pose davantage en termes sécuritaires dans le bassin tchadien. La persistance des écoles coraniques itinérantes au Nigeria avait déjà amené les autorités locales et fédérales à s'inquiéter du rôle que certains illuminés leur avait fait jouer dans les années 70. Le mouvement Boko Haram est justement issu d'une mouvance islamique datant de cette période, et qui était en grande partie constituée d'anciens élèves d'écoles coraniques. Se sentant exclus sur le sol où régnait le mode de vie occidental, ils s'étaient alors insurgés contre la culture et la société de type occidental, responsables à leurs yeux de la déliquescence des mœurs et de leur situation marginale. Au Tchad, des éléments islamistes s'étaient également retrouvés dans le FROLINAT, mouvement insurrectionnel nordiste qui avait pris les armes contre le régime de Tombalbaye pour revendiquer une légitime intégration à la vie politique et économique du Tchad.

Au Cameroun aujourd'hui, seul des trois pays à n'avoir pas connu durant la période évoquée un soulèvement lié aux *Mahadjirs*, la situation sécuritaire est telle qu'elle accroît les suspicions de l'Etat à l'égard des écoles coraniques en général et de celles itinérantes en particulier. Bien avant qu'elle ne se dégrade pour devenir ce qu'elle est

aujourd'hui, c'est-à-dire une guerre larvée entre l'armée et les éléments de la secte, l'attention du gouvernement camerounais avait été attirée par des partenaires extérieurs sur le potentiel de terrorisme que constituaient ces écoles de talibés. Au cours d'un séminaire islamique tenu à Yaoundé, auquel nous avons participé, où il était question entre autres préoccupations de résoudre le problème des écoles coraniques, le Dr Doubla Avaly avait au cours d'un atelier annoncé que l'Etat camerounais, à travers le Ministère de l'Education de Base, comptait s'occuper des écoles coraniques. Devant l'enthousiasme qu'avait soulevé cette déclaration, le Dr Doubla précisa ses propos. Il ne s'agit pas, avait-il dit en substance, d'une prise en charge comme on s'y attendait, mais dans l'immédiat de la création d'une cellule de suivi des écoles coraniques dont le rôle est de surveiller ces écoles de peur qu'elles ne deviennent des lieux de formation de potentiels terroristes. Le Dr Doubla termina son propos en précisant que cette nouvelle sollicitude de l'Etat, dont s'étaient réjouis trop tôt les séminaristes, était à inscrire dans le cadre des actions que le gouvernement américain demandait aux Etats subsahariens de mener pour la lutte globale contre le terrorisme.

Ainsi, on constate que les suspicions actuelles contre les écoles coraniques datent au moins d'une décennie, et correspondent peu ou prou à la période où les écoles coraniques et autres médersas pakistanaises ont commencé à être perçues comme des officines de formation de futurs jihadistes. Le gouvernement camerounais à partir de ce moment a accordé un intérêt aux écoles coraniques qui se développaient à ses frontières avec le Nigeria. De l'avis de certains séminaristes, cet intérêt était dicté par des visées pécuniaires, l'Oncle Sam étant réputé généreux dans sa croisade contre Al Qaida. Cependant, quelle qu'ait pu être la suite de ce projet de surveillance des écoles coraniques, rien de significatif ne fut fait sur le terrain. La situation s'empira même d'une certaine manière, puisque des centaines de *Mahadjirs* évoluant au Tchad se réfugièrent dans le Logone et Chari (Cameroun) lorsqu'ils furent chassés par l'administration tchadienne. Cet afflux de nouveaux *Mahadjirs* n'inquiéta pas outre mesure le gouvernement, puisque les concernés à leur habitude avaient pu sans aide extérieure s'insérer dans leurs communautés ethniques dans le département et même ouvrir de nouvelles écoles.

Il faudra attendre les premières incursions sanglantes des combattants de la secte Boko Haram pour que les autorités camerounaises s'alarment. Les médias également, devant ce phénomène nouveau pour les personnes peu averties, n'ont pas manqué d'alarmer leurs auditeurs et lecteurs en faisant l'historique de Boko Haram. Ce faisant, par le jeu des spéculations alimentées par les rumeurs, il était désormais impossible de ne pas faire l'amalgame

entre Boko Haram et *Mahadjirs*. Des commentateurs rappelaient à qui voulait les entendre que talibés c'est le même mot que talibans et ce rapprochement était, disaient-ils, suffisant pour éveiller la méfiance. Au-delà de ce rapprochement étymologique, les *Mahadjirs* par leur auto-marginalisation apparaissaient de fait comme ceux qui disent «boko haram», c'est-à-dire «l'école [occidentale] est impie». Alliés symboliques, certains ne tarderont pas à l'être réellement.

En effet, de nombreux jeunes ont été enrôlés dans les rangs de la secte. D'autres par contre se sont discrètement mis à son service tout en restant dans leurs localités respectives. Ces derniers, qui jouaient le rôle d'espions, sont vite apparus aux yeux des populations comme étant les plus dangereux. Après quelques assassinats ciblés sur des personnes qui avaient exprimé haut les réserves qu'ils avaient contre Boko Haram, les populations du Logone et Chari se sont vite rendu compte qu'elles avaient été sournoisement infiltrées. Cette découverte a eu pour effet de créer un climat de méfiance réciproque lors des rencontres publiques et le sujet des exactions de Boko Haram, défrayant d'ailleurs la chronique, était souvent évité dans les conversations. Les campagnes menées par le gouvernement à travers les chefs traditionnels pour dénoncer les membres suspectés d'appartenir à la secte ou de la renseigner furent globalement sans grand succès. Face à un ennemi invisible bien que présent, les autorités ont vite fait de prendre des mesures restrictives. Au Tchad, les *Mahadjirs* avaient déjà été chassés en grand nombre et ceux qui sont restés ont dû subir une surveillance accrue. Les blamas des quartiers ont ainsi reçu pour consigne de signaler aussitôt aux autorités l'arrivée d'un étranger dans le quartier, quel qu'il soit. Cette injonction, répercutée au niveau des chefs de famille, fait en sorte qu'il est difficile pour des étrangers de passer inaperçus au Tchad, à plus forte raison pour les *Mahadjirs*. Au Nigeria, l'application des mesures draconiennes a fait fuir la plupart des *Mahadjirs* qui évoluaient dans les villages situés de part et d'autre de la frontière avec le Cameroun. *Mahadjirs*, ils le sont devenus doublement car certains sont devenus des réfugiés ou des déplacés, se retrouvant dans les grands centres urbains situés loin de la frontière.

En septembre 2014 par exemple, suite à des affrontements survenus à la frontière entre l'armée camerounaise et les combattants de Boko Haram, de nombreux villages ont été désertés par les populations, qui se sont repliées à Kousséri. On comptait parmi ces personnes en fuite des *Mahadjirs*, qui rentrèrent pour la plupart auprès de leurs familles. Les autres suscitérent la méfiance des autorités au même titre que les autres réfugiés. Il est ainsi arrivé au cours de ce même mois que les forces de l'ordre se lancent à la recherche d'un groupe de réfugiés qui, s'impatientant de ne pas voir les agents du HCR venir à leur rencontre dans la

banlieue de Kousséri où ils avaient été confinés, sont entrés dans la ville et se sont fondus dans la population. L'ardeur que les forces de l'ordre mirent à les identifier traduisait selon nos informateurs la peur que parmi eux pouvaient se trouver des espions de Boko Haram, comme l'indiquait déjà quelques mois plus tôt Pauline Guibbaud: «Au-delà des conséquences purement économiques et humanitaires, l'arrivée massive de réfugiés pose aussi d'importants défis sécuritaires. Les autorités camerounaises s'inquiètent notamment de l'infiltration de membres présumés de Boko Haram se mêlant aux vagues successives de migration pour atteindre le territoire camerounais» (Guibbaud, 2014, 2). Inévitablement, les *Mahadjirs* apparaissent dans ces cas-là comme les premiers suspects. Cependant, on se tromperait en ne considérant que ceux qui font partie de la masse des réfugiés et déplacés.

En effet, diverses enquêtes de terrain et des recoupements d'informations indiquent que la suspicion touche la plupart des jeunes que la pauvreté et le désœuvrement expose aux sirènes du recrutement par les jihadistes.. Selon des propos recueillis par Thierry Ndong auprès de militaires blessés et rescapés des combats contre la secte, ces jeunes seraient prêts à tout :

Ils recrutent essentiellement de jeunes hommes. Ceux-ci subissent par la suite un lavage de cerveau à travers une formation sur l'islam au Nigeria. Lorsqu'ils reviennent chez eux, ils scandent Allahou Akbar (Dieu est Grand). Leurs premières victimes sont les adultes qui récusent le fondamentalisme et le djihadisme. Ils égorgent sans vergogne leurs parents et les dignitaires religieux en place. Ils sont toujours drogués lors des attaques armées. Ils ne connaissent rien en matière de stratégie de guerre. Et au front ils tombent comme des mouches (Ngong, 2014).

Selon ce témoignage, l'évocation de «formation sur l'islam au Nigeria» semble indiquer qu'aux écoles coraniques classiques, soupçonnés de renfermer de potentiels terroristes ou des sympathisants de la cause de Boko Haram, se sont substituées d'autres écoles plus militaires et idéologiques, orientées vers la formation rapide de jeunes recrues. Conscientes que la secte n'avait pas toujours besoin de faire venir à elle les jeunes pour les endoctriner ou les gagner à sa cause, les forces de l'ordre se sont mises à traquer toutes les vidéos de la secte que les jeunes avaient pris l'habitude de visionner sur leurs téléphones portables. Mais que ce soit avec ceux qui font le déplacement ou ceux qui commentent sur place les «exploits» de la secte, il faut bien reconnaître qu'une partie non négligeable de la jeunesse est séduite par le discours de Boko Haram et par l'attitude défiante de son leader. Dans ce contexte, il est difficile aux autorités de faire la part entre les *Mahadjirs* pro-djihadistes et les autres jeunes. Les



Source : Blog.univ-anger.fr - Des jeunes dans un madrassat

tests linguistiques que les agents publics utilisent parfois lors des contrôles montrent en tout cas que le suspect présumé est censé ne pas parler français et fulfuldé, un handicap linguistique propre aux *Mahadjirs* tchadiens et nigériens qui ont fui les zones de combats, mais aussi bien d'autres du Mayo Sava et du Logone et Chari.

En somme, la montée de l'insécurité aux frontières et l'afflux de déplacés et réfugiés qu'elle a déversés dans certains grands centres urbains du bassin tchadien ont créé une situation humanitaire certes encore maîtrisée, mais dont les conséquences risquent d'être néfastes pour certaines catégories de la société. Il semble désormais acquis que, passée cette crise de Boko Haram, les États ne manqueront pas de prendre des mesures durables pour conjurer d'éventuelles répliques. Dans cette perspective, le *Mahadjirat* se retrouve parmi les secteurs prioritaires de la réforme du système éducatif islamique.. Moins que les individus, c'est l'institution elle-même qui risque de se voir stigmatisée et mise sous contrôle permanent. Mais quelles que soient les mesures que prendront les gouvernements, les conséquences créeront d'autres problèmes qu'il faudra résoudre, en ayant une approche moins sécuritaire et davantage sociale.

Ainsi les mesures à prendre par rapport aux *Mahadjirs* ne doivent pas perdre de vue qu'il s'agit d'une catégorie marginalisée, et que si rien n'est fait cet isolement ne fera que s'accroître et recréer les conditions d'une instrumentalisation de leurs conditions de vie par des entrepreneurs de la violence. Des réflexions et enquêtes menés depuis une décennie sur la question, il apparaît que les écoles coraniques, itinérantes ou pas, ne sont que des institutions de formation morale et religieuse des apprenants (Mimche et Al., 2009, 118). Or même si cela satisfait l'attente des parents de *Mahadjirs*, il reste qu'une

fois ces études terminées, les concernés sont le plus souvent incapables de trouver un travail en dehors des activités commerciales sommaires et des métiers d'enseignants précaires et mal rémunérés. Bien plus, le fait de n'avoir pas été à l'école formelle officielle les met presque tous dans une situation linguistique inconfortable, puisque ignorant les langues officielles et de manière générale l'ensemble des petites informations qui font d'un homme instruit un citoyen serein et sûr de ses droits. Les Etats du bassin du Lac Tchad peuvent se prémunir des frustrations des *Mahadjirs* en mettant en place une série d'actions concrètes et à grande échelle. De manière pratique, il faudrait interdire et fermer les écoles coraniques itinérantes, et promouvoir l'apprentissage du Coran au sein d'autres institutions à créer ou à réhabiliter. Il s'agit de réformer les écoles dites «franco-arabe» pour en faire des établissements où l'apprentissage du savoir religieux et profane se fait à travers l'arabe et les langues officielles. Un tel projet devrait à court terme permettre la création d'au moins une école de ce type dans chaque localité, dotée d'un personnel formé ou à former, et qui relèverait le défi de démontrer aux communautés réfractaires à l'école de type occidental qu'on peut apprendre et mémoriser le Coran en peu de temps, avec une connaissance de l'arabe classique, des savoirs savants et des savoir-faire. De telles expériences ont déjà été tentées au Nigeria dans les années 1970, mais du fait de la crainte que leurs promoteurs avaient suscitée chez les autorités, elles ont été étouffées. Au Tchad, certaines madrasas ont réussi à produire des scolarisés arabophones maîtrisant le Coran, en un temps plus réduit et dans des conditions pédagogiques modernes. Au Cameroun et plus particulièrement dans le Logone et Chari, la persistance du modèle conservateur rend peu visibles les rares initiatives qui sont parvenues au même résultat.

Etant donné que le Logone et Chari est devenu le refuge des *Mahadjirs* qui ont été chassés du Tchad ou qui ont fui le climat d'insécurité qui règne à la frontière avec le Nigeria, le Cameroun est tenu plus que les autres à prendre des mesures pour réformer l'éducation proposée à ces jeunes. Il gagnerait par exemple à mettre en œuvre les recommandations de l'étude qu'il a commandée en partenariat avec l'UNICEF : établissement d'un répertoire des écoles coraniques qui souhaitent fonctionner dans un cadre légal ; réforme du système éducatif coranique ; contribution de l'Etat à l'encadrement des enseignants pour les rendre compétents ; érection des écoles coraniques en centres d'éducation non formelle ; redynamisation et responsabilisation des services chargés de l'enseignement primaire privé afin de les rendre ouverts, actifs et compétents sur les questions d'harmonisation des programmes d'enseignement dans les écoles coraniques ; construction des infrastructures adaptées

aux normes nationales pour les accueillir ; développement de nouveaux curricula et recyclage de certains maîtres coraniques (Mimché et al., 2009, 120-121). Le rapport s'achève en soulignant la nécessité d'un «appui du Gouvernement camerounais, des organismes internationaux de coopération et de la société civile ou des collectivités locales» (Mimché et al., 2009, 122). Cet appel, émis en temps de paix, n'en sera que plus pertinent en contexte post-conflit, où il s'agira de construire un nouveau dispositif éducatif adapté à la sociologie des contrées concernées. Enfin, il faut rappeler qu'il serait inutile de compter au départ sur la bonne volonté des communautés ethniques pourvoyeuses de *Mahadjirs* : depuis près d'un siècle elles ont démontré, à l'exception de quelques cas, que leur détermination à perpétuer la version conservatrice de l'apprentissage du Coran est intacte et sait profiter des faiblesses ou du laxisme de l'Etat. Des résultats probants d'expériences pilotes pourront contribuer à faire évoluer leur position.

Conclusion

Au terme de cette étude sur les *Mahadjirs*, il apparaît que les écoles coraniques itinérantes qui les produisent sont d'anciennes et prestigieuses institutions d'éducation dans le bassin tchadien. Elles ont développé un modèle d'éducation à la fois islamique et ethnique, définissant l'apprentissage et la mémorisation du Coran comme un but à atteindre dans des conditions spartiates, susceptibles à terme de fournir un apprentissage efficace, de redresser un enfant récalcitrant ou de préparer le jeune aux vicissitudes de la vie. Cependant, il est apparu que l'esprit réfractaire de certains parents, renforcé par l'insuffisance de l'offre éducative formelle et les réserves des Etats à enrôler de force les enfants scolarisables, a fini par créer une catégorie de jeunes enfants vivant et étudiant dans la précarité, exposés aux intempéries et aux déviances, et



Source : Mali-Djenné; 23 Janvier 2015, tablettes coraniques



Source : FRAMEPOOL

privés de tout espoir d'exercer les métiers auxquels ont droit leurs pairs de l'école formelle. En outre, la situation sécuritaire ambiante a révélé la vulnérabilité de ces jeunes, dont certains ont été séduits par l'idéologie djihadiste de la secte Boko Haram. Aujourd'hui mis à l'index, ils risquent la stigmatisation et se trouvent déjà par centaines dans les contingents de réfugiés ou de déplacés. Plus que jamais, la situation des *Mahadjirs* et plus généralement des jeunes

formés uniquement à l'école coranique appelle à une intervention sage et durable de l'État, qui gagnerait à investir dans la réforme de l'éducation islamique plutôt que de donner l'occasion aux exclus du modèle éducatif occidental de se liguer contre lui, ou d'envisager avec les islamistes une forme de l'État où leurs compétences ne seront plus un handicap.

Références bibliographiques

- Gandolfi, S.** (2003). *L'enseignement islamique en Afrique noire*. Cahiers d'Etudes Africaines, XLIII (1-2) (169-170), pp. 261-277.
- Guibbaud, P.** (2014, juin 03). *Boko Haram: le Nord Cameroun dans le tourmente? Eclairage du GRIP*. Consulté le novembre 02, 2014, sur <http://www.grip.org/fr/node/1310>
- Kane, O.** *Intellectuels non europhones*. Document de travail, CODESRIA, Dakar.
- Mimche, Honoré, Aoudou, Charles Martel & Fomekong, Félicien.** (2009). *Etude sur l'état des lieux de l'Education de Base non formelle au Cameroun: cas de l'école coranique*. Ministère de l'Education de Base/ Unicef, Centre for Applied Social Sciences Research & Training. Yaoundé: CASSRT.
- Mungo, P.** (1980). *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*. (J. Castera, Trad.) Paris: François Maspero. Consulté le novembre 02, 2014, sur *Les Classiques en Sciences sociales*: <http://bibliotheque.uqac.ca/>
- Ndong, T.** (2014, septembre 02). *Extrême-Nord: des blessés de guerre racontent une nuit d'affrontement*. Consulté le octobre 30, 2014, sur *Le Journal du Cameroun*: <http://www.lejournalducameroun.com/article.php?aid=18184>
- Nguirane, Djibril & Badiane, P.F.** (1995). *Education de base et Education coranique au Senegal*. UNESCO/ BREDA, Breda Regional Office. Dakar: Imprimerie Breda.
- Seignobos, Christian & Tourneux, Henry.** (2002). *Le Nord-Cameroun à travers ses mots. Dictionnaire de termes anciens et modernes relatifs à la région*. Paris: Karthala.
- Younouss, M.** (2004). *L'Ecole coranique et la mendicité des élèves dans la ville de Kousseri*. mémoire de maîtrise, Université de Ngaoundéré, FALSH, Ngaoundéré.

BANA BARKA
Ecole normale supérieure
Université de Maroua.

DÉMOGRAPHIE LACUSTRE, ANARCHIE ET PRODUCTION CRIMINELLE AU LAC TCHAD

La présente étude porte sur la singularité des relations qu'entretient Boko Haram avec le lac Tchad. Le lac leur sert à la fois de base arrière, de refuge, d'espace de ravitaillement, d'échanges commerciaux et de production économique. Cette étude s'inscrit dans la dynamique des rapports de l'homme à son espace et sous l'angle de l'anthropologie écologique de Blandin (2007) et Mairret (2012) qui soutiennent qu'aujourd'hui, sous les effets combinés de la mondialisation, les bouleversements écologiques ont favorisé l'émergence de nouvelles formes d'usage des ressources, impliquant des modifications de l'environnement, des cultures des groupes et les rapports entre individus et communautés. La longue histoire démographique de l'aire du lac Tchad, la politique des pays riverains au lendemain des indépendances et le passage du lac Tchad à l'état de «Petit Tchad» en 1973 sont à l'origine de la configuration identitaire du lac Tchad aujourd'hui et orientent majoritairement les activités et l'attitude de Boko Haram dans cet espace. L'anarchie politique, économique et institutionnelle qui caractérise le lac Tchad est une opportunité et inspire le recrutement, les actes et la circulation des membres de Boko Haram. Ces derniers ont pu ériger au lac des modes d'action et de représentations sociales leur permettant de faire le départ entre perception et interprétation de leur environnement sur lesquels ils s'appuient pour agir. La multinationalité et la multiethnicité sur fond de transfrontalité caractérisant le lac Tchad apparaissent comme un rempart supplémentaire pour les Boko Haram.

Mots clés : Lac Tchad, Boko Haram, Ressources, transnationalité, Etat



Source : carouyer.com - Village de pêcheurs - Lac Tchad

Introduction

Le phénomène Boko Haram a une marque identitaire purement nigériane avec une implantation fœtale dans le Borno State (Andrew Walker, 2012), bien qu'il soit nourri et porté par une vague et une vogue culturelle diversement nommée selon leurs foyers d'embrasement répandus dans le monde. Cependant, le phénomène Boko Haram étend ses tentacules au-delà de l'espace nigérian et les répercussions dans et aux abords du lac Tchad sont considérables. Les adeptes de Boko Haram y ont trouvé refuge, base arrière et opportunité socio-économique. Ce phénomène social est construit et nourri par la peur qu'ils suscitent ou révèlent chez les populations au regard de la facilité avec laquelle ils se déplacent au lac Tchad et la contrainte économique imposée par leurs intimidations qui biaisent le climat des affaires des riverains.

Ce papier s'intéresse aux facteurs pouvant expliquer la facilité avec laquelle les membres de la secte nigériane Boko Haram se déploient dans et aux abords du lac Tchad sur fond d'anarchie caractérisée. Cette réflexion s'élabore autour de l'impact de l'absence presque totale de gestion conjointe du lac Tchad par les Etats riverains comme principal instigateur de l'anarchie dans ce milieu récupéré par les Boko Haram et autres bandes armées transfrontalières. Nous insisterons sur les exclusions sociales nées de l'amenuisement des ressources halieutiques comme capital de déploiement de Boko Haram au lac. Ce déficit d'harmonisation des institutions chargées de la gestion des hommes et des ressources au lac, traduite par l'effacement de l'Etat crée un chaos institutionnel où, «le sauve qui peut» et «tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils soient efficaces» constituent les règles d'or de fonctionnement des riverains et autres entrepreneurs. Les membres de Boko Haram le savent au regard de leurs méthodes d'actions. Dans une approche théorique des dynamiques des rapports de l'homme à son espace de Blandin (2007) et de Mairet (2012), nous soutenons dans le cadre de cette étude, au regard de nos observations et entretiens filmés, qu'aujourd'hui, sous les effets combinés de la mondialisation, les bouleversements écologiques ont favorisé l'émergence de nouvelles formes d'usage des ressources impliquant des modifications de l'environnement, des cultures des groupes et les rapports entre individus et communautés. Ces effets induisent la montée du crime comme réponse aux injustices sociales et autres formes d'exclusions dictées par l'amenuisement des ressources. Ce qui fait dire à Philippe Descola (2008) que l'homme est le prolongement de la nature : le changement de l'un entraînant l'autre. Dans ce cas, les rapports de l'homme

à son espace doivent s'entendre au pluriel : «à chacun son écologie» ajoute-il. La pertinence de cette dynamique espace-temps-culture au lac Tchad, caractérisée par les variabilités environnementales récurrentes et une implosion démographique, ne fait pas l'ombre d'un doute à la lumière des actes de Boko Haram. L'intérêt scientifique réside au niveau des représentations de l'espace lac Tchad par les adeptes de Boko Haram avec en clé le départ qu'ils font entre perception et interprétation de cet environnement. Les îles de Kofia (Cameroun), Kinasserom (Tchad) Daban-Massara (Nigeria) et Birnigoni (Tchad et Cameroun) constituent nos zones d'observation de par la récurrence des exactions de la secte et leur position stratégique dans la zone des marécages de la cuvette Sud du lac Tchad, inondée la plupart du temps et densément peuplée. Ces zones attirent particulièrement de nombreuses populations d'horizons divers à la recherche d'un refuge et d'une sécurité économique sur fond d'une forte pression autour et sur les ressources.

Les déterminants de l'installation des membres de Boko Haram au Tchad

Depuis des millénaires, le lac Tchad est un lieu d'échange économique sous régional. L'identité du lac Tchad tient aujourd'hui à sa longue histoire démographique et économique, à la politique des pays riverains et à sa variabilité constante. Des populations riverains ont continué d'entretenir des rapports sociaux de part et d'autre des frontières avec leurs semblables pris au piège du partage colonial de l'Afrique. Cet héritage légendaire de bunker que l'on attribue à dessein au lac Tchad a de tout temps été mis à profit par les bandits de grands chemins et aujourd'hui par les membres de la secte islamiste Boko Haram : lieu de retranchement, opportunité économique par le trafic d'armes notamment et facilité de recrutement de nouveaux adeptes (les pêcheurs de plus en plus prolétariés dans un contexte de déficit halieutique).

Le lac Tchad est une aire de polarisation démographique. Géométriquement situé au centre du royaume précolonial du Kanem-Bornou, le lac Tchad a une population riveraine cosmopolite et d'origines diverses : les héritiers d'une occupation ancienne du Kanem Bornou, des Principautés Kotoko et de l'Empire de Sokoto. Ces populations sont les Kanuri, les Kanembou, les Buduma, les Fellata, les Mobbers, les Haoussa, les Kotoko, les Arabes Shoas, etc. et de nombreux migrants en majorité de l'Afrique de l'Ouest et des pays riverains (les Maliens, les Sénégalais, les Ghanéens, les Burkinabé, les Sara du sud du Tchad, les Massa, les Mousgoum, les Margui, les Djoukoun etc. Ces populations situées de part et d'autre des frontières des pays riverains du lac ont des

Les dernières attaques de Boko Haram

La secte islamiste a pour la première fois attaqué au Niger vendredi 6 février.



plutôt que dans les régions du califat Haoussa-Peul de Sokoto (Pérouse de Montclos, 2012). Il est toutefois nourri par des élans ethniques qui s'imprègnent de l'héritage culturel et géographique loin cependant du Borno Kanuri.

L'ouverture du lac Tchad au Cameroun, au Nigeria, au Niger et au Tchad lui confère une position d'État-oasis dispensé de toutes «frontières». En plus d'être un espace privilégié d'échanges commerciaux et de peuplement, le lac est aussi un lieu de production criminelle. L'insécurité et la phobie que véhicule le lac, de par la longue histoire belliqueuse qu'ont inspiré les Buduma, fait peur en général. Jusqu'au début du XXe siècle, l'essentiel du lac demeurait un espace peu contrôlé. Ses rives sud étaient désertes et jugées très peu sûres (Seignobos et Iyèbi-

Mandjek, 2000). Aujourd'hui encore, le lac est considéré comme un espace réservé aux hors-la-loi ou aux «plus courageux». La négligence générale des différents États qui se partagent le lac Tchad au lendemain des indépendances n'a que conforté la situation. Ces pays n'ont pas investi de la même manière le lac Tchad. De ce fait, il entretient avec les États riverains des relations historiquement complexes, où alternent distance envers un milieu peu contrôlable et grand intérêt pour le potentiel de ses ressources. Pour le Cameroun et le Niger, il représente une extrême périphérie, située à des milliers de kilomètres des capitales nationales. À ce titre, il fut longtemps en marge des projets nationaux de développement. Pour

relations filiales assurées par des échanges matrimoniaux. Ce qui crée des réseaux sociaux denses et complexes sur fond de diffusion et d'échanges culturels : religion, mœurs, coutumes matrimoniales. De part et d'autre des frontières du lac, ce sont des familles (grands-parents, parents, frères, cousins...) et autres types d'affinités qui renforcent des rapports économiques séculaires: les pistes caravanères du Bornou sont par exemple sollicitées¹. Cette diversité ethnique et filiale offre donc une opportunité de camouflage aux membres de la secte et les recrues appartiennent en général à ces communautés reliées souvent à des familles précises du lac. Ce mouvement n'est cependant pas un mouvement ethnique malgré son implantation concentrée dans le Borno Kanuri

¹ Ces pistes de commerce séculaire servent de trafic et de contrebande de tout genre : les armes et la drogue y circulent par exemple en permanence.

le Tchad et pour le Nigeria, il a été perçu comme un espace pionnier, important à l'échelle nationale ou régionale. Mais au cours des années 1980 à 2000, les crises politiques, les déconvenues des grands projets, sur fond d'ajustement structurel, ont conduit à un arrêt des investissements (CBLT, 2014). A ce jour, ces «choix stratégiques» effectués par les Etats (plus soucieux des ressources du lac que du bien être des riverains) ont des répercussions dans la gestion de l'espace lacustre : il est plus facile aux criminels de se mouvoir dans la cuvette Sud camerounaise et dans la cuvette Nord nigérienne et nigériane. Et c'est précisément dans ces espaces que se manifestent les criminels au travers des incidents et exactions commis. Cette relative négligence que les Etats riverains affichent vis-à-vis du lac Tchad marqué par une faible présence des services publics et une coordination sommaire de l'encadrement sécuritaire, accentue le chaos et divers entrepreneurs en tirent partie.

Hier c'étaient les Bogo-bogo ou soldats déserteurs armés et autres criminels connus sous le nom de «coupeurs de route» qui avaient le contrôle sur le lac pendant et au terme des différentes guerres civiles qu'a connues le Tchad. Ces conflits ont favorisé la diffusion et la floraison du trafic des armes au lac. La fin des conflits au Tchad n'a pas mis fin au trafic des armes orchestré par des réseaux solidement implantés au lac Tchad réputé pour être un labyrinthe que seuls les «initiés maîtrisent». Pour preuve, ces acteurs sociaux ont de tout temps alimenté des conflits transfrontaliers entre le Cameroun et le Tchad au niveau des îles de Birnigoni, Kofia et Kinasserom.

Ces Bogo-bogo se font généralement passer pour des soldats des pays riverains en service au lac. Leurs méthodes consistent à intimider les pêcheurs et les forcer à donner leurs moteurs de 75Kw et les grands filets des sennes de plage contre des versements d'énormes sommes d'argent. Ces méthodes créent des confusions parmi les militaires en patrouilles. Le cas le plus parlant est l'échange de coup de feu survenu entre cinq soldats tchadiens et trois soldats de la marine camerounaise dans les eaux de Birnigoni le 21 mars 2013. A l'issue de cette altercation, deux marins camerounais sont grièvement blessés et deux soldats tchadiens ont trouvé la mort. Des incidents similaires sont légion au lac Tchad sur fond du désarroi des riverains témoins d'un système chaotique. Aujourd'hui, ce sont les Boko Haram qui circulent et tiennent en haleine les militaires mobilisés par les Etats pour assurer la sécurité au lac. Mais cette volonté à protéger les populations et à sécuriser le lac bute sur le contexte déjà complexe où il est difficile de mettre un visage sur Boko Haram et où le dispositif de sécurité chancelle malgré les efforts de la Commission du Bassin du Lac Tchad

(CBLT) à assoir la sécurité au lac :

Durant les années 1980, les États riverains ont aussi créé sous l'égide de la CBLT un embryon de force de sécurité conjointe, à travers une patrouille mixte internationale (Patmint). Celle-ci vise à combattre les activités illégales qui tendent à se déployer dans cet espace amphibie, où s'épuisent les velléités de contrôle territorial étatique. Au cours des années 1990-2000, cette expérience sera approfondie par une Force mixte multinationale de sécurité du bassin du lac Tchad, dont l'opérationnalisation achoppe cependant sur les atterrissements des États. Le contexte contemporain (2008-2013) joue pourtant à nouveau en faveur d'un approfondissement de la coopération en matière de sécurité, notamment autour du lac Tchad (CBLT, 2014 :33).

Ce contexte est une aubaine pour les membres de Boko Haram. Le choix des îles et des rives du lac Tchad comme terres de retranchement pour les membres de la secte s'expliquerait par l'absence de contrôles transfrontaliers harmonisés. Le cas des exactions perpétrés à l'embarcadère de Baga Kawa, localité située sur les rives du lac Tchad et à Gambaru en face de Fotokol est parlant. Baga Kawa est un embarcadère stratégique pour le commerce de poisson et autres trafics dans le lac. Il est le point de convergence de toutes les activités lacustres licites et illicites. Il est quasiment impossible de le contourner si l'on veut continuer d'entretenir des relations commerciales avec l'Etat de Borno. Les adeptes de Boko Haram se déploient aussi sur d'autres voies de transport stratégiques au lac. Les embarcadères permanents côté Cameroun sont Kofia, Blangoua, Darak. Au Tchad on a Guitté, Kinasserom, Koulfoua, Bol, Baga Sola. Au Nigéria ce sont Tétéwa, Baga Kawa. Doro Lélewa, Gadira, Boula Toungour se trouvent du côté du Niger. Des pistes et autres routes (plus praticables en saison sèche) reliant le lac Tchad aux grandes métropoles sont souvent empruntées. Ce qui leur permet de se faufiler à travers la forte biomasse qui joue le rôle de bouclier. Contrôler ces espaces revient à contrôler les entrées et les sorties dans l'Etat de Borno, et assurer leur ravitaillement et leur économie au lac. Nombreux ont trouvé refuge dans les villages et les îlots des abords du lac difficilement accessibles et peu ou pas surveillés.

Les clivages sociaux du lac comme opportunité de production économique et de recrutements

La période du passage du lac Tchad du Moyen au Petit Tchad en 1973 est marquée par des pêches miraculeuses qui ont très vite été rattrapées par un déficit halieutique. On assiste à une diminution presque totale

des «anciennes» ressources. Plusieurs études (Vivien, 1991 ; PRODEBALT, 2012) menées sur les zones de pêche au lac ont évoqué la disparition ou la diminution excessive de certains poissons, la diminution des tailles des poissons ainsi que des quantités de poissons pêchés. Les raisons sont la croissance démographique rythmée par une migration massive des pêcheurs d'horizons divers, la sécheresse qui fait évoluer le lac d'une quasi-mer intérieure à un vaste marécage et l'usage des engins de pêche «prohibés».

L'amenuisement des ressources a entraîné des clivages sociaux importants. Il faut signaler que la croissance de l'usage des engins prohibés se justifie par l'amenuisement des ressources halieutiques qui pousse les pêcheurs défavorisés à tout mettre en jeu pour tirer leur épingle du jeu. Dans la mesure où il devient de plus en plus difficile pour les petits pêcheurs dépourvus d'engins de pêche compétitifs (grandes pirogues de 75kw, et des grands filets de sennes de plage) d'accéder aux eaux poissonneuses et pratiquer ce qui était leur principale source de revenus, la baisse drastique des ressources du lac défavorise les pêcheurs pauvres et peu performants, renforçant davantage leur précarité et leur vulnérabilité. Les téméraires se déplacent vers les marécages et mettent en place de nouvelles techniques et méthodes de pêche (les nasses maliennes, la chambre de capture et la pêche par coupe d'herbe aquatique) qui s'avèrent non réglementaires et exterminatrices.

² Avant, la tournure actuelle du phénomène Boko Haram enclenchée en 2011, des hommes présumés membres de Boko Haram organisaient des pêches dans les

L'augmentation de la pression sur l'espace et ses ressources s'intensifie donc. Les tensions s'accroissent du fait de la sécheresse (principal facteur de réduction des ressources), de l'intensification de flux migratoires, ainsi que de la circulation transfrontalière de bandes armées (Saibou, 2010 ; CBLT, 2014). Les membres de Boko Haram, réputés pour leur potentiel financier, exploitent cette situation, à côté des fonctionnaires et autres grands commerçants véreux, pour fournir aux pêcheurs des matériaux de capture et aux transporteurs des pirogues et moteurs, augmentant ainsi la dépendance et la précarité des riverains². Généralement ces pêcheurs emploient d'autres petits pêcheurs qui dépendent d'eux et avec qui ils travaillent pour maximiser les prises et les gains. Cette approche peut s'entendre comme une stratégie d'existence (recrutements) et de subsistance des Boko Haram au lac. Le refus de certains pêcheurs les a poussés à changer de méthodes : arracher les filets et les moteurs afin de les contraindre à travailler pour eux ou à les suivre s'ils veulent améliorer leur condition de vie. On est passé des recrutements «volontaires» aux recrutements forcés des riverains.

Les Boko Haram présents au lac de par leurs méthodes d'exactions jouent-ils un rôle particulier de collecteurs de fonds et des ressources humaines dans la longue chaîne structurant le groupe? L'écosystème du lac Tchad les prédisposerait-ils à agir de la sorte au regard de l'attrait qu'exercent les anciennes et nouvelles

mosquées de Kofia et ailleurs aux abords du lac Tchad et offraient de l'aumône aux familles riveraines démunies.



ressources du lac sur les Etats, les riverains et bien d'autres acteurs ? Le lac Tchad est d'abord un milieu de production économique, de ravitaillement et de recrutement des adeptes au vu du nombre croissant des victimes de sa vulnérabilité écologique, en dehors du rôle d'abri qu'il offre aux Boko Haram. Cette hypothèse semble plausible au regard de la manifestation globale du phénomène Boko Haram au lac. La conséquence directe de la confiscation économique du lac par Boko Haram par leur implication dans le circuit de la pêche prolétarise les acteurs.

Conclusion : la prolétarisation des riverains

La montée des Boko Haram au lac Tchad n'est pas surprenante. Ils marchent sur les traces des bandes armées transfrontalières dont certains membres avaient trouvé refuge dans cet écosystème particulier. Y a-t-il eu recyclage ? On ne saurait le dire dans l'état actuel des données dont nous disposons, mais la question mérite d'être posée. De toute évidence «l'entrepreneuriat criminel» est florissant au lac Tchad. La libre circulation des criminels témoigne de l'insuffisance de la présence des Etats sur le lac qui reste un havre de l'illégalité. Il est urgent que les Etats riverains parviennent enfin à asseoir une véritable politique harmonisée de sécurisation des frontières, de gestion et de contrôle des ressources. Pour ce faire, il importe de maîtriser la démographie du lac, préalable à toute action discernant entre la transnationalité porteuse de dynamiques d'intégration interrégionale et de

développement économique d'une part, et la transfrontalité nourricière des mobilités illégales dans un espace mal contrôlé. On est en face d'une diversité d'acteurs aux intérêts divergents avec une façon diversifiée de se représenter le lac Tchad. Et c'est capital. Les riverains sont apparemment les seules victimes de ce chaos. L'on observe l'émergence d'une prolétarisation des pêcheurs et des agriculteurs du lac. Ils perdent chaque jour leur autonomie identitaire liée à leur activité pour servir les intérêts de ceux qui les ont pris en otage à divers moments au cours des dernières décennies : les variabilités environnementales, les commerçants véreux, les fonctionnaires cupides, les bandits, les rebelles et les terroristes. Ces «hommes d'affaires» ou employeurs opportunistes offrent de nouvelles chances de survie dans un environnement caractérisé par les exclusions sociales héritées de l'époque coloniale. Conséquence le communautarisme (Kanuri, Kanembou, Haoussa, Kotoko, Arabe Shoas, Djoukoun, Massa, Mousgoum, Maliens sénégalais, Burkinabé etc.) se renforce sur fond d'une méfiance totale de l'autre. Dans la vie quotidienne, les frontières physiques et les nations s'éclipsent et sont reconstruites aux travers des interactions individuelles davantage exclusives. Ce qui renforce l'insécurité et la vulnérabilité des riverains qui prêtent le flanc à toute idéologie et action pouvant leur redonner une certaine puissance et importance.

References bibliographiques:

Andrew Walker, 2012, "What is Boko Haram?" UNITED STATES INSTITUTE OF PEACE, SPECIAL REPORT

Barry Buzan, Ole Woeber et Jaap de Wilde, 1998, *SECURITY, a new framework for analysis*, Lynne Rienner Publishers, 240 Pages

CBLT, 2008 – *Programme d'action stratégique pour le bassin du Lac Tchad. Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans l'écosystème du bassin du Lac Tchad*. CBLT, N'Djamena, 26 p. multigr.

CBLT, 2014 – *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD Editions, coll. Expertise, Rapport de synthèse, 65p.

Fleury de Saint Malo, 2013, «Boko Haram : de la secte nigérienne au terrorisme international» in *Club International Virtuel d'Insertion par la Réflexion pour la Démocratie et la Paix en Afrique*

Denis Cuche, 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, quatrième édition, Paris, La Découverte, 158 pages

Gérard Mairet, 2012, *Nature et Souveraineté, Philosophie politique en temps de crise écologique*, PRESSES DE SCIENCES POLITIQUES, 99 pages

Gertjan DeGraaf, 2014. *Programme pêche CBLT-NFFP. Rapport de référence régional des pêcheries du Lac Tchad* 58 pp.

Harvey C. Perkins et David C. Thorns, 2012, *Place, Identity, and Everydaylife in*

a Globalizing world, PALGRAVE MACMILLAN, 212 pages

Ministère de l'Environnement et des Forêts, Cellule de Coordination du PNGE, 1996, *Etude pour une gestion durable des ressources halieutiques au Cameroun, Rapport Final* : 116 pages

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, 2012, «Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ?» in *Questions de recherche / Research Questions – n°40* <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/qdr.htm>

Martin Ewi, 2013, «Le Cameroun et la menace terroriste» in *L'Œil du Sahel - N°564 du 23 décembre 2013*.

Olivier Iyébi-Mandjeck et Christian Seignobos, 2000, *ATLAS de la province Extrême-Nord Cameroun*, IRD, MINREST/INC, Yaoundé, Cameroun

Patrick Blandin, 2007, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Paris, Inra, QUAE, 124 pages

Philippe Descola, 2008, *L'écologie des autres, l'anthropologie et la question de la nature*, Paris et Dijon, QUAE, 110 pages

Sarah Pink, 2013, *Doing Visual Ethnography*, 3rd Edition, SAGE, 238 pages

Saibou I., 2010 – *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala.

KOULTCHOUMI Babette

Département de Sociologie et Anthropologie

FLSH/Université de Maroua.

EVOLUTIONS DU STATUT POLÉMOLOGIQUE DE BOKO HARAM FACE À LA STRATÉGIE GLOBALE DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE CENTRALE : ESQUISSE DE PROSPECTIVE INTÉGRÉE

A la lumière des récents succès et revers de part et d'autre, la lutte contre Boko Haram (BH) n'en est pas à la bataille décisive. Le concept est du reste peu opérant dans les "nouvelles guerres" qui ne s'achèvent pas sur un champ de bataille bien localisé où l'on aura sonné l'hallali et porté l'estocade une fois pour toutes, obligeant l'adversaire à signer l'armistice. Face à cette menace sans précédent pour l'Afrique Centrale post-coloniale, la sous-région et ses partenaires en sont encore à une phase d'identification et d'évaluation.

Dans ce sens, le défi de «comprendre la menace pour mieux la combattre» est celui d'une clarification opérationnelle de l'identification. S'en saisir parallèlement à l'évaluation de la stratégie globale des Nations Unies contre le terrorisme (SGNUCT) qui encadre les stratégies des Etats et leur coordination est de bonne méthode pour envisager la suite. Dans cette optique, un troisième exercice utile à mener conjointement est l'anticipation. Il s'agit alors d'envisager les évolutions possibles de BH face à la mise en œuvre renforcée et coordonnée de la SGNUCT, ainsi que des principales résolutions du Conseil de sécurité y relatives, notamment la Résolution 1373 (2001) sur la prévention et la répression des actes terroristes, et la Résolution 2178 (2014) sur la prévention et la répression des déplacements et des activités des combattants étrangers.



Les nombreuses variables politiques et incertitudes stratégiques ne doivent pas décourager la prospective. Même si l'on ne peut tenter ici qu'une esquisse, une conjonction d'outils méthodologiques en la matière permet, sinon de réduire les incertitudes,¹ du moins d'orienter efficacement la prise de décision robuste.² Parmi ces outils, une étude systématique devrait sans doute retenir la méthode hypothético-inductive des scénarios³ et la combiner à la stratégie militaire prospective pour tenter de répondre à trois questions essentielles liées à l'exploration et la préparation de l'action. 1) Quels sont les (scénarios) futurs possibles dans cette guerre ? 2) Quels sont les scénarios désirables et les buts assignés à la stratégie générale militaire de l'Afrique centrale, de ses Etats membres et de leurs partenaires à l'horizon prospectif ? 3) Quels sont les voies et moyens susceptibles d'assurer l'atteinte de ces buts ?⁴

La stratégie globale n'étant pas que militaire, et le statut polémologique de BH ainsi que la portée de la menace qu'il représente dépendant largement de son emprise territoriale, il importe d'inscrire la prospective stratégique dans une matrice géopolitique pour rendre compte des rivalités de pouvoir et d'influence sur les territoires ainsi que leur pluricausalité. Trois composantes de la prospective géostratégique qui en découle sont ici articulées en deux parties. D'abord, l'analyse structurelle des tendances produites au cours du temps éclaire l'évolution du statut polémologique de BH dans sa montée en puissance. Ensuite, l'analyse des jeux d'acteurs conduisant aux scénarios, précise les réquisits de l'efficacité et les trajectoires probables d'involution de la menace sous l'effet de la mise en œuvre de la SGNUCT. En s'inscrivant dans une approche intégrée qui analyse conjointement plutôt que séparément le terrorisme et le contre-terrorisme,⁵ l'ensemble suggère un renforcement et une meilleure prise en compte de la Coordination Régionale de la Stratégie des Nations Unies contre le Terrorisme et le Trafic des Armes Légères en Afrique Centrale.

I. Face au déficit stratégique institutionnel : évolution du statut polémologique de Boko Haram dans sa montée en puissance

En perspective intégrative, la montée en puissance de Boko Haram résulte autant des propres succès du groupe que d'une insuffisante mise en œuvre de la

stratégie globale. Alors que le conflit interne nigérian s'est internationalisé, que la guerre a été déclarée et que la montée aux extrêmes est devenue récurrente sur le théâtre des opérations, les forces coalisées ne sont qu'en préparation. Un pays, le Cameroun, assume encore le gros de l'effort international, avec un coût financier estimé à environ un milliard d'euros pour la seule année 2014.⁶ Alors que l'adversaire fait montre d'une excellente maîtrise du terrain pour avoir beaucoup recruté au Cameroun le long de la frontière septentrionale, des experts de terrain comme le Professeur Saïbou Issa nous rappellent la difficulté persistante à cerner les objectifs de BH, donc de satisfaire l'impératif premier de la guerre enseigné par le vieux Sun Tzu : « connais ton ennemi » ! Il devient alors impératif de compenser l'avance conceptuelle prise en la matière par l'adversaire asymétrique, c'est-à-dire de le situer également pour mieux planifier le contre-contournement.

Qu'est-il donc, cet ennemi ? L'on sait de façon certaine qu'il est islamiste et extrêmement violent. Mais le système asymétrique qu'il constitue est moins dénué d'ambiguïté. S'agit-il d'un système prédateur qui aurait réussi par l'entrepreneuriat violent, et dont les enlèvements ne seraient que la partie la plus médiatisée ? Est-ce un système subversif à structure groupusculaire plus ou moins réticulée, c'est-à-dire, un groupe ou une secte terroriste comme le veut la nomenclature courante usitée tant par l'opinion publique que par les décideurs ? Ne serait-ce pas plutôt un système revendicatif à structure paramilitaire, c'est-à-dire une insurrection ou un irrédentisme islamiste menant comme proclamé une résistance à l'occidentalisation considérée comme corruptrice ? Serait-ce en fait un maelström asymétrique à définir ou toute autre chose ?⁷ Loin d'être purement théorique, la distinction est importante pour l'analyse et la décision aux niveaux stratégique et opérationnel. Dès lors, la détermination de ce statut polémologique requiert une analyse de quatre éléments : les capacités, les objectifs, les alliés et les méthodes.

Les capacités

Selon les estimations, Boko Haram comptait entre 8000 et 30 000 membres en fin 2014.⁸ L'arsenal part des armes blanches aux armes lourdes et inclut

¹ Scott Armstrong, « Combining Forecasts » et « Evaluating Forecasting Methods », in Scott Armstrong (Dir), Principles of Forecasting, New York: Springer Science+Media, LLC, 2001, pp. 417-439 et 443-47.

² Voir Rand Corporation, « Making Good Decisions Without Predictions: Robust Decision Making for Planning Under Deep Uncertainty », RB-9701 (2013), www.rand.org; Robert J. Lempert and Myles T. Collins, « Managing the Risk of Uncertain Threshold Responses: Comparison of Robust, Optimum, and Precautionary Approaches », Risk Analysis, Vol. 27, No. 4, août 2007, pp. 1009-1026.

³ Entre autres George Wright et Georges Cairns, Scenario Thinking, New York, 2011 ; Michel

Godet, Manuel de prospective stratégique, tome 1 : Une indiscipline intellectuelle et tome 2 : L'art et la méthode, Paris, Dunod, 1998.

⁴ Général Lucien Poirier, Essais de stratégie théorique, Paris, FEDN, 1983.

⁵ Thomas Plümper et Eric Neumayer, « Terrorism and Counterterrorism: An Integrated Approach and Future Research Agenda », International Interactions, No 40 (2014), pp. 579-589.

⁶ « Sur les traces de Boko Haram : Cameroun, la terreur aux frontières », <http://webdoc.rfi.fr/cameroun-boko-haram-nigeria-terreur-frontieres-jihadistes/index.html>, consulté le 19 mars 2015.

progressivement divers explosifs pour engins improvisés, ceintures de kamikaze et bombes artisanales, des armes de poing et d'assaut, des RPG, des chars, mitrailleuses lourdes et autres pièces d'artillerie. La mobilité est assurée par des motos et des pick-up de transport ou d'assaut avec des mitrailleuses montées ; la navigation et le commandement par des moyens de télécommunication ultramodernes. Les ressources financières abondantes sont encore à l'étude pour l'ensemble de leur provenance mais la courbe de leur croissance pourrait être en train de stagner en raison notamment de la réponse institutionnelle, bien qu'elles proviennent d'activités maffieuses et de partenaires au Jihad qui forment un réseau d'alliés plus ou moins lointains.

Les alliés et objectifs

Boko Haram est largement servi par le rapport de longue durée entre géographie et politique dans le Sahel, dont découle un conflit structurel entre Etats cinquantenaires à vocation laïque et démocratique, et sociétés multiséculaires à tendance théocratique forte. Le mode de vie issu des conquêtes et conversions islamiques médiévales structure les allégeances tel que les Musulmans nigériens considèrent à 91% que leur identité musulmane est plus importante pour eux que celles d'Africains, de personnes de race noire ou même de citoyens nigériens.⁹ Ce chiffre sans appel traduit une tendance haussière en raison du manque d'alternatives lié notamment à la persistance d'un niveau faible de pénétration des processus d'étatisation qui sont en outre compromis à court terme par l'influence de BH.

Les affinités facilitent l'adhésion volontaire parmi les populations des Etats du Nord du Nigéria appliquant la Charia, et les succès donnent à BH des capacités renforcées de conscription, ainsi que le prestige d'un mouvement phare parmi les groupes djihadistes. Ainsi, dans le cadre de *l'insurrection islamiste mondiale*¹⁰, Boko Haram a pour alliés objectifs l'ensemble des groupes du deuxième front de ladite insurrection qu'est la zone sahélo-saharienne, et même du premier qui est constitué par le Proche et le Moyen-Orient. Les alliances explicites et conjoncturelles trahissent des visées fédératrices qui sont révélatrices pour la distinction des objectifs stratégiques et des buts politiques ultimes de la guerre, suivant la perspective instrumentale de Clausewitz. De ce point de vue, le leadership erratique d'Abubakar Shekau, dont la seule constante est le jusqu'aboutisme sanguinaire, semble opérer paradoxalement comme un

atout stratégique et tactique grâce auquel il réussit à naviguer par-delà les rivalités entre djihadistes. Se complexifiant après le fondateur Mohamed Yusuf qui était parti sur des inflexions salafistes liées au cadre et aux méthodes héritées du GSPC et propagées dans le Sahel, notamment par Mokhtar Belmokhtar qui contrôle un ensemble de lignes de trafic entre l'Afrique de l'Ouest et du Nord, BH sous Shekau multiplie et maximise intelligemment les alliances stratégiques, notamment par la pratique du *bay'ah* (serment d'allégeance).

Avec les événements en Libye qui accroissent la puissance de feu, l'expansion territoriale et l'influence d'AQMI, Shekau fait allégeance en 2011 au groupe créé par Oussama Ben Laden. C'est donc en toute logique que, après avoir proclamé son propre Califat en 2014, et malgré les rivalités entre Al-Qaeda et le groupe Etat islamique (EI ou Daesh), Boko Haram s'inscrit le 7 mars 2015 dans la tendance engagée par un ensemble de groupes extrémistes d'Egypte, de Libye, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie qui, depuis le début 2014, ont volontairement renoncé à leur indépendance et proclamé l'autorité suprême du groupe terroriste montant le plus fort du moment, l'Etat Islamique, ainsi que celle de son Calife autoproclamé, Abu Bakr al-Baghdadi.

L'on aurait tort de prendre au pied de la lettre la position des autorités nigérianes d'après laquelle ce *bay'ah* est un signe de défaite. Il faut comprendre cette évolution en rapport avec le but ultime universel de l'ensemble des acteurs de l'insurrection islamiste globale. Cet objectif est bien la réunification de la *Umma* (communauté des croyants) et la reconstitution du Califat (forcément chère aux deux Abu Bakr, nom du premier Caliphe) par le triomphe d'un Islam des origines, le retour à la pureté de la religion telle qu'enseignée par le Prophète. Ce retour est proclamé comme seule solution à la décadence du monde musulman, et dont les responsables putatifs, d'après la dénomination de BH, sont les démocraties occidentales dont les Etats africains ne seraient que des relais locaux souillant les terres d'Islam par la perversion démocratique et laïque. Un autre point d'intérêt dans la compréhension de ces alliances spécifiques est la variation corrélative des méthodes de combat de BH – sophistication des attentats à la bombe style Al-Qaeda et contrôle-exploitation de territoire style Daesh – qui éclairent de façon décisive l'évolution du système asymétrique.

⁷ La typologie des systèmes asymétriques utilisée ici est empruntée à Bruno Tertrais (Dir), Atlas militaire et stratégique : menaces, conflits et forces armées dans le monde, Paris, Autrement, 2008.

⁸ Voir respectivement le rapport de l'organisation britannique Chattam House « Nigeria's Interminable Insurgency? Addressing the Boko Haram Crisis », septembre 2014 et Mathieu Guidère, « Boko Haram: la mobilisation médiatique est-elle efficace ou contre-

productive? », Le Figaro, 13 mai 2014.

⁹ Enquête du Pew Forum on Religion and Public Life en 2006.

¹⁰ Le terme est de David Kilcullen, « Countering Global Insurgency », dans Thomas G. Mahnken et Joseph A. Maiolo (Dir), Strategic Studies: A Reader, New York, Routledge, 2008, pp. 326–341.



Source : La Libre.be du 13 janvier 2015

Les méthodes

Des attentats à l'engin explosif improvisé à l'ouverture d'un front pour l'expansion d'un territoire sanctuarisé d'environ 20 000 km² ou plus,¹¹ en passant par les enlèvements lucratifs, Boko Haram est passé des méthodes non conventionnelles aux méthodes quasi conventionnelles. Cette évolution s'est cependant faite de façon cumulative comme le montre l'utilisation récente d'attentats suicides impliquant des femmes et des enfants parallèlement à l'engagement au front. L'hybridité de cette guerre peut déconcerter l'analyse classificatoire, mais l'attention à la progression permet d'établir clairement qu'au départ l'organisation groupusculaire, la rhétorique violente et les attentats font de BH un groupe terroriste islamiste classique. Ses activités prédatrices entretiennent alors mais ne définissent nullement le système asymétrique qui est donc subversif.

Les ressources et l'expérience acquises, notamment au contact avec des alliés et partenaires des réseaux djihadistes transsahariens et moyen-orientaux, permettent à BH de passer à un stade supérieur. La prise de contrôle de l'Etat nigérian de Borno inaugure le *modus operandi* que la communauté internationale a mis un point

d'honneur à empêcher depuis les attentats du 11 septembre 2001 : la conquête et le contrôle territorial par des groupes terroristes. Les succès des insurrections touarègue au nord du Mali en 2012-2013 et de l'EI au Nord-ouest de l'Irak et au Nord-est de la Syrie émulent celui de BH qui bénéficie de leur considération et de leur collaboration.

Plus important au regard de cette évolution de BH vers un système revendicatif est le fait qu'elle rappelle les trois phases de la guerre révolutionnaire théorisée par Mao Zedong.¹² 1) Attaques sporadiques et escarmouches contre les forces et symboles du gouvernement afin de lancer l'insurrection, s'entraîner au combat, harasser l'adversaire, recruter et préparer des actions de plus grande envergure ; 2) Constitution de bases, expansion des poches de résistance, ouverture d'un ou plusieurs fronts parallèlement à la poursuite et la sophistication des opérations de la phase 1 ; 3) Au moment opportun, et compte tenu de la montée en force de l'insurrection et de l'affaiblissement, voire de la délégitimation des autorités établies, attaques massives pour battre militairement lesdites autorités et proclamer un nouveau régime ou un nouveau système sociopolitique. Compte tenu de cette tendance et des objectifs avérés, BH est la

¹¹ Bonaventure Cakpo Guedegbe, « Boko Haram : bras armé du terrorisme international, déstabilisation du Nigeria et reconfiguration géopolitique de la zone sahélienne », IRIS, février 2015..

tête de pont de la jonction des djihadistes de l'Afrique du Nord et de l'Ouest avec ceux de l'Afrique de l'Est pour réaliser une continuité territoriale totale des arcs de crise transsaharien – de l'océan Atlantique à la mer rouge et l'océan Indien et de la Libye en Afrique Centrale – et Moyen-oriental, objectif intermédiaire en vue de la mise en place d'un Califat englobant toutes les "terres d'Islam", du Sénégal jusqu'aux Philippines en passant par l'Europe de l'Est, le Caucase et les différents Turkestan asiatiques.

Dans ce contexte, le caractère non indiscriminé des cibles et victimes de BH : Chrétiens. Musulmans, Occidentaux, Nigériens, Camerounais, Tchadiens, Nations Unies ne doit pas non plus désorienter. A l'aune de l'histoire, le djihad dans les sociétés hétérogènes composées de Musulmans et de non-Musulmans est le plus souvent un ensemble de doubles guerres saintes, livrées à la fois contre les infidèles et contre les « mauvais musulmans » qui, parce qu'ils vivent en paix avec les infidèles, deviennent selon les fondamentalistes des facteurs de corruption religieuse, morale et politique. Pour résumer son statut polémologique actuel, Boko Haram se trouve donc être un mouvement irrédentiste panislamiste territorialisé, sanctuarisé et doté d'une féroce volonté d'expansion conquérante justifié par l'idée d'une reconstitution purificatrice du califat de Sokoto comme province du Califat mondial à venir. Mais le succès est bien improbable, car l'écrasante majorité des Musulmans n'adhère pas à l'extrémisme violent. La question est de savoir comment une nouvelle mise en œuvre de la stratégie globale contre le terrorisme peut permettre aux acteurs institutionnels de modifier avantageusement le statut de l'adversaire.

II. Perspectives d'une mise en œuvre renforcée et coordonnée de la stratégie globale contre le terrorisme en Afrique centrale : réquisits et trajectoires d'involution polémologique de Boko Haram

Boko Haram atteint le sommet de sa puissance et de son expansion à la mi 2014, au moment où le président de la République du Cameroun lui déclare la guerre. S'ensuit une montée aux extrêmes qui, si elle coûte cher, engage également sinon un tournant, du moins une nouvelle tendance dans la guerre où BH tente de se maintenir à l'offensive alors qu'en fait le groupe, de plus en plus acculé à la défensive, stagne. Il s'ensuit qu'une mise en œuvre renforcée de la SGNUCT à une échelle adéquate entraînerait une évolution à rebours du

mouvement, et rendre possible une victoire stratégique des Etats agressés ou déstabilisés. Le scénario de référence est l'éradication de BH, et l'horizon prospectif de moyen terme (5 ans environ). La mobilisation de l'Afrique Centrale pour imposer ce scénario gagnerait à s'appuyer sur les acquis et renforcer la Coordination régionale dans l'orientation de la mise en œuvre de la Stratégie globale par l'appropriation de ses quatre piliers.

Pilier 1 : mesures pour adresser les conditions favorables à l'expansion du terrorisme

Elles visent à comprendre, transformer et éliminer les conditions politiques, socio-économiques et culturelles susceptibles de favoriser l'expansion du terrorisme de BH en Afrique Centrale. En plus de la criminalisation non seulement des actes terroristes mais aussi de l'incitation à les commettre, ainsi que des mesures socioéconomiques propres à réduire les vulnérabilités des couches les moins favorisées de la population au recrutement ainsi que leur exclusion réelle ou perçue, la SGNUCT prescrit le renforcement de la culture de paix, le respect de toutes les religions et le dialogue interreligieux qui, ensemble, sont cruciales pour assurer la coexistence pacifique de toutes les religions. Cependant, en dehors de l'affrontement Séléka-anti-Balaka en RCA, les frictions religieuses sont assez rares et peu susceptibles de soutenir l'expansion de BH en Afrique Centrale. Il serait judicieux de renforcer parallèlement la contre-radicalisation par la consolidation interne de la tolérance dans les communautés musulmanes. La base doctrinale de telles mesures serait le principe de *Boko Halal* qui prend le contre-pied de l'idéologie extrémiste inscrite dans la dénomination-programme de BH. La réfutation de ce récit déformé renforce du même coup, d'un point de vue culturel plus holistique, la criminalisation (légale) de l'incitation au terrorisme.

De telles mesures devraient être adoptées et implémentées en coordination avec les Etats, la CEEAC, les Organisations internationales (OI) comme *L'Alliance of Civilizations*, l'UNESCO ou encore le CERDOTOLA qui dispose de l'expertise en langues et cultures de ces communautés – en particulier du continuum fulani-haoussa-kanuri, le plus dévasté par BH –, les organisations (musulmanes surtout) de la société civile et les comités de développement locaux. Les cadres d'implémentation seraient l'instruction publique, l'éducation, les initiatives de développement socio-économique et culturel, la distribution de l'aide, la communication sur les programmes économiques et d'investissement public et privé, ainsi que les opportunités d'insertion sociopolitique et d'ascension socio-économique susceptibles d'en découler, surtout pour les jeunes.

¹² Voir entre autres Le Petit livre rouge : citations de Mao Tsetoung, chapitre VIII : « La guerre populaire ».

En collaboration avec le PNUD, le HCR, et d'autres OI pertinentes, des programmes pilotes pourraient être testés dans les zones de recrutement de prédilection de BH en Afrique Centrale : l'Extrême-nord camerounais, le Sud du Tchad, la RCA (pour ce dernier cas, parallèlement au renforcement du dialogue interreligieux). Les résultats seraient affinés et l'expérience mise à la disposition de l'ensemble des pays de la CEEAC ayant des communautés musulmanes et des pays de la Communauté du Bassin du Lac Tchad (CBLT), voire de la CEDEAO, car la coordination la plus efficace devra se faire avec l'Afrique de l'Ouest.

En même temps, il est impératif de coordonner et harmoniser la législation antiterroriste en la calquant sur le cadre normatif global et les instruments panafricains en la matière, notamment la Convention de l'OUA de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et le Protocole de l'UA à la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme de 2004. En clair, comme indiqué dans le document sur le plan d'action, les implications et les objectifs thématiques de la lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes en Afrique Centrale, « il faudra envisager de créer des mécanismes de consultation régulière entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pour échanger sur la menace en évolution et les stratégies possibles pour y faire face, y compris en adressant les conditions qui la favorisent. »¹³ Un tel renforcement du premier pilier est susceptible de réduire drastiquement les possibilités de radicalisation violente et d'assécher le robinet du recrutement pour BH à mi-chemin de l'horizon prospectif. En plus de le priver des capacités d'augmentation, de renouvellement ou même simplement de maintien et de ses effectifs, ce sevrage réduirait ses capacités d'intelligence sur l'arrière des forces camerounaises, tchadiennes et des troupes panafricaines qui auront été déployées d'ici là, consolidant ainsi le deuxième pilier.

Pilier 2 : mesures pour prévenir et combattre le terrorisme

Dès que le déploiement de la force de 10 000 hommes autorisée par l'UA sera effectif avec le financement et la logistique adéquats, la consolidation du deuxième pilier aura pour élément central le renforcement et la coordination stratégiques et opérationnels pour l'emporter sur le terrain de la confrontation militaire. La menace constituée par BH pourra être transformée en atout en vue de la mise sur pied et baptême de feu de ce que James Q. Roberts, Principal Director of Special Operations Capabilities au

Pentagone, appelle « l'assise d'une capacité contre-terroriste compétente ». ¹⁴ Cela se traduit par la capacité de battre les terroristes en confrontation directe, et surtout de conduire avec succès des opérations de libération d'otages des mains des terroristes; un objectif qui échappe tellement aux forces africaines face à BH qu'elle n'a pratiquement jamais été envisagée, d'où le paiement de rançons ou encore, quand cela n'a pas été possible, l'abandon des centaines de filles enlevées par BH à Chibok, dont le sort avait pourtant mobilisé jusqu'à la Première Dame des Etats-Unis d'Amérique.

Cette compétence antiterroriste dépend d'un autre type de coordination : un agencement parfait des éléments du « triangle de fer » de la décision stratégique et opérationnelle, voire tactique. Ces éléments s'articulent ainsi : d'abord « les yeux » ou l'intelligence spécialisée et la composante d'investigation créent les conditions d'une opération réussie. Ensuite, « le cerveau » que représente le niveau de décision politique autorise les opérations. Enfin, « le marteau » ou les Forces spéciales se chargent de la conduite des opérations. ¹⁵ Les réquisits fonctionnels dans ce triangle de fer incluent la sélection spécialisée, la formation et l'établissement de seuils de compétences minimales, l'équipement, le taux de rotation des personnels, etc.

Face à BH, la coordination aboutira éventuellement à une stratégie adéquate consistant à déployer au niveau des différents fronts – nigérian, nigérien, tchadien, camerounais, etc. –, des forces supérieures et des règles d'engagement capables de mettre fin au type de face-à-face que BH impose ici et là sur les lignes de front. Par exemple, bien campé depuis des mois du côté nigérian où son drapeau flotte, BH défie à 600 mètres de distance le détachement de l'armée nigérienne posté à Bosso sur la rivière Komadougou Yobé.

C'est un remake de la position de BH à Gambarou (Nigéria, Etat de Borno) d'août 2014 à février 2015, en face des Forces d'élite camerounaises (le BIR) postées à Fotokol, immobilisées par l'absence de droit de poursuite en territoire nigérian et devant se limiter à attendre en surveillant le pont sur l'El Beïd qui relie les deux villes. BH réussit même une riposte spectaculaire le 4 février après que, chassé de Gambarou la veille par les soldats tchadiens qui ont, eux, le droit de poursuite, le groupe profite d'un relâchement de la sécurité autour de Fotokol pour s'infiltrer de nuit entre les lignes et commettre dans la ville le pire massacre de civils de la guerre jusqu'ici. L'expérience d'alerte permanente qu'en tirent les

¹³ « Plan of Action, Implications and Thematic Objectives of the Fight against Terrorism and Arms Trafficking in the Central African Sub-Region », p. 8.

¹⁴ James Q. Roberts, « Building a National Counterterrorism Capability: A Primer for Operators and Policymakers Alike », dans Christopher C. Harmon, Andrew N. Pratt,

et Sebastian Gorka (Dir), *Toward a Grand Strategy against Terrorism*, New York, McGraw-Hill, 2010, p. 127.

¹⁵ *Ibid.*, Pp. 128-129.

Camerounais et les Tchadiens sera sans doute exploitée dans la conception d'une approche coordonnée d'emploi des Forces qui inclura des éléments de sécurisation des sites pris à BH dans son recul qui sera très probablement graduel.

C'est au travers du noyau stratégique du deuxième pilier renforcé que se fera la répulsion et la défaite qui changera progressivement, et à rebours de sa montée en force – surtout si la contre-offensive est résolue et résiliente – le statut polémologique et les capacités de BH, jusqu'à son éradication ou peut-être l'entrée de ses éléments les moins radicaux dans le processus politique – les héritiers de Yusuf qui désapprouvent les excès belliqueux de Shekau. A ce niveau, l'élément décisif au niveau des jeux internes d'acteurs dépend de la capacité du gouvernement nigérian non seulement à réduire la corruption parmi ses Forces de défense et de sécurité, mais aussi à conduire des politiques inclusives propres à inverser la structure de pouvoir et d'intérêt des élites nordistes qui subventionnent politiquement Boko Haram.¹⁶

Au noyau stratégique s'ajoutent donc des mesures complémentaires. Parmi celles-ci, la diplomatie permet de renforcer le consensus international contre BH. La coopération internationale bien ciblée et la diversification des partenaires assureront aussi le soutien financier, logistique et électronique des partenaires des pays de la CBLT, ainsi que la lutte contre le financement de BH, liée à la Résolution 2178 et aux deux derniers piliers.

Pilier 3 : développement capacitaire et institutionnel de l'Etat en collaboration avec les Nations Unies, et pilier 4 : respect des Droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme

Les pays d'Afrique Centrale ne pourront pas échapper à la problématique globale des avantages tactiques ou psychologiques pouvant découler de l'usage de mesures non démocratiques pour saisir des opportunités et prendre l'avantage face au terrorisme. Comme dans d'autres parties du monde, le désir de vengeance, de

¹⁶ Samuel O. Oyewole, « Subsidising Boko Haram Terrorism? Stakeholders' Discordance and The Trial of the Ongoing Counter Terrorism in Nigeria », Afro Asian Journal of Social Sciences, Volume 4, No. 4.1 Quarter I, 2013, pp. 1-22.



Source : Tchadinfos.com - Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attaques de Boko Haram au Nigéria et au Tchad

représailles, de justice sommaire, dont la tentation pèse à la fois sur les soldats et les populations meurtries, manifesterait son ambiguïté : en finir tout de suite, par l'atrocité ou une contre-violence sauvage, avec un ennemi à la merci peut affaiblir l'adversaire, mais peut être contre-productif en raison du risque de le radicaliser davantage, voire lui attirer sympathies et soutiens.

Face à l'impératif de renforcer les capacités nationales et sous-régionales en matière de protection légale et de poursuites judiciaires des terroristes, des bavures et accidents comme la mort en détention de Mohamed Yusuf au Nigéria et celle récente de membres de BH gardés non loin du théâtre des opérations au Cameroun ne se réduiront qu'avec le temps, et vraisemblablement le développement des institutions légales adaptées. Les procès des terroristes se multiplieront en même temps que les pressions des associations de victimes. La jurisprudence des Etats s'enrichira, ainsi que l'expérience politique et les capacités de protection concertée des minorités et des groupes vulnérables, vraisemblablement avec des plans et programmes nationaux et sous-régionaux de protection des victimes et de gestion des crises. Cependant, cet ensemble ne pourra s'organiser efficacement qu'avec des capacités avérées de gagner la bataille pour conduire à la paix.

Conclusion

Suivant la loi des actions réciproques de Clausewitz, l'importance du statut polémologique de BH et le niveau de mise en œuvre de la SGNUCT évolueront de façon inversement proportionnelle. Cette inversion suscitera une riposte forte et récurrente, et bien d'autres manœuvres, de la part du belligérant en perte de vitesse, conduisant à la montée aux extrêmes jusqu'à ce que l'une des parties succombe sous les assauts, les frappes ou à l'attrition, ce dernier scénario étant plus probable pour BH, bien que le terme temporel (probablement moyen, moins probablement court) en soit largement conditionné par les jeux des éléments internes aux acteurs institutionnels, et en particulier les dirigeants et forces nigériens.

Le scénario le plus probable est donc celui d'une modification inversée du statut polémologique de BH :

d'un groupe irrédentiste territorialisé, sanctuarisé et en expansion transnationale à une rébellion interne au Nigéria, puis d'une rébellion capable de tenir un territoire et un ou divers fronts à un groupe terroriste à structure groupusculaire plus ou moins réticulée, enfin à une série d'équipes tactiques plus ou moins reliées et faciles à éliminer en cas de localisation et d'encerclement. Ce processus involutif schématisé, qui s'accélérerait en devenant sans doute moins linéaire en cas de décapitation du mouvement par l'élimination de son/ses chef(s), consistera donc en un rabatement successif sur ses phases d'évolution jusqu'à la phase initiale et la disparition ou la conversion politique.

Cependant, avec la possibilité d'une multiplication des attentats, y compris dans certaines grandes villes d'Afrique Centrale, laquelle sera consécutive et inversement proportionnelle à la réduction des capacités de BH de tenir un front, les esprits seront à vif et les Etats seront confrontés au défi des guerres d'anéantissement dont les buts ultimes ne sont pas politique mais stratégique : maximiser la destruction et la dévastation. En raison des aléas du tout stratégique et de la mauvaise application de la force utile dans les guerres dites nouvelles,¹⁷ il faudrait également empêcher que l'oblitération éventuelle de BH, obtenue grâce à la mise en œuvre renforcée et coordonnée du deuxième pilier, puisse être suivie d'une résurgence. Le défi sera relevé par la coordination et la consolidation durable des premier, troisième et quatrième piliers de la stratégie globale adaptée au contexte et à l'environnement de l'Afrique médiane. Cela reviendra, par des politiques socioéconomiques et culturelles adéquates, à atteindre un ensemble d'objectifs structurels : prévenir les vulnérabilités facilitant l'expansion de groupes terroristes étrangers et le recrutement des jeunes ; à construire ou renforcer des Etats efficaces coopérant avec les Nations Unies et les partenaires globaux tout en évitant les écueils de l'autre attrition induite par la coopération caractéristique de la géostratégie de l'aide et de l'ingérence et en évitant les pièges corrélatifs du contre-terrorisme trop fortement stratégique ; et finalement, à asseoir la suprématie de l'ordre étatique et du règne de la loi.

¹⁷ Voir Vincent Desportes, *La Guerre probable: penser autrement*, Paris, Economica, 2008.

Jean Eudes Biem (PhD)
Enseignant en visite, IRIC/EIFORCES

LA «MOBILISATION NATIONALE CONTRE LA SECTE BOKO HARAM» AU CAMEROUN : UNE OBJECTIVATION DU TRIPTYQUE PEUPLE-ARMÉE-NATION.

Le territoire camerounais a été marqué entre juin 2014, mai 2015 et au-delà par un ensemble d'activités présentées dans le discours médiatique et politique sous le prisme de la «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram». Ces activités sont apparues comme étant induite par les attaques opérées dans la partie septentrionale du Cameroun sur des populations civiles et sur des cibles militaires, lesquelles ont été revendiquées par l'organisation Boko Haram¹, et les actions de défense et de représailles organisées par les Forces de défense et de sécurité camerounaises.

Les populations vivant sur le territoire camerounais ont par le passé vécu plusieurs expériences douloureuses découlant de causes naturelles ou humaines². Nul de ces événements, nonobstant leur envergure en termes d'émotions individuellement exprimées et de moyens mis en œuvre, n'a suscité une réaction reconnue comme populaire et présentée comme d'envergure nationale.

Au regard de la multiplicité des acteurs, des actions et des discours, qui les constituent, il y a lieu d'interroger les mécanismes socio discursifs de production du sens qui ont été mis en branle dans le cadre de ces opérations. Ce questionnement autorise une compréhension a posteriori des significations que cette mobilisation a pu prendre au Cameroun, la manière dont cette signification a influencé la compréhension même du phénomène Boko Haram, et éventuellement une meilleure projection des politiques sur des phénomènes à venir de nature ressemblante.

¹ Il s'agit d'un groupe armé se réclamant de l'idéologie islamiste et qui dit mener une lutte contre la culture occidentale, et en particulier contre l'école occidentale, présentée comme le bras armé de l'expansionnisme occidental. En dehors des affrontements armés contre les militaires camerounais, les actions de Boko Haram ont consisté en des rapt, des assassinats et des vols et pillages de biens.

² La mémoire nationale reste entretenue en particulier au sujet des catastrophes naturelles telles que les explosions des lacs Nyos et Monoun, et industrielles comme l'explosion de gaz de Nsam. Au plan militaire, la guerre menée par l'armée camerounaise contre l'armée nigérienne autour de la presqu'île de Bakassi revendiquée par les deux Etats, reste tout aussi marquante.



Source : La Dépeche.fr; Des Camerounais prennent part à une manifestation anti-Boko Haram à Yaoundé. Reinnier Kaze / AFP

La sémiotique du politique appelle en effet l'intérêt de la recherche sur les mécanismes à travers lesquels les sujets assignent du sens aux acteurs et aux actions politiques³. Les opérations proprement psychologiques d'assignation de sens sont ici comprises comme interagissant avec le contexte socio culturel et politique, lequel prend une part significative à la co construction du sens par les sujets.

Il importe donc, au terme de la présente étude socio sémiotique de la «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram», de voir comment dans une approche interactionniste, la construction fractale d'une action collective a conduit à une construction centripète et historiquement située de la «Nation», tout en faisant émerger des expressions centrifuges parallèles remettant en cause la vision nationaliste de cette opération.

1 - La mobilisation contre Boko Haram, ou la construction fractale d'une action collective.

Ce que le discours politico médiatique arrive à regrouper a postériori sous le vocable de «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram» relève, dans les faits, d'initiatives individuelles ou institutionnelles de formes et de natures diverses, prises par des acteurs hétéroclites en des lieux et à des moments différents, et porteurs de discours dont il y a lieu de noter la disparité.

Du point de vue de la forme et de la nature des activités susceptibles d'être comptabilisées dans ce qu'il est convenu d'appeler la «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram», une tentative de classification conduira à distinguer, sous leur abondante diversité, trois catégories : les meetings et marches politiques, les cultes et offices religieux, et les levées de fonds et de dons⁴.

La chronique médiatique au jour le jour de ces différentes activités fait ressortir au plan institutionnel une diversité d'acteurs autant en tant qu'initiateurs que de participants, ou l'on distinguera, d'une part, des autorités administratives et des acteurs et institutions politiques, et d'autre part, des organisations et personnalités civiles laïques et religieuses⁵. Les meetings et marches «politiques» donneront lieu à la naissance d'organisations civiles d'opportunité, dont la naissance et l'existence reposent exclusivement sur la cause Boko

Haram⁶. Les collectes de fonds et de dons en particulier, mais aussi les meetings, marches politiques et les offices religieux, donneront l'occasion à des acteurs non institutionnels, et aux citoyens ordinaires d'exprimer leur adhésion au mouvement collectif ainsi engagé⁷.

Les thématiques qui ont sous tendu les différentes activités ainsi entreprises tendent à confirmer le caractère fondamentalement hétéroclite de ce mouvement. Une revue du corpus de messages émis à l'occasion dévoile une cohabitation permanente entre des thématiques constructives et des thématiques contestataires : soutien populaire au gouvernement, aux institutions politiques et aux forces armées ; appels à la paix et prières pour la paix et la sécurité ; appel au sacrifice pour la sauvegarde des intérêts nationaux et pour la défense des populations exposées ; expression de solidarité et de compassion et prière pour les populations affectées ; dénonciation de l'ennemi visible au front de la menace terroriste, et de l'ennemi caché à l'intérieur de la nation⁸.

Les changements de référentiels qui s'opèrent d'un discours à l'autre sous-tendent autant de significations sous-jacentes attribuées au phénomène Boko Haram, ce phénomène étant donc interprétable, selon, comme une menace politique, idéologique ou sociale, ou comme une dérive morale, ce qui n'est pas la même chose.

Par ailleurs, les divers référentiels à partir desquels se lisent les activités de «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram» se caractérisent par une affirmation forte des identités des acteurs. Cette affirmation se manifeste entre autres phénomènes, par l'ostentation des signes d'appartenance : affichage et visibilité maximale du nom, des marques et insignes des organisations et institutions impliquées, dont les signes d'appartenance vestimentaires, effets d'annonce, revendication publique et médiatique ex post des actions posées, etc.

Les opérations de collecte de fonds et de dons, et à un moindre égard les marches et meetings politiques ont du reste été marquées au coin d'un soupçon de concurrence et de course au chiffre entre unités administratives (régions, départements, arrondissements) ou entre organisations (partis politiques en particulier).

Il y a lieu alors de questionner la nature même de cette «action collective» qui, à la lumière d'une lecture

³ « Dans l'espace des confrontations politiques, les actions ne peuvent jamais se penser seulement du point de vue de leur efficacité ou de leurs conséquences ; elles ne sont pas inscrites seulement dans une logique de causalité. Les actions dans le champ politique, se pensent toujours aussi de façon sémiotique, dans l'élucidation de leur signification. » B. Lamizet, « Critique sémiotique de la politique », P. 353, in *Fréquence Sud*, N° 19, janvier 2008.

⁴ La spectacularisation du don telle que pratiquée dans ces opérations intègre les six dimensions constitutives de la communication événementielle : le lieu, le temps, l'acteur, l'action, l'objet et le discours. La médiatisation préalable et subséquente de ces collectes de dons et de fonds conforte et prolonge la possibilité d'appréhender ces opérations du point de vue des sciences de l'information et de la communication. Les meetings et marches politiques et les cultes religieux pour leur part relèvent d'une scénarisation qui les intègre classiquement dans les études de communication événementielle.

⁵ Cette distinction reprend la partition société politique/société civile.

⁶ La manifestation populaire la plus médiatisée organisée à Yaoundé le 28 février 2015 a été initiée par un groupe se dénommant « collectif Unis pour le Cameroun », créé pour la cause. Cette marche était dite « en soutien aux forcés armés et aux populations de l'extrême nord » affectées par les attaques du groupe Boko Haram.

⁷ Au 30 avril 2015, le compte d'affectation spécial ouvert par le comité interministériel de gestion des dons affichait un montant de 1 milliard 29 millions, selon le président de ce comité.

⁸ Le caractère contestataire de cette dernière revendication découle de son opposition non pas à l'autorité classiquement établie qu'est l'Etat, mais à la forme émergente d'« autorité » qu'est le terrorisme, et qui dispute à l'Etat le monopole de la « violence légitime ».



Source : over-blog.com; Fête de la jeunesse au Cameroun

critique, présente les atours d'un fatras d'actions individuelles et éventuellement concurrentes.

2 - La mobilisation contre Boko Haram, un moment historique d'objectivation de la fiction nationale

En fait, il semble possible d'envisager que telle multi hétérogénéité des discours sache rendre compte, du point de vue politique, de la forme du pouvoir exercé au plan national en se réclamant des principes de la démocratie, et du point de vue communicationnel, de la nature même de l'évènementiel, par essence porté à la multiplicité des sources, des canaux, des acteurs et des messages.

Pour autant, au-delà de différents sens de dénotation, de lecture immédiate et exprimant les différences et éventuellement les concurrences, semble se profiler un sens de connotation unique, découlant du contexte socio historique et discursif spécifique du moment⁹. D'abord le contexte émotionnel, marqué de séquences médiatiques et de récits de témoins vivants revenus du «front»,

interpellant l'émotion en montrant les «atrocités» des assaillants et les drames humains causés auprès des populations civiles et des victimes militaires. De ce point de vue, la diffusion télévisée des photographies des jeunes soldats tombés au front, et les images des familles effondrées lors de la cérémonie de levée de corps au quartier général de l'armée à Yaoundé, a pu produire un sentiment d'identification auprès d'une frange large de la population à l'échelle nationale.

A l'échelle meso sociale, le contexte des manifestations publiques et populaires est connu depuis Gustave Lebon, comme un creuset de production de l'émotion des «foules», qui ont alors tendance à être mues par des sentiments communs. Les actions collectives dans le cadre de la mobilisation contre Boko Haram ont pu susciter des sentiments communs aux personnes impliquées. Au plan esthétique, ce double contexte émotionnel – macro et meso- justifie l'idée d'envisager cette mobilisation comme un travail de production de la nationalité camerounaise.

D'un point de vue du débat d'idée, le contexte

⁹ Le sens de connotation est un sème supplémentaire qui se superpose au sens premier, le sens de dénotation, sans l'altérer. Le sens de connotation est consubstantiel au signe, mais, dans une approche socio sémiotique, il peut être un produit du contexte.

¹⁰ De la conférence publique organisée par la section camerounaise de l'Union de la Presse Francophone (UPF) à Ebolowa le 4 mai 2015 à l'occasion de la journée

internationale de la liberté de la presse, « on retiendra que le comportement citoyen du journaliste en temps de guerre, comme en tout temps, exige qu'il ait, comme seul et unique moteur de son action sociale et professionnelle, l'intérêt général. ». Cf compte rendu de cette activité en page 20 du quotidien Cameroon Tribune N° 10839/7038 du 12 mai 2015.

indiqué se caractérise par un unanimité politique et médiatique, basé sur un principe de non contradiction quasi intégral, avec un mot d'ordre non prononcé d'«union sacrée»¹⁰. Le discours politico médiatique du moment objective en effet avec force et constance, une menace commune incarnée par la secte Boko Haram, caractérisée par des comportements jugés politiquement blâmables et humainement et moralement inacceptables. L'idée d'un complot occidental ourdi pour déstabiliser le Cameroun à travers Boko Haram fait également son chemin dans des réseaux plus discrets, mais non moins efficaces de partage des opinions.

Ce contexte discursif, cognitif et émotionnel particulier semble alors assigner une connotation nationaliste unifiante à l'ensemble des actions et discours produits en relation avec le phénomène Boko Haram, au-delà des acteurs, des formes, des canaux et des sous thématiques dans lesquels ils s'inscrivent.

Ces actions et ces discours sont donc interprétables comme un ensemble d'interactions de construction de la nation, celle-ci se définissant comme «le résultat d'un accord libre et volontaire entre les individus désireux d'unir leurs destinées dans la poursuite d'un projet commun. La nation ne saurait alors être pensée comme une donnée qui s'impose aux individus sous prétexte des circonstances de leur naissance, de leur couleur de peau ou de la langue qu'ils parlent, mais à l'inverse, comme le résultat d'une construction librement consentie, comme le fruit d'un accord quotidiennement affirmé par des individus défaits de leurs déterminismes raciaux, ethniques, linguistiques, culturels.»¹¹

En somme, les actes et discours de mobilisation contre Boko Haram prennent les contours d'une action centripète et historiquement située de construction de la «Nation». De ce point de vue, il convient de comprendre cet ensemble d'activités comme un moment fort d'objectivation de la fiction nationale.

3 - La «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram», une représentation du couple Peuple-Armée.

Dans une optique de démocratie représentative¹², il y a lieu de souligner la manière concordante dont les instances de représentation du Peuple, dans leurs différentes formes, se sont impliquées dans cette action,

¹¹ D. Alcaud et L. Bouvet, Dictionnaire des sciences politiques et sociales, Paris, Dalloz, P. 224.

¹² Selon que l'on se situe dans une perspective jacobine ou non, la représentation voudrait, soit « que le représentant reflète les idées de ceux qu'il représente, leur ressemblent et partage leur condition, celui-ci étant lié par un mandat impératif à ceux-ci. », soit que le représentant soit « un fondé de pouvoir (trustee) dont le rôle n'est pas de transmettre mécaniquement des décisions prises par d'autres, mais plutôt de se forger une opinion personnelle sur les intérêts de ses électeurs et la meilleure façon de les servir, pour œuvrer au bien commun. » Alcaud et Bouvet, op cit. P311.

du plus élevé, le président de la République, à la représentation de proximité, les élus locaux, en passant par les sénateurs et les députés.

Après être apparue sous l'action symbolique la plus déterminante, la déclaration de guerre à la secte Boko Haram, l'implication réelle et symbolique du chef de l'Etat Camerounais se manifestera sous la forme d'orientations politiques, de motivations symboliques¹³ et d'allocation de moyens aux troupes, ainsi que d'assistance aux victimes de la guerre.

Le parlement du Cameroun, trouve sa manifestation dans la mobilisation contre Boko Haram à travers les incitations au courage et la reconnaissance des parlementaires dans leurs discours médiatiques et publics dans l'hémicycle et au-delà, mais également au travers d'une implication systématique de chacun des députés et sénateurs aux opérations de collecte et de remise des dons aux forces armées et aux populations sinistrées.

Les maires, au-delà de leur implication dans les mobilisations collectives au niveau local et départemental, prennent pour certains des initiatives individuelles. «Le 4 février 2015, Régine Amougou Noma, maire de la commune de Yaoundé 4, a été accueillie à l'aéroport international de Maroua Salak par le gouverneur de la région de l'Extrême Nord. L'élue du peuple transportait un don d'une valeur d'environ 7 millions de Fcfa essentiellement constitué de denrées alimentaires : sacs de riz, de tapioca, de macabo, de maïs, d'arachide, des régimes de plantain, des bâtons de manioc, des cartons de sucre, de sardines, d'eau minérale...La cérémonie de remise de ce modeste don était déjà précédée d'une marche de soutien à Yaoundé.¹⁴»

Les partis politiques, institutions politiques de représentation du peuple sont également apparus au premier plan de cette mobilisation. Au 15 février 2015, le site d'information Camer. Be rend compte de 11 partis politiques¹⁵, toutes tendances confondues, ont pris une part active ou symbolique à la mobilisation des forces nationales contre le groupe Boko Haram. La disparité des partis politiques s'étant impliqués est une représentation suffisante de la diversité sociale et idéologique du peuple, momentanément mobilisé pour une cause commune¹⁶.

¹³ Des distinctions honorifiques seront ainsi décernées aux soldats et officiers qui se seront fait remarquer par leur bravoure au front et pour la hauteur de leur sacrifice pour la nation.

¹⁴ David Nouwou, La Nouvelle Expression du 07 février 2015.

¹⁵ Le RDPC, le SDF, l'UPC, le CRAC, le MANIDEM, l'UDC, l'UNDP, le MDR, le FSNC, le CPP, et le MRC.

¹⁶ Partis gestionnaires et partis protestataires se retrouvent tous sur cette liste.

Enjambant les limites de la démocratie représentative, la «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram a donné lieu à l'exercice de la démocratie directe. Il en a été ainsi des marches populaires qui se sont organisées dans la plupart des villes camerounaises, mais également des rites et offices religieux, et des opérations de collecte de fonds et de dons, qui ont donné l'occasion à chaque citoyen d'exprimer individuellement son adhésion à la dite cause.

Il y a lieu alors, à partir de là, de noter la manière dont les éléments de langage mis en place par les différents opérateurs de discours travaillent à asseoir dans l'espace symbolique le couple Peuple-Armée. La «Grande marche patriotique» du boulevard du 20 mai à Yaoundé a été présentée comme une «marche de **soutien aux forces armées** et aux populations de l'Extrême-nord». Le compte d'affectation spécial ouvert par le Ministre des Finances est présenté dans le communiqué officiel du gouvernement comme destiné à «retracer les contributions financières des différentes couches de la population au titre de leurs **appuis à nos Forces de défense et de sécurité** engagées sur le **front de la guerre** contre l'organisation terroriste Boko Haram». Le titre même du compte est «contribution du **peuple** – lutte contre Boko Haram». La récolte de fonds et de dons est appelée «effort de **guerre**»,...

L'articulation "peuple-armée ainsi postulée par le dispositif discursif est légitimé par un discours de réalisme, traduit de la manière suivante par une étudiante de la ville de Douala : «Les marches de soutien ont inévitablement un impact psychologique certain sur les forces au front. Il faut aller plus loin, parce que les militaires ne tiendront pas seulement avec le moral. La réalité du terrain de guerre impose des actions plus concrètes»,

Des symboliques fortes sont imaginées pour rendre compte de cette symbolique du couple Peuple-Armée. A l'occasion de la 49e fête nationale de la jeunesse, des jeunes ont suggéré l'enrôlement des volontaires pour assurer les nombreuses tâches civiles que la guerre impose en arrière-plan du front proprement dit. Quant au parti politique MRC, il a imaginé une opération de don de sang, afin que le sang du peuple compense les pertes du sang des soldats.

En somme, la «mobilisation nationale contre la secte Boko Haram» a re figuré le triptyque Peuple-Armée-Nation, tout en reproduisant le concept de la «nation» à l'image de celui de «famille». Dans une figure mythologique inscrite au plus profond du subconscient collectif, la structure de cette opération reconduit l'armée dans le rôle du père-protecteur et le peuple dans celui de la mère-nourricière, celui-ci nourrissant celle-là au cœur de l'effort pour sécuriser la Nation.

Bibliographie

ALCAUD David, BOUVET Laurent (DIR.), *Dictionnaire des sciences politiques*, Paris, Dalloz, 2004.

BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Lextenso éditions, 2011.

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 2003.

LAMIZET Bernard, «Critique sémiotique de la politique», *Fréquence Sud*, N° 19, janvier 2008.

MADIBA OLOKO Georges, «L'opinion publique, un principe de légitimation des intérêts et des tensions politiques», *Fréquence Sud*, N° 19, janvier 2008.

MBIA Augustin Charles A., «Langages et procédés de signification de l'évènement publicitaire : une analyse des attitudes spectatoriales en rapport avec les stratégies de marques», *Fréquence Sud*, N° 20, Novembre 2009.

MBEDE Emmanuel, «Quand la télévision reconstruit l'évènement. La coupe du Cameroun sur CRTV : de la confrontation sportive au couronnement politique», *Fréquence Sud*, N° 20, Novembre 2009.

NDOUMBE Dorothee Béatrice, *La construction d'un espace de discussion publique au Cameroun par le débat radiophonique : cas des radios privés Tiemeni Siantou et Magic FM*, mémoire de master/DEA, Université de Yaoundé 2, Juillet 2007.

NGO YON MEKEME Michèle, «Evènement et médiation: le festival Ecrans Noirs comme modèle d'hybridation des dispositifs de communication», *Fréquence Sud*, N° 20, Novembre 2009.

PAVIS Patrice, *L'analyse des spectacles*, Paris, A. Colin, 2005.



Augustin Charles A. Mbia
Chargé de cours
Université de Yaoundé 2 (ESSTIC)

LA MOBILISATION SOUS RÉGIONALE, CONTINENTALE ET INTERNATIONALE DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM

L'Afrique est le continent le plus affecté par des crises et des conflits, et nombre d'initiatives de développement et de lutte contre la pauvreté affrontent l'hypothèque de la permanence des violences socio-politiques, militaires auxquelles s'ajoutent d'autres menaces transversales (piraterie maritime, terrorisme, trafic des stupéfiants, des êtres humains, braconnage, et autres actes de criminalité transnationale organisée...)

Ces nouvelles formes de conflictualité, sources d'insécurité plus insidieuses et moins prévisibles, ont succédé aux conflits traditionnels et aux guerres civiles, et sont susceptibles de fragiliser encore plus la stabilité des Etats africains.

Au niveau continental, les groupes les plus actifs dans ce registre sont AQMI, le MUJAO, EL SHEBAB, l'Etat Islamique, Boko Haram...

S'agissant particulièrement du groupe terroriste Boko Haram, sa montée en puissance au Nigéria s'est étendue dans les pays voisins, y compris le Cameroun, qui ont mené des actions nationales contre cette nébuleuse avec des résultats divers.

Face à la régionalisation de cette menace transversale et asymétrique, la construction d'une réponse adaptée, donnant encore plus de place à la coordination, à la complémentarité et à la cohérence des politiques et des actions s'est avérée nécessaire.

Dans cette perspective, les pays voisins du Nigéria, membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) composés du Cameroun, du Niger, du Nigéria, du Tchad auxquels s'ajoutera le Bénin, après le Sommet de l'Elysée du 17 mai 2014, enclencheront le processus d'élaboration d'une stratégie de lutte contre Boko Haram. Cette initiative sera ensuite soutenue par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) à laquelle appartiennent le Cameroun et le Tchad, puis par l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies.

Le présent article se propose de s'appesantir sur la mobilisation sous-régionale, continentale et internationale dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, dès la tenue du Sommet de l'Elysée à Paris (France), le 17 mai 2014.



L'engagement et les actions menées par les Etats membres de la CBLT dans la lutte contre Boko Haram.

Contexte et genèse

Basant au départ leurs revendications sur des mobiles religieux, notamment la propagation de la tradition (SUNNA) et du djihad, et implantés dans le Nord du Nigéria, région à majorité musulmane, les adeptes de la secte Boko Haram se sont attaqués aux églises, aux édifices religieux, avant d'étendre leurs actions vers des édifices onusiennes, puis s'orienter vers une véritable guérilla contre les symboles de l'Etat nigérian.

Ces violences, auxquelles s'ajoutent des affrontements avec l'armée nigériane, ont fait près de 3 000 morts et des milliers de déplacés entre janvier 2009 et septembre 2012, selon l'organisation HUMAN RIGHTS WATCH.

L'expansion de ce groupe à l'extérieur du Nigéria est intervenue avec l'enlèvement à Waza (Cameroun) de la famille française MOULIN FOURNIER forte de sept (07) membres, le 19 février 2013, et libérée le 19 avril 2013 grâce à l'action personnelle du Chef de l'Etat camerounais S.E Paul BIYA, en concertation avec le Nigéria et la France. Par la suite, ces enlèvements sont devenus récurrents.

En 2014, les exactions de la secte Boko Haram ont connu une montée en puissance, notamment au Nigéria et au Cameroun. A cet effet, un Sommet a été organisé d'urgence à Paris le 17 mai 2014, à la demande du Chef de l'Etat nigérian, et impliquant les pays membres de la CBLT et le Bénin, sous la Présidence de S.E.M François HOLLANDE, en présence des Représentants des USA, du Royaume Uni de Grande Bretagne, et Organisations Internationales et des Institutions financières.

Une stratégie de lutte contre Boko Haram a été arrêtée et des résolutions ont été adoptées. Elles portaient notamment sur :

- Le renforcement de la coopération régionale entre le Nigéria et ses voisins pour lutter contre la menace créée par Boko Haram et qui s'est manifestée par plusieurs attentats meurtriers et l'enlèvement de plus de 270 lycéennes à Chibok;
- La mise en place sur une base bilatérale de patrouilles coordonnées dans un objectif de lutte contre Boko Haram et de rechercher les dispositions pour un système de partage de renseignements afin de soutenir cette action opérationnelle ;
- Mécanismes d'échanges d'informations sur les trafics d'armes et de renforcement des mesures de sécurisation des stocks des armées ;

Systemes de surveillance des frontieres ;

L'adoption sur le plan multilatéral d'initiatives susceptibles de favoriser la mise en place d'une cellule de fusion du

renseignement et d'une équipe dédiée à l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, dans le cadre du Bassin du Lac Tchad.

Afin d'assurer le suivi de ces résolutions, des réunions ministérielles de suivi se sont tenues à Londres (12 juin 2014), à Washington (03 août 2014), à Abuja (23 septembre 2014) et à Niamey le 20 janvier 2015.

Parallèlement à ces rencontres, les Ministres de la Défense de la CBLT et du Bénin ont tenu des réunions à Yaoundé (17-18 mars 2014), à Niamey (22-23 juillet 2014), à Abuja (24-25 novembre 2014). En outre, un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT et du Bénin s'est tenu le 07 octobre 2014, à Niamey, suivi d'une réunion conjointe des Ministres des Affaires Etrangères et des Ministres de la Défense de la CBLT.

Ces différentes assises, dont le thème des travaux portait sur « l'analyse de la situation sécuritaire et les mesures concrètes à prendre dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad », ont conclu en la nécessité pour ces différents Etats de mutualiser leurs efforts en vue d'apporter une réponse commune et coordonnée aux défis sécuritaires actuels liés aux menaces que fait peser le groupe Boko Haram dans la Région du Lac Tchad et au-delà.

Les modalités de fonctionnement et de coordination pour une meilleure synergie de déploiement de la Force Mixte Multinationale créée par les Chefs d'Etat de la CBLT, et dont la réactivation a été prescrite par les Chefs d'Etat lors du Sommet tenu à N'Djamena, le 30 avril 2012 ont été adoptées.

Le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CBLT et du Benin du 07 Octobre 2014

Au terme de leurs délibérations au cours du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT et du Bénin tenu le 07 octobre 2014, à Niamey, les Chefs d'Etat ont :

- marqué leur détermination à poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles et de renseignement ainsi que la coordination de la Force Mixte Multinationale de sécurité du Bassin du Lac Tchad ;
- instruit les Experts d'élaborer, dans les plus brefs délais, une stratégie de lutte commune contre Boko Haram ;
- décidé de finaliser la mise en place de l'Etat Major de la Force Mixte Multinationale à la date du 20 Novembre 2014 dans une zone sécurisée ;
- décidé de finaliser l'implantation des contingents promis par les Etats membres de la CBLT, au titre de la Force Multinationale, dans la limite des frontières nationales, à la date du 1er Novembre 2014. Le Bénin s'est également engagé à déployer un bataillon à 700 hommes sur la frontière avec le Nigéria ;
- instruit les Ministres des Affaires Etrangères et de la

Défense des pays membres de la CBLT et du Bénin de se réunir immédiatement au plus tard le 14 Octobre 2014, pour préparer un projet de résolution à soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU, et à l'Union Africaine en vue de mettre en place un cadre juridique approprié dans la lutte contre Boko Haram.

La réunion des Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense de la CBLT et du Benin

Tenue à Abuja le 13 Octobre 2014, cette réunion a permis d'élaborer un projet de résolution sur la base des chapitres 7 et 8 de la Charte des Nations Unies. Ce projet de résolution envoie un message fort à la communauté internationale sur la détermination des pays concernés à combattre le groupe terroriste Boko Haram.

Ce projet de résolution devrait être transmis au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine par le Niger, qui en est membre, et au Conseil de sécurité des Nations Unies par le Nigéria et le Tchad, membres non permanents dudit Conseil.

Le but visé était de sensibiliser et de mobiliser la Communauté Internationale et obtenir des appuis bilatéraux et/ou multilatéraux nécessaires pour le combat contre Boko Haram enclenché par les pays de la Région.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU saisi par les Ambassadeurs Représentants Permanents des pays membres de la CBLT à New York, a préconisé la saisine préalable du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, qui devait ajuster ce projet de résolution suivant les standards internationaux en respectant les créneaux de protection des droits de l'Homme, d'élaboration du concept d'opération et des règles d'engagement et de soutien logistique.

La coalition Cameroun – Tchad

Après l'appel à la mobilisation internationale dans la lutte contre Boko Haram lancé par S.E.M Paul BIYA, Président de la République du Cameroun le 08 janvier 2015, devant le Corps Diplomatique accrédité au Cameroun, au cours de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an, S.E IDRISSE DEBY ITNO de la République du Tchad a réagi favorablement en autorisant le déploiement au Cameroun de nombreuses troupes tchadiennes, le 18 janvier 2015, pour combattre Boko Haram aux côtés de leurs frères d'armes camerounais.

Les troupes tchadiennes ont également été déployées au Nigéria pour combattre Boko Haram, et reprendre la localité de Baga Kawa conquise par ce groupe terroriste.

Le Chef d'Etat tchadien, Président en exercice de la CEEAC, a en outre exhorté les pays de la CEEAC à faire preuve de solidarité.

Les résultats sur le terrain sont encourageants avec la reprise de nombreuses villes nigérianes précédemment conquises par Boko Haram.

Cet arrangement bilatéral Cameroun – Tchad porte des fruits, après la défense héroïque pendant 8 mois, de l'intégrité territoriale du Cameroun par les valeureux soldats camerounais.

La réunion des Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense de la CBLT et du Benin du 20 janvier 2015 à Niamey

Organisée dans le cadre du processus de Paris du 17 mai 2014, et du suivi de celui de la CBLT, en présence des délégations ministérielles française, américaine, britannique, chinoise, des Représentants des pays membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et les Organisations Internationales (ONU, UE, OCI, CENSAD...), elle servira de déclencheur à la mobilisation à la lutte contre Boko Haram dans le renforcement du Bassin du Lac Tchad.

Les décisions prises étaient les suivantes :

Au plan sécuritaire :

- l'installation du siège du Poste de Commandement (Etat Major) de la Force Mixte Multinationale de la CBLT à N'djamena (Tchad) ;
- la définition d'un engagement plus marqué des partenaires stratégiques dans la lutte contre Boko Haram.
- le renforcement de l'échange de renseignement et la finalisation, dans les meilleurs délais, de l'installation de la cellule de coordination et de liaison, à N'djamena par l'envoi d'officiers des pays de la Région et les membres du P3.
- l'élaboration du Concept d'Opération de la Force Mixte Multinationale (FMM) et la finalisation de la mise en place d'un Etat Major.
- la mise en œuvre des Actions civilo-militaires visant le rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité et les populations.

Au niveau africain et international

- la demande faite à la Présidente de la Commission de l'UA de soumettre un rapport sur les efforts régionaux et internationaux de lutte contre Boko Haram y compris les conclusions de cette réunion, aux fins de permettre au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) d'autoriser le déploiement et de mandater la Force Mixte Multinationale (FMM) ;
- la demande faite à la Commission de l'Union Africaine d'organiser, en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac Tchad, la CEDEAO, la CEEAC, la CENSAD, l'OCI et les partenaires internationaux, une réunion d'experts, au cours de la première semaine de février 2015, pour finaliser le concept d'opération, le concept de soutien logistique, les règles d'engagement et

d'autres documents pertinent pour l'opérationnalisation intégrale de la FMM ;

- les participants ont souligné que le concept d'opération de la FMM devra être flexible pour permettre d'apporter dans le cadre de la FMM, un soutien rapide à des arrangements bilatéraux ou tripartites comme celui existant entre le Tchad et le Cameroun ;
- la transmission par la Présidente de la Commission de l'UA du Concept d'Opération (CONOPS) et du Communiqué du CPS au Conseil de Sécurité de l'ONU, pour l'adoption d'une résolution autorisant la Force Mixte Multinationale (FMM) et la mise en place d'un Fonds d'affectation spécial ;
- l'organisation d'une Conférence des donateurs pour mobiliser des ressources pour la FMM ;
- la création d'un groupe de soutien autour des Etats membres de la CBLT et lancer un appel aux partenaires stratégiques pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie élaborée par la CBLT ;
- le renforcement de l'action humanitaire international d'urgence au profit des populations déplacées au Nigeria, et réfugiés au Niger, au Cameroun et au Tchad ;
- solliciter la Cour Pénale Internationale afin qu'il y ait des avancées sur la procédure en cours sur les crimes contre l'humanité de Boko Haram au Nigeria ;

La mobilisation de l'Union Africaine

Sous l'impulsion des pays membres de la CBLT et le Bénin, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a adopté le 25 novembre 2014, un communiqué par lequel il félicite les Etats membres de la CBLT et s'engage à recommander à la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA d'adopter une déclaration de soutien auxdits pays et de demander à la Commission d'entreprendre des démarches appropriées en vue d'évaluer en collaboration avec les Etats de la CBLT, les besoins de tous ordres pour leur permettre de lutter efficacement contre Boko Haram.

Le 14 janvier 2015, la Présidente de la Commission de l'UA dans une Déclaration, a condamné les exactions de Boko Haram et s'est engagée à accélérer la mise en œuvre des résolutions prises par le CPS le 25 novembre 2014.

En outre, la question relative à la lutte contre Boko Haram, y compris l'appel à la solidarité internationale, a été l'un des sujets prioritaires qui a focalisé l'attention des délégations au cours de la 24^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement dont les assises se sont tenues à Addis-Abeba du 26 au 31 janvier 2015.

D'une part, le Niger qui assure la Présidence en

exercice de la CBLT a introduit un point à l'ordre du jour des travaux dudit Conseil portant sur la solidarité continentale contre Boko Haram. D'autre part, le Conseil de Paix et de Sécurité a tenu une réunion au niveau des Chefs d'Etat le 29 janvier 2015.

Au cours des assises du Conseil Exécutif de l'Union Africaine

Dans ce cadre de l'examen du point introduit par le Niger, les attaques, incursions et exactions de Boko Haram ont été condamnées par l'ensemble des Etats qui ont préconisé des appuis multiformes aux pays de la région engagés dans ce combat, pour l'éradication de la secte terroriste Boko Haram. Un appel à la mobilisation de la Communauté Internationale a été lancé par les pays de la Région, théâtre des incursions et opérations criminelles de Boko Haram et qui paient un lourd tribut pour cette guerre imposée par ces terroristes.

La Conférence des Chefs d'Etat s'est appesantie sur cette question de sécurité et a soutenu les efforts déployés par les Etats membres de la CBLT, a entériné la décision du Conseil de Paix et de Sécurité relative à la saisine du déploiement de la Force Mixte Multinationale (FMM) pour une période initiale de douze mois et la mise en place par le Secrétaire Général des Nations Unies d'un fonds spécial pour fournir le soutien financier et logistique nécessaire aux opérations de la FMM.

La 489^{ème} Réunion au niveau des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA)

Elle s'est tenue le 29 janvier 2015, à Addis-Abeba (Ethiopie) en marge de la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine (UA).

Les décisions ci-après ont été prises :

- La tenue à Yaoundé du **05 au 07 février 2015**, d'une réunion des experts, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, aux fins de finaliser le concept d'opération (CONOPS) de la FMM et d'autres documents connexes notamment les arrangements relatifs au commandement et au contrôle, le concept de soutien logistique, les règles d'engagement ainsi que les directives sur la protection des civils tenant dûment compte de la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière de Droit de l'Homme.
- La prise en compte de la demande faite à la réunion ministérielle de Niamey du 20 janvier 2015, de disposer d'un concept d'opération flexible, de nature à faciliter dans le cadre de la FMM, la mise à disposition du soutien nécessaire à des arrangements bilatéraux et trilatéraux.
- L'autorisation du déploiement de la **Force Mixte**

Multinationale pour une période initiale de 12 mois, renouvelable et un effectif pouvant aller jusqu'à 7500 personnel militaires avec un mandat bien déterminé assorti de tâches précises en vue de sécuriser la région et assurer des activités humanitaires.

- Organisation par la Commission vers la mi-mars, avec le soutien des Nations Unies, une Conférence de donateurs pour faciliter la mobilisation des ressources nécessaires.
- Le déploiement dans la région du Bassin du Lac Tchad des Représentants permanents de l'UA du sous-comité sur les réfugiés, afin d'évaluer la situation et de faire des recommandations sur les voies et moyens les meilleurs pour mobiliser, au niveau du Continent un appui additionnel en complément à celui déjà fourni par les partenaires internationaux.
- Les efforts à fournir en vue de l'amélioration des moyens de subsistance des populations des régions concernées ainsi que l'éducation, la création d'emplois et la protection des Droits de l'Homme y compris des Femmes et des jeunes filles afin de lutter contre l'aliénation et la marginalisation, qui créent des conditions favorables à l'émergence de la CBLT.
- Un appel a été lancé à la mobilisation des moyens en vue d'apporter un soutien financier et technique nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie.
- La relance faite au Comité des sanctions contre Al-Qaïda du Conseil de Sécurité d'inscrire Boko Haram sur la liste des individus et entités faisant l'objet de sanctions financières en vue de contribuer à l'élimination de ce groupe terroriste et au tarissement des sources de financement de ses activités criminelles et terroristes.
- La transmission par la Présidente de la Commission de ces décisions au Conseil de Sécurité de l'ONU et aux autres partenaires de l'UA, pour recueillir leur soutien et leur action en tant que de besoin.

La Présidente de la Commission devra informer le Conseil, une fois par mois, de la mise en œuvre des décisions de ce Communiqué adopté le 29 janvier 2015.

Il y a lieu de signaler que dans ce cadre, la mise en œuvre des décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, la réunion des Experts chargés de l'élaboration du concept d'opération et des règles d'engagement de la FMM, s'est tenue à Yaoundé, du 05 au 07 février 2015.

Après la finalisation de ce projet de concept d'opération à N'Djamena, au cours de la réunion de planification tenue du 23 au 27 février 2015, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA l'a validé au cours de sa 489^e réunion tenue le 03 mars 2015. Le Conseil a autorisé une augmentation de l'effectif initial de la FMM de 7500 à 10.000 personnels militaires et autres à fournir par les Etats membres.

Ce projet de concept ainsi que le communiqué de la 489^e réunion du CPS seront transmis au Conseil de Sécurité de l'ONU en vue de l'adoption d'une résolution souhaitée par l'Union Africaine.

La mobilisation et actions menées par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

La concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur la lutte contre Boko Haram et la situation en RCA

Cette concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement, présidée par S.E.M. Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad et Président en exercice de la CEEAC, s'est tenue le 31 janvier 2015, en marge de la 24^{ème} Conférence de l'UA. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette concertation à savoir la situation en RCA et la menace contre Boko Haram.

S'agissant de la menace Boko Haram, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont exprimé leur solidarité à l'endroit de leur Frère, le Président de la République du Cameroun. ils ont félicité les forces de défense camerounaises pour leur bravoure et leur patriotisme de même qu'ils ont exprimé leur gratitude au Président de la République du Tchad pour le soutien que lui-même et son peuple apportent au Cameroun, grâce au déploiement d'un important contingent pour la lutte contre Boko Haram.

Ils ont décidé de tenir de toute urgence, le 16 février 2015 à Yaoundé, une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX, précédée d'une réunion du Conseil des Ministres et d'une réunion de la Commission de Défense et de Sécurité.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'activer les mécanismes appropriés de la Communauté, notamment le Pacte d'Assistance Mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC et les dispositions pertinentes du Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), en vue de mettre en place une stratégie sous-régionale pour soutenir le Cameroun et le Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui menace de déstabiliser la sous-région.

La Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX de la CEEAC

Elle s'est tenue à Yaoundé, le 16 février 2015, comme convenu à Addis-Abeba. Au cours de cette Conférence extraordinaire des Etats membres du COPAX de la CEEAC, par solidarité sous-régionale, les Chefs d'Etat ont décidé d'octroyer des soutiens multiformes et concrets au Cameroun et au Tchad dont les troupes sont engagées dans le combat contre Boko Haram et de déclencher les mécanismes prévus

par le COPAX (notamment le Protocole du COPAX et le Pacte d'Assistance Mutuelle) lorsqu'un Etat membre fait l'objet d'une agression ou subit une menace. A cet effet, une aide d'urgence, de 50 (cinquante) milliards a été décidée ainsi que la création d'un fonds de soutien multidimensionnel.

Le soutien pourrait revêtir également une aide en troupes, en soutien de l'homme, en soutien génie, en soutien santé, en équipements militaires divers et en appui aériens.

La stratégie de la CEEAC dans la lutte contre Boko Haram sera en cohérence avec les autres initiatives et particulièrement le processus d'opérationnalisation de la Force Mixte Multinationale de la CBLT. Les pays de la CEEAC ont décidé de développer une coopération avec la CEDEAO afin d'éliminer Boko Haram.

A cet effet, les Présidents du Congo et de Guinée Equatoriale ont été désignés en vue d'explorer les possibilités de la tenue d'un Sommet bipartite CEEAC-CEDEAO. De même qu'un renforcement de la Coopération avec le Nigeria dans ce domaine.

La réunion des experts de la CEEAC et de la CEDEAO s'est tenue le 12 mars à Brazzaville et un Sommet CEEAC-CEDEAO est prévu se tenir le 25 mars prochain.

La mobilisation au sein de la Communauté Internationale et les actions attendues du Conseil de Sécurité de l'ONU

Le 11 janvier 2015, le Secrétaire Général de l'ONU a condamné l'utilisation des enfants comme kamikazes par Boko Haram pour réaliser des attentats suicides et une Déclaration du Président du Conseil de Sécurité de l'ONU a été adoptée. Cette réaction est intervenue après des actions antérieures menées par des organisations de la famille des Nations Unies. Il a rappelé que la situation au Nigeria et dans la région figure en tête de ses priorités. S.E. BAN KI MOON a souligné la volonté de l'ONU d'aider le Gouvernement nigérian et les Etats voisins touchés à mettre fin à la violence et à alléger les souffrances des populations civiles, par tous les moyens nécessaires.

La Déclaration du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale sur la lutte contre Boko Haram

Lors de la 39^{ème} réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale, tenue à Bujumbura du 1^{er} au 05 décembre 2014, une Déclaration a été adoptée.



Source : unoca.unmissions.org; Sommet extraordinaire du COPAX Fév 2015, Ydé

Par cette Déclaration, les Etats membres expriment leur préoccupation face aux exactions du groupe Boko Haram, encouragent et félicitent les Etats de la sous-région, particulièrement le Cameroun et le Tchad dans la lutte qu'ils mènent contre cette Secte terroriste. Ils **exhortent la Communauté internationale à accroître son soutien à la lutte contre ce groupe et demandent au Chef de l'UNOCA de soumettre cette opération à l'examen du Conseil de Sécurité de l'ONU.**

Il y a lieu de rappeler que l'UNOCA avait déjà dépêché dans la zone en octobre 2014, une mission d'évaluation qui avait abouti aux mêmes conclusions.

Les actions menées par le Chef de l'UNOCA

Le 10 décembre 2014, le Chef de l'UNOCA avait alerté le Conseil de Sécurité de l'ONU (CSNU) sur la situation critique sur le terrain, en se basant, entre autres, sur les résultats de cette mission dans les zones touchées. Il rappelait à cette occasion qu'au-delà de l'impact sur les Droits de l'Homme ainsi que sur le plan politique, sécuritaire et humanitaire, les attaques récurrentes de Boko Haram ont des conséquences psychologiques et socio-économiques dont la gravité est inquiétante.

Il insistait sur l'importance de la Coopération régionale et la nécessité de s'attaquer aux sources de financement et de

ravitaillement de Boko Haram ainsi qu'aux phénomènes qui favorisent sa montée en puissance:

Conformément à la Déclaration publiée par le Président du Conseil de Sécurité à l'issue des débats du 10 décembre 2014, l'UNOCA s'est engagée à continuer à collaborer avec l'UNOWA afin d'aider les Etats de la Région du Lac Tchad à remédier aux effets de la menace du groupe islamiste Boko Haram.

Compte tenu de cette disponibilité de l'ONUCA à œuvrer concrètement aux côtés des pays touchés et de notre Gouvernement dans cette lutte, des axes pratiques de coopération pourraient être envisagés pour impliquer davantage le Conseil de Sécurité de l'ONU (CSNU) et par conséquent toute la Communauté internationale.

Les soutiens annoncés par les puissances occidentales

Le Président Français François HOLLANDE a annoncé qu'il avait décidé d'aider les pays de la sous-région engagés dans la lutte Boko Haram. Cet appui doit être soutenu par l'adoption d'une résolution par le Conseil de Sécurité.

Il y a lieu de souligner que la France assure la Présidence tournante du Conseil de Sécurité de l'ONU au mois de mars. Elle a d'ores et déjà entrepris des négociations avec les partenaires et prévoit d'apporter son appui à l'organisation



d'une Conférence de donateurs, après l'adoption de la résolution par le Conseil de Sécurité.

La Russie, la Chine et les USA se sont également engagés à soutenir la lutte contre Boko Haram.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU pourrait examiner cette question au plus tard à la fin du mois de mars en vue d'autoriser le déploiement de la force au début du mois d'avril 2015.

D'ores et déjà les Ambassadeurs Représentants Permanents de la CBLT et le Bénin ainsi que celui de l'Angola ont entamé des négociations avec les membres permanents et non permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Au demeurant, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté le 19 janvier 2015, une Déclaration présidentielle, appelant entre autres à un appui international accru pour renforcer la capacité opérationnelle de la FMM.

Le 03 mars 2015, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a exhorté le Conseil de Sécurité de l'ONU, à la suite de l'approbation du concept d'opération stratégique de la FMM, à adopter de toute urgence, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, une résolution qui :

- Entérine le déploiement de la FMM ;
- Rend possible la mise à disposition d'un soutien durable, flexible et prévisible au profit de la FMM y compris à travers un mécanisme de soutien innovant, en s'inspirant des enseignements tirés des expériences passées et en cours dans le cadre d'opérations conduites par l'UA, gardant à l'esprit que l'appui des Nations Unies à l'UA sur les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationale est partie intégrante de la sécurité collective telle que prévue dans la Charte des Nations Unies ;
- Appelle à la mobilisation, sur une base volontaire, d'un appui bilatéral et multilatéral additionnel à la FMM et à d'autres efforts connexes, y compris des projets à impact rapide, la réhabilitation des Communautés et zones affectées, le redressement rapide, le développement socio-économique et la consolidation de la paix.

Un appel a été lancé aux Etats membres de l'UA et à d'autres membres de la Communauté Internationale à fournir tout appui nécessaire à la FMM y compris une assistance financière et logistique, des équipements, ainsi qu'un soutien renforcé et en temps réel dans le domaine du renseignement, en vue de faciliter l'opérationnalisation intégrale et diligente de la FMM.

En outre, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a demandé à la Commission d'accélérer ses consultations avec l'UE en vue de la mobilisation d'un soutien financier à travers la facilité pour la paix en Afrique.

D'ores et déjà, le 12 mars 2015, la 9^e réunion consultative annuelle avec les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU

s'est tenue à Addis-Abeba, pour interagir avec les responsables de l'ONU sur la nécessité et l'urgence que revêtent l'adoption d'une résolution entérinant le déploiement de la FMM et la mise en place des mécanismes de soutiens nécessaires.

Par ailleurs, la Commission de l'UA a entrepris des préparatifs en vue de l'organisation en avril 2015, avec le soutien des Nations Unies, de la Conférence des donateurs initialement prévue à la mi-mars 2015.

La Présidente de la Commission de l'UA a transmis officiellement le concept stratégique d'opération de la FMM, le Communiqué du Conseil de Paix et de Sécurité de la 48^e réunion du 03 mars au Secrétaire Général de l'ONU.

Conclusion et observations

Sous l'impulsion des Chefs d'Etat des pays membres de la CBLT et le Bénin, et fort de leur volonté politique, leur engagement et leur détermination à combattre le groupe terroriste Boko Haram, ainsi que leurs efforts propres déployés préalablement, la réaction du continent et de la Communauté internationale bilatérale et multilatérale se manifeste positivement.

Cet écho favorable et la mobilisation constatée devraient se concrétiser dans les meilleurs délais afin d'éradiquer ce fléau et assurer sa stabilisation et la reconstruction des économies de ces pays qui paient un lourd tribut pour cette guerre imposée par le groupe terroriste Boko Haram.

L'assistance de la CEEAC est un témoignage complémentaire de la solidarité sous-régionale et continentale.

La Communauté internationale dans toutes ses composantes devrait être largement mobilisée et engagée dans la lutte contre le terrorisme et adapter la riposte à cette nouvelle menace transnationale dont le mode opératoire est la guerre asymétrique ou hybride.

La mutualisation des efforts UE-UA-ONU devrait de ce fait être renforcée. Il en est de même du renforcement de la coopération ONU-UA sur une base stratégique de partage de responsabilités incluant un processus consultatif dans la prise des décisions et l'implication de l'UA comme acteur dans le processus onusien d'élaboration d'une nouvelle stratégie des Opérations de Maintien de la Paix adaptées aux nouvelles menaces et aux guerres asymétriques et/ou hybrides./-

**Madame MFOULA EDJOMO Marie
Thérèse Chantal**
Ministre Plénipotentiaire
Ancien Directeur des Affaires d'Afrique
Ministère des Relations Extérieures
Conseiller aux Affaires Politiques et
Diplomatiques CEEAC





Ecole Internationale des Forces de Sécurité



*«Un outil au service de
la Paix et la Sécurité du Continent Africain»*